Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13484 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 5-LUNDI 6 JUIN 1988

L'obstination de George Shultz

Pour la quatrième fois cette année, l'infatigable George Shultz a repris son bâton de pèlerin au Proche-Orient. L'obstination du secrétaire d'Etat américain est d'autant plus louable que ses chances de nouer les fils d'une négociation israélo-palestinienne apparaissent encore plus minces que par le passé. Car M. Shultz n'a désormais pour tout viatique qu'un « plan de paix » fortement dévalué, qui a le défaut majeur d'être soit rejeté, soit jugé inopportun par la plupart des acteurs du drame proche-oriental.

Pour redonner vie au processus de paix, M. Shultz avait imaginé un scénario en trois étapes ayant pour prélude une réunion internationale avec la participation de l'Union soviétique. Or l'idée même d'inscrire une éventuelle négociation dans un cadre international, surtout si Moscou a son mot à dire, révulse le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, farouchement hostile à toute solution imposée de l'extérieur.

Le vieux leader de la droite israélienne use de cet argument de procédure pour maintenir le « statu quo » en Cisjordanie et à Gaza. M. Shultz, qui n'est pas dupe, fustige cette intransigeance. A son arrivée au Caire vendredi, il a de nouveau stigmatisé « ceux qui recherchent des garanties préalables à toute négociation et manquent ainsi l'occasion de progresser ». Mais il en faudrait plus pour ébranler M. Shamir.

Plus grave pour M. Shultz : la gauche israélienne elle-même, pourtant favorable aux propositions américaines, ne semble plus croire à leurs chances de succès. Ministre de la défense et numéro deux du Parti travailliste, M. Itzhak Rabin, jugeant la mission du secrétaire d'Etat « trop tardive », prédisait il y a quelques jours que l'impasse diplomatique se prolongerait pendant au moins un an, bien au-delà de la double échéance électorale de novembre, aux Etats-Unis et en Israël.

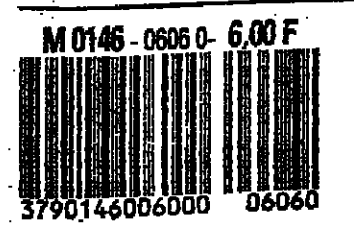
A Jérusalem, la classe politique est d'ores et déjà obnubilée par un scrutin législatif qui aura pour enjeu l'avenir des territoires occupés. Or six mois de soulèvement palestinien, en Cisjordanie et à Gaza, semblent pour l'instant avoir surtout profité à la droite.

Hormis l'Egypte, le monde arabe est encore moins disposé à soutenir les efforts de M. Shultz. Principal partenaire d'Israël dans toute négociation, le roi Hussein a une nouvelle fois fait marche arrière. Le souverain hachémite assure avec force ces temps-ci qu'il n'a pas la moindre intention de parler au nom des Palestiniens.

L'immobilisme de M. Shamir, l'amorce de réconciliation entre la Syrie et M. Yasser Arafat, renforçant le statut de ce dernier, et surtout l'ampleur d'une « révolte des pierres » sur laquelle il n'a aucune prise, ont incité Hussein à la prudence et au repli sur son royaume. Quant au chef de l'OLP, il estime que le plan Shultz équivaut à une « reddition ».

Le secrétaire d'Etat peut certes arguer d'un assouplissement de la position soviétique, notamment envers Israël. Mais le récent sommet Reagan-Gorbatchev n'a pas permis de rapprocher les points de vue américain et soviétique quant au rôle et aux pouvoirs d'une conférence de paix. Aussi le nouveau voyage de M. Shultz au Proche-Orient prend-il un peu l'allure d'une « tournée d'adieu » désenchantée dans une région qui lui tient à cœur, mais qui ne l'a guère payé de retour.

(Lire nos informations page 16.)



Le premier tour des élections législatives

• Le PS a voulu profiter de la dynamique présidentielle
• La droite a cherché à desserrer l'emprise de M. Le Pen

Deux mille huit cent soixante-neuf candidats étaient en lice, le dimanche 5 juin, pour le premier tour des élections législatives organisées à nouveau selon le mode de scrutin majoritaire à deux tours, après l'utilisation, en mars 1986, du mode de scrutin proportionnel. Il y a cinq cent soixante dix-sept circonscriptions à pourvoir et plus de trente huit millions d'électeurs inscrits.

A gauche, la campagne des socialistes a été conduite par le premier ministre, M. Michel Rocard, qui n'a cessé d'affirmer sa volonté d'« ouverture », contestée par les partis de droite et certains dirigeants centristes, très sollicités par le PS depuis la réélection de M. François Mitterrand.

En Polynésie française, à cause des contraintes géographiques, le scrutin n'aura lieu que les 12 et 26 juin.

La dynamique qu'entraîne toute élection présidentielle va-t-elle redonner toute la mesure du caractère très personnel du succès de François Mitterrand ? Telle est la question posée à la gauche par ce scrutin.

La droite, de son côté, réussira-t-elle à échapper à la pression du Front national et évitera-t-elle d'être écrasée par une loi électorale concoctée par l'un de ses champions et que tous ses dirigeants voulaient, il y a peu, inscrire dans la Constitution ?

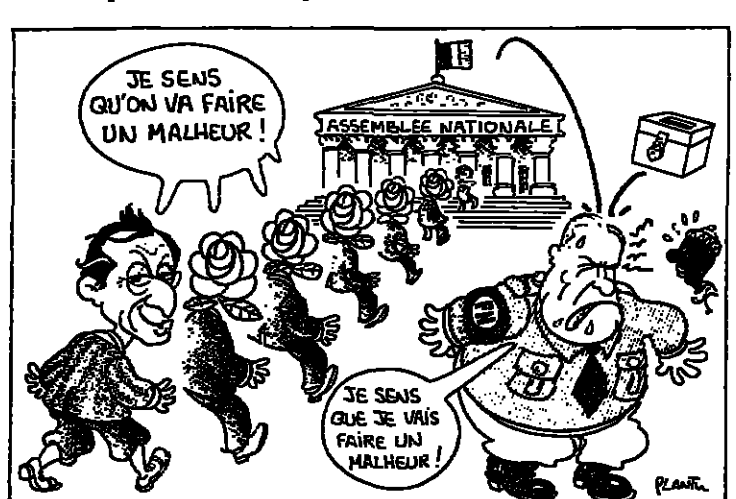
Ainsi défini, l'enjeu du scrutin législatif est plus important que ne l'a laissé paraître une campagne qui a paru parfois se dérouler hors du temps.

Ainsi, en guise d'ultime appel aux électeurs, M. François Léotard a-t-il cru bon d'affirmer que, si les socialistes l'emportent, la France sera « isolée »...

C'est dire si l'argumentaire électoral s'est trouvé réduit à sa plus simple expression : d'un côté, la cohérence (donner au président réélu il y a un mois une majorité), de l'autre, l'espoir d'une cohabitation renouvelée (corriger le vote du 8 mai).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)



La nomination des délégués à la conférence du parti

M. Mikhaïl Gorbatchev en échec à Moscou

Au terme d'âpres débats, en présence de M. Gorbatchev, l'organisation du PC de Moscou a désigné, le vendredi 3 juin, ses délégués à la conférence nationale. Plusieurs personnalités soutenues par le chef du Kremlin n'ont pas été élues.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

L'opposition conservatrice est bien décidée à mener la vie dure à M. Gorbatchev. La « bataille de Moscou » le confirme. Son enjeu était la nomination de délégués qui vont représenter l'organisation du parti de la capitale à la conférence qui débattra, à la fin juin, de la concrétisation de la « perestroïka » et de la transparence, à partir des thèses adoptées par le comité central.

Tout, normalement, aurait dû être terminé samedi dernier. Mais, mécontent d'avoir vu écartés de la liste des délégués, par les organisations locales du parti, certains de ses thuriféraires, symboles de la volonté de changement, M. Gorbatchev avait demandé de nouveaux votes. Puisqu'il était défié par les apparatchiks locaux — la « machine » de Moscou passe pour une des plus conservatrices du pays, M. Eltsine, son ancien patron, en sait quelque chose, — il avait relevé le gant.

Il s'agissait notamment de sauver un professeur d'économie réformiste, M. Gavril Popov, très populaire à l'université de Moscou, mais qui a le don de déplaire au comité du parti du quartier dont dépend l'université. Rien n'y fit, et M. Popov ne figure pas sur la liste des trois cent dix-neuf délégués de Moscou que publie samedi matin la *Pravda*.

Bien d'autres chevau-légers de M. Gorbatchev sont restés au tapis, notamment les économistes de la « perestroïka », Tatiana Zaslavskaia et Nicolaï Chmelev, très connus pour leur franc-parler. Parmi les autres victimes du conservatisme, signalons Andreï Nouikin, écrivain et journaliste, Youri Karyakhine, écrivain, Oleg Ifremov, directeur de l'Institut du MHRAT, Alexandre Guelman et le dramaturge Mikhaïl Chatrov.

Dans d'autres cas, M. Gorbatchev est parvenu à faire passer certains de ses partisans déclarés comme Leonid Abalkin, Grigori Baklomov, Elem Klimov. Parmi les étoiles du régime qui figurent sur la liste, signalons, outre M. Gorbatchev, MM. Gromyko, Zaïkov, Ligatchev, le chef de file des conservateurs, Ryjkov, premier ministre, Tchebrikov, le chef du KGB, qui a par définition peu de sympathie pour la transparence, et M. Iazov, ministre de la défense.

L'épreuve de force s'est terminée vendredi soir au cours d'un plénum de l'organisation du parti de Moscou qui a départagé, à bulletin secret, les candidats déjà sélectionnés par les comités de quartier et certains de ceux que M. Gorbatchev voulait « repêcher » au nom de la base. Des isoloirs ainsi que des micros avaient été installés dans la salle, précise l'agence Tass, pour bien montrer que la pratique des votes par acclamation est bien morte.

Toujours selon l'agence officielle soviétique, chaque candidature a été débattue, et des remontrances ont été adressées à plusieurs secrétaires de district. La présence de M. Gorbatchev n'a pas suffi à contrer l'obstination d'apparatchiks qui voient d'un mauvais œil l'apparition de pratiques démocratiques et qui ne veulent perdre aucun de leurs privilèges. Il est probable qu'ils peuvent compter sur la passivité, sinon la protection, de M. Zaïkov, le nouveau maître du parti dans la capitale, qui a remplacé M. Elstine.

L'épisode n'est guère encourageant pour M. Gorbatchev, à quelques semaines de la conférence. Certes, les thèses adoptées par le comité central sont résolument réformatrices mais il faut maintenant les traduire en propositions concrètes et quitter le domaine des généralités. C'est là que les conservateurs entendent lancer leur contre-offensive. Ne dit-on pas qu'ils ont déjà réussi à faire retirer des textes plusieurs paragraphes concernant la lutte contre les privilèges ?

JACQUES AMALRIC.

(Lire aussi page 3 nos informations sur la conférence de presse de M. Sakharov.)

Quand les prévisionnistes font leur autocritique

Les docteurs Knock de l'économie

Neuf mois après le krach boursier d'octobre 1987, la situation économique des principaux pays industriels présente, d'une manière générale, d'incontestables signes de santé. Les prévisions des experts étaient pourtant pessimistes. La direction des affaires économiques et financières de la CEE cherche les raisons de ces erreurs de diagnostic.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les informations dont on dispose, en ce printemps 1988, sur l'économie internationale sont particulièrement favorables. Dans ces conditions continuer à parler de crise procède d'une facilité de langage.

Le chômage, cette plaie de notre époque — au reste en regression dans plusieurs pays de l'OCDE, en particulier aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, — témoigne davantage de la mutation de l'appareil de production et de l'inadaptation de la formation que d'une activité insuffisamment soutenue.

Lors du sommet économique occidental, qui se tiendra du 20 au 22 juin à Toronto, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés (Etats-Unis, Canada, Japon, France, RFA, Royaume-Uni, Italie, plus Communauté européenne) se féliciteront de cette situation, si éloignée des sombres prévisions que leur fournissent les experts depuis le krach boursier d'octobre 1987 et ne manqueront pas de s'en attribuer la paternité, d'y voir là, notamment, le résultat de leur effort collectif de gestion économique et monétaire.

A six mois de la fin de son mandat, le président Reagan aura ainsi l'occasion de valoriser une action économique qui s'est traduite pour son pays — et pour le plus grand bénéfice du reste du monde — par cinq ans de croissance continue.

Les remarquables résultats de l'économie américaine au premier trimestre 1988 — près de 4 % de croissance acquis dans des conditions de sagesse optimale — lui donneront, de surcroît, le droit d'affirmer que la politique menée n'est en aucune manière à bout de souffle. Bref, le capitalisme se porte à merveille.

Les Sept s'apprêtent donc à fêter l'événement à Toronto, même s'ils prendront la précaution d'assortir leurs applaudissements d'appels à la prudence.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 13.)

LUNDI

Un numéro exceptionnel du « Monde »

En vente dès 12 h 30 à Paris

Avec les résultats complets du premier tour des élections législatives

72 pages

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A MILLE ANS

Le baptême de la Russie

A en croire la *Chronique des temps passés*, la plus ancienne (douzième siècle) des sources historiographiques russes conservées, le baptême de la Russie possède toutes les composantes pour une belle légende. Le prince de Kiev, Vladimir Sviatoslavitch, aurait reçu tour à tour les Bulgares de la Volga, venus en voisins prôner leur confession mahométane, les Allemands, qui lui proposaient le christianisme romain, les Khazars, qui s'étendaient de la mer Caspienne à la Crimée et pratiquaient la religion juive, et, enfin, le philosophe envoyé par les Grecs. Aux premiers, il rétorque : « *Pour les Russes, boire est une joie, nous ne pouvons vivre sans cela* » ; les émissaires germaniques furent, eux, vite éconduits ; aux juifs, il fit remarquer : « *Si Dieu vous aimait, ainsi que votre loi, vous ne seriez pas dispersés parmi les terres étrangères. Voulez-vous, peut-être, qu'il nous en arrive autant ?* » Le quatrième sut se faire écouter : « *Au commencement...* » Mais, quel que soit son degré de fidélité aux événements, ce récit reflète à sa manière la situation géopolitique de l'État de Kiev et son tournant vers le monothéisme.

Sur les origines – slaves ou scandinaves – de cet État, on est réduit aux conjectures, et le débat, aujourd'hui non exempt de faux enjeux patriotiques, se poursuit depuis deux siècles entre « antinormannistes » et « normannistes ». Mais il est admis à présent que les Varègues, branche orientale des Vikings, ont joué un rôle important au moins dans la consolidation de l'Etat au neuvième siècle. Sous le Varègue Oleg, qui régna de 882 à 915, le pouvoir de Kiev s'étendait de la Baltique jusqu'au Dniepr moyen dans le Sud-Est, lui permettant de contrôler une grande partie de la « route des Varègues aux Grecs », voie fluviale par laquelle les marchands reliaient la Scandinavie à Byzance. Au long du neuvième siècle, conflits militaires et traités de paix se succèdent entre Kiev et l'empire byzantin tandis que, dans la deuxième moitié du siècle, des relations furent nouées avec la Bohème et le Saint-Empire.

Le baptême et la culture

Certes, en 867, le patriarche de Constantinople Photius avait annoncé la conversion des Russes, mais on croit savoir aujourd'hui que ce nom désignait des Scandinaves pirates, installés dans le bassin de la mer Noire. Les Russes de Kiev, marchands et guerriers, prirent contact avec le christianisme byzantin au début du dixième siècle et le traité de 944 fait mention de Russes baptisés habitant Kiev. Quelques années plus tard, la princesse Olga accepta de se convertir lors d'un voyage à Constantinople, mais son geste demeura individuel et le christianisme ne devint religion d'État que sous son petit-fils, Vladimir Sviatoslavitch. En contrepartie de l'aide militaire fournie à Byzance, Vladimir reçut en mariage la princesse Anne, sœur de l'empereur. Le corollaire du mariage était sa conversion, qui eut lieu probablement en 988, et le baptême collectif des Kiéviens, que les historiens datent de l'été de la même année (ou encore du 1er août 989), vraisemblablement dans la Potchaïna, petit affluent du Dniepr. Selon les sources, Vladimir convoque les habitants de la ville à la cérémonie dans ces termes : « *Si quelqu'un, riche ou pauvre, indigent ou esclave, ne se trouve pas demain sur le bord du fleuve, je le considérerai comme mon ennemi...* » (1)

La conversion intègre la Russie dans la sphère culturelle byzantine, elle renforce la position internationale de Kiev et, à l'intérieur, celle du prince et de son entourage, qui avaient besoin d'une religion commune et d'un dieu unique pour gouverner un État devenu multi-ethnique à la suite de son expansion. Cependant, le christianisme ne gagnera la Russie en profondeur que très lentement, et le baptême lui-même sera vécu comme le fait du prince. L'un des plus subtils connaisseurs de la Russie ancienne, B. A. Uspenskij, signale deux autres éléments de cette conversion par le haut. D'abord le caractère forcé et du baptême et de l'apprentissage scolaire de la langue littéraire (le slavon d'Église) par les enfants des élites, qui accompagne la conversion. Ensuite, la différence entre ces mêmes élites qui assimilent le christianisme comme une partie de la culture byzantine vers laquelle elles s'étaient tournées et le reste de la population qui, au contraire, ne reçoit cette culture que dans la mesure où celle-ci est chrétienne.

Une culture princière, profane et hellénisée, émerge, mais elle sera marginalisée au fur et à mesure que les ecclésiastiques prennent en main l'instruction. Un exemple, et un résultat, de ce phénomène est l'absence ou presque dans la Russie des onzième-douzième siècles – plus exactement dans sa langue écrite, langue d'Église – de la littérature byzantine contemporaine et de textes appartenant à la tradition antique, ainsi que l'attitude négative envers ces œuvres perçues comme païennes. Mais, alors que les références à Aristote et à Platon sont interdites lorsque les ecclésiastiques communiquent entre eux, elles sont admises lorsque les prêtres écrivent au prince.

L'introduction par en haut d'un nouveau système de valeurs, l'articulation du pays avec d'autres aires de civilisation, le caractère forcé de l'instruction et la constitution de deux mondes culturels ont suscité depuis longtemps chez les spécialistes le parallèle avec l'européanisation menée par Pierre le Grand. Plus largement, les travaux de l'école de Tartu (B.A. Uspenskij et J.M. Lotman) ont montré qu'à certaines époques de l'histoire russe la régularité dans la récurrence de textes, de situations psychologiques collectives et d'événements semblables est telle qu'on ne peut pas la considérer comme un hasard dénué de fondements.

C'est là sans doute l'un des enjeux qui se profilent à travers les formes prises par la conversion russe. Celle-ci suivit de près l'institution, par le même Vladimir, d'un culte officiel et d'un panthéon païens qui consacrèrent la prééminence de Peroun, dieu de la foudre et du tonnerre. Au cours du baptême, le paganisme et le christianisme échangent de façon ostentatoire leurs lieux de culte respectifs. L'idole de Peroun fut traînée du haut de la colline jusqu'à la Basse-Ville, où se trouvait déjà l'église Saint-Elie (le prophète Elie, qui avait fait descendre le feu du ciel, était le double chrétien de Peroun), tandis qu'en haut on construisait l'église Saint-Basile, nom de baptême de Vladimir, à la place du temple païen. Des scènes semblables eurent lieu à Novgorod, l'autre grand centre de l'État. Plus généralement, selon le métropolite Hilarion (onzième siècle), le prince avait ordonné de bâtir les églises là où s'élevaient des idoles. Au cours de cet échange entre le « haut » et le « bas », Vladimir, comme plus tard Pierre le Grand, non seulement adopte un nouveau système de valeurs : il inscrit également l'ancien dans le nouveau, et, en attribuant à celui-là un signe négatif, il renverse les valeurs. C'est ainsi que les dieux païens ont été à la fois identifiés aux démons – jouant un rôle négatif mais légitime dans la nouvelle religion – et associés aux saints chrétiens venus les remplacer dans leurs fonctions. En tant que démons, ils ont pu conserver même leurs noms, en tant que saints, ils gardent seulement leurs fonctions. Enjeu majeur car ce mécanisme renouvelle les formes achaïques de culture, certes enrichies à chaque nouveau tournant de l'histoire, à travers un paradigme de pensée où paradoxalement la confrontation « ancien » - « nouveau » est centrale. Cette unité profonde des mentalités collectives, qui n'a rien en commun avec un quelconque déterminisme, a cependant été occultée, notamment dans l'histoire moderne et contemporaine de la Russie, par les changements économiques et politiques.

Le tsar et Dieu

Dès le début, l'Église russe fut sous obédience canonique du patriarche de Constantinople, et ses métropolites, en général et longtemps, furent grecs. Cette subordination ne concernait en rien l'Etat, qui demeure indépendant de Byzance. Quant à la hiérarchie de la nouvelle Église, sa situation matérielle était à la merci du prince, qui, dans une tradition à la fois byzantine et païenne russe, garde la suprématie sur le métropolite. Dans les rapports entre les pouvoirs politique et religieux, la canonisation était destinée à jouer un rôle important, non pas par le nombre de saints, car, si on exclut ceux des « panthéons locaux », apparus dès le premier tiers du douzième siècle, mais ne dépassant pas le territoire d'une ville ou d'un monastère, ils ne furent que trois à l'échelle de l'État au cours des onzième-douzièmes siècles – Théodose, fondateur du célèbre monastère des Grottes, et les princes Boris et Gleb, – mais par la fonction du culte rendu précisément à ces deux derniers.

A la mort de Vladimir (1015), son fils Sviatopolsk s'empare du pouvoir, et les récits lui attribuent l'assassinat de deux de ses frères, les jeunes Boris et Gleb, qui, du moins le premier, auraient pu l'affronter. Un autre frère, Iaroslav, chasse à son tour Sviatopolsk en 1019, date à partir de laquelle commence le culte de Boris et Gleb (canonisés probablement en 1072). Pourquoi innove-t-on en vénérant les victimes alors que les meurtres de frères dans la famille princière étaient déjà pratiqués auparavant (Vladimir lui-même avait fait disparaître le sien, qui avait déjà tué un troisième frère) ? En fait, avant même de devenir un culte ecclésiastique, il fut dynastique : en célébrant la non-résistance au frère aîné, le culte des deux martyrs permettait d'asseoir l'idée de l'origine divine de tout pouvoir et d'assurer l'unité étatique en proposant un modèle des relations entre les princes, prévoyant que les cadets doivent se soumettre aux aînés et, à leur tour, être protégés par ceux-ci.

Il est probable que ce culte, très répandu, contribua à la sacralisation du monarque, bien perceptible dès le seizième siècle lorsque, après la libération du joug mongol, la centralisation de l'Etat russe se fit autour de Moscou. Auparavant, le prince pouvait certes être pensé comme le lieutenant de Dieu sur terre, en parallèle avec lui, comme c'était le cas dans les monarchies occidentales, mais ce même parallélisme soulignait la différence ineffaçable entre le « tsar céleste » et le « tsar terrestre ». Autrement dit, le pouvoir du prince et son droit à la justice lui avaient été délégués par Dieu, devant qui il demeurait responsable : s'il violait les prescriptions divines, le monarque était condamné. Mais l'Eglise, en pesant de tout son poids pour renforcer l'autorité du grand prince de Moscou, contribue largement à ruiner cette idée.

L'apogée de ce phénomène coïncide avec le règne d'Ivan le Terrible, le premier tsar russe. Tout en affirmant sa différence avec Dieu, il développe par sa conduite l'idée qu'il est lui-même à l'origine du pouvoir. Ainsi, par exemple, il se retire du trône, intronise à sa place Siméon Bekbulatovitch, l'un des héritiers de la dynastie mongole vaincue, avant de reprendre le trône un an plus tard. Ces actes furent ressentis par les élites laïques et religieuses comme sacrilèges, car ils s'opposaient à l'idée de l'origine divine du pouvoir en général, et en particulier au choix de Dieu qui avait fait des Rurikides, auxquels Ivan appartenait, la dynastie régnante.

Le fol en Christ

Le tsar échappe à ces reproches en se servant des représentations religieuses collectives, notamment de l'image du fol en Christ, un ascète héroïque spécifique au christianisme oriental, personnage saint qui simule la folie et se voit attribuer une qualité essentielle : celle d'exprimer la volonté divine par des signes inversés. Ainsi, lorsqu'un fol en Christ jette des pierres contre une église, il ne commet pas un péché, au contraire, il disperse les démons venus tenter les fidèles mais qu'il est le seul à voir. Ivan le Terrible fait de l'inversion la norme de sa conduite politique et utilise avec ostentation les symboles des fols en Christ il signe même un écrit sous le pseudonyme de Urodivyj (fol en Christ). Ivan réussit : dès le seizième siècle, le folklore atteste qu'il est crédité de la faculté d'exprimer la volonté de Dieu par des signes inversés. Et, pendant la crise dynastique ouverte par le décès du fils d'Ivan, en 1598, Siméon est perçu comme portant la légitimité divine : parce qu'élu par Ivan, il l'était par Dieu. Dans les mentalités collectives, le tsar est isomorphe avec Dieu. Une image que les monarques absolus de l'Occident n'ont pas atteinte.

Parmi d'autres épisodes, on perçoit encore cette sacralisation du monarque à travers les procès de lèse-majesté au dix-septième et au dix-huitième siècle : toute parole évoquant le corps humain du tsar est interdite, et son auteur sévèrement puni.

En exigeant le droit d'exprimer la volonté de Dieu par des signes inversés, Ivan avait tenté d'échapper à tout contrôle social : dès lors qu'il serait le seul à pouvoir communiquer avec Dieu, le tsar ne pourrait pas être jugé par la raison humaine. Dans la mesure où les mentalités collectives lui ont accordé ce droit, tous les actes du monarque, fussent-ils contraires au droit, à la tradition et à la religion, devaient en fait être l'expression de Dieu. Dès lors, le pouvoir ne peut pas être pensé. La seule relation légitime entre les hommes et le tsar est la foi. Depuis sa naissance, le christianisme russe demeurait ainsi un instrument au service du prince.

CLAUDIO SERGIO INGERFLOM
Institut du monde soviétique et de l'Europe centrale et orientale
CNRS

(1) Le lecteur français dispose depuis peu d'un ouvrage érudit et clair, de Vladimir Vodoff, *Naissance de la chrétienté russe*, Fayard, 1988.



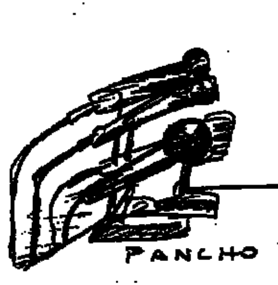
Etranger

URSS : Andreï Sakharov devant la presse étrangère

« Perestroïka et glasnost connaissent des temps très dangereux »

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Il y a dix ans, il fallait raser les murs pour le rencontrer dans son appartement du boulevard phériphérique ; l'homme sentait la peste et le soufre ; il avait droit à toutes les avanies et à toutes les humiliations possibles. Andreï Sakharov put cependant s'exprimer, entêté dans sa bonté et son courage tranquille, jusqu'en 1980. Puis vint l'exil, celui qu'imposent tous les tsars de toutes les Russies à ceux qui leur résistent. Pour lui – et pour elle, Elena Bonner, sa femme, – ce fut Gorki, ville interdite aux étrangers.



Bien que « réhabilité » depuis 1986 par la grâce de M. Gorbatchev, qui le réinstalla et dans son appartement de Moscou et dans des fonctions actives à l'Académie des sciences, il manquait réparation à Andreï Sakharov. C'est ce qu'il a obtenu, le vendredi 3 juin, en ayant le droit d'occuper pendant une heure et demie la salle de conférences du centre de presse du ministère des affaires étrangères. Quelle revanche c'eût été si le prix Nobel de la paix était homme à rêver revanche !

Les vertus du temps

Bourru comme jadis, un peu plus tassé sur lui-même que naguère, il avait enfin le droit d'égrener ses vérités de toujours dans le saint des saints du verbe officiel, distribuant bons et mauvais points, soulevant tel problème inattendu (comme celui des réacteurs nucléaires qui ne seront réellement sûrs que lorsqu'ils seront installés dans des constructions souterraines), jetant presque par inadvertance ses pavés dans toutes les mares.

Que retenir de ce moment rare où un vrai intellectuel a montré ce que pouvait être le vrai pouvoir intellectuel ? D'abord des inquiétudes, et aussi des espoirs. Les inquiétudes pour Sakharov sont à court terme. L'URSS, selon lui, est condamnée historiquement à connaître *« le pluralisme politique »*, mais, en attendant, elle connaît d'énormes résistances à la restructuration et à la transparence – qu'il soutient de toutes ses forces comme il soutient M. Gorbatchev. *« La « perestroïka » et la « glasnost » connaissent des temps très dangereux, car elles se heurtent à une résistance souvent passive mais parfois active. »*

Des exemples ? M. Sakharov n'en manquait pas. Et de citer pêle-mêle le mode de sélection des délégués à la conférence du parti qui doit se réunir à la fin du mois de juin ; la taxation excessive des bénéfices effectués par les coopératives, dont on encourage pourtant officiellement la création ; la situation dans le Caucase où le pouvoir compte sur les vertus du temps pour ne pas avoir à se prononcer sur les rivalités entre Arméniens et Azeris ; le sort toujours injuste réservé aux Tatars de Crimée comme aux catholiques de l'Eglise uniate inféodée par Staline à l'Eglise orthodoxe ; le maintien en prison, et l'exil de dizaines de prisonniers politiques ou de conscience.

Il est un autre point qui a beaucoup choqué Andreï Sakharov : c'est la façon dont la presse soviétique a rendu compte, ces derniers jours, de la rencontre qui avait été organisée lundi dernier entre le président Reagan et les dissidents. Cette « couverture » a été *« révoltante »*, estime-t-il, et rappelle les pires moments des années Brejnev. La diffamation qui s'est déchaînée à cette occasion – et c'est une spécialité qu'il connaît : sa femme fut accusée, il y a quelques années, d'être un agent de la CIA – prouve bien que les vieilles tendances et les éternels organes demeurent.

Que M. Gorbatchev ait paru apporter sa caution à de telles entreprises gêne d'autant plus l'académicien qu'il ne cache pas son estime pour le secrétaire général et qu'il demande aux pays occidentaux de parier sur lui.

Comment, dans ces conditions, oublier les prisonniers, à commencer par cet ami toujours au cachot pour avoir pris il y a plusieurs années la *défense d'Andreï Sakharov* ? Comment oublier le sort du biologiste *Kobvaliev*, invité par M. Reagan lundi, et privé d'emploi le lendemain ? Comment oublier les prisonniers « religieux », dont la hiérarchie orthodoxe n'a même pas pensé à réclamer la libération alors que le tout-Moscou officiel se goberge de christianisme russe ? Comment enfin parler d'organiser à Moscou une conférence internationale sur les droits de l'homme tant qu'il restera un seul prisonnier politique et tant que l'armée rouge n'aura pas entièrement évacué l'Afghanistan ?

Refusant de critiquer M. Gorbatchev, Andreï Sakharov préfère prendre la défense de M. Reagan, dont les propos sur les droits de l'homme, estime-t-il, ne peuvent pas être synonymes de *« pression »* ou d'*« agression »*. Ils ne relèvent que d'une préoccupation normale qui correspond à l'esprit des accords d'Helsinki et qui ne peut pas gêner M. Gorbatchev dans ses explications avec les conservateurs soviétiques.

L'incident

Fidèle à sa démarche de toujours, M. Sakharov reprend alors son vieux discours : la liberté n'est pas octroyée, elle est un droit. Mais ce qui manque encore aujourd'hui à l'Union soviétique, c'est une base légale. Certes, fait-il remarquer, on peut sortir du pays et voyager plus librement à l'étranger qu'autrefois (à condition de se procurer pour chaque déplacement un passeport pour la modique somme de 202 roubles – un mois de salaire moyen) ; certes, les juifs soviétiques qui le désirent peuvent partir dans une plus grande proportion, mais aucun texte de loi ne reconnaît ce principe de base : le droit de choisir librement son pays de résidence.

Et de revenir sur la nécessité de réformer le code pénal, l'administration de la justice, le système pénitentiaire qui permet à l'administration de prolonger indûment les peines des prisonniers sans la sanction de la moindre autorité judiciaire.

L'incident viendra sur une question d'un correspondant américain laissant entendre que si M. Sakharov peut s'exprimer aujourd'hui, c'est parce qu'il a fait des concessions au pouvoir, en critiquant notamment la « guerre des étoiles ». Andreï Sakharov n'a pas le temps d'esquisser une réponse que sa femme se presse pour rabrouer l'impudent. *« Ni lui ni moi n'avons été achetés, et ce que dit Sakharov aujourd'hui, il l'a toujours dit. S'il est ici, c'est à la demande du ministère des affaires étrangères, qui lui a téléphoné pour proposer d'organiser cette conférence de presse. Aucune condition n'a été posée, et il a accepté, car depuis des jours une multitude d'envoyés spéciaux demandaient à le rencontrer, et il était impossible de les recevoir tous dans notre appartement. »*

Toujours calme, M. Sakharov confirme ou précise, en réponse à cette question *« légèrement provocatrice »*, que, s'il y avait eu la moindre condition posée à sa présence, il ne serait jamais venu. *« J'ai toujours dit ce que je pense. Ma présence dans cette salle symbolise les changements qui se sont produits dans ce pays, non pas un changement de mes positions. »* Un peu plus tôt, il avait expliqué qu'il ne se sent plus prisonnier depuis 1986, date de son retour de Gorki, même s'il est toujours interdit de voyage à l'étranger pour cause de *« secret défense »*. Des secrets qu'il détiendrait depuis plus de vingt ans...

JACQUES AMALRIC.

L'indicateur à la cathédrale

Les Nouvelles de Moscou racontent, dans l'un de leurs derniers numéros, une histoire qui en dit long sur certains aspects des relations entre le pouvoir et l'Eglise en URSS. L'affaire se passe à Frounzé, capitale de la République de Kirghizie. Au premier plan, deux responsables du Conseil pour les religions de Kirghizie auprès du conseil des ministre de l'URSS, Ormonbek Alapaiev et Vladimir Ourikh. Deux personnages onctueux, paraît-il, et arguant des meilleures qualifications. Le premier est un ancien permanent du parti ; le second, diplômé de l'université de Moscou, se dit juriste.

Depuis quelque temps, février 1987 précisément, le torchon brûle à la cathédrale de la Résurrection. Version officielle : le nouveau doyen, le Père Vladimir Mourzalev, se heurte à l'insoumission d'un *« mauvais prêtre »*, Vladimir Tsvetkov, coupable autant d'*« orgueil »* que de *« fanatisme religieux »*. Le problème est qu'une large partie au moins des croyants membres de la communauté ne voient pas du tout les choses de cette façon. Mobilisation générale, plaintes aux instances supérieures, lettres aux journaux.

C'est ainsi que *les Nouvelles de Moscou* s'intéressent à la question. Les plus belles découvertes concernent le Père Mourzalev, personnage au passé chargé, déjà à l'origine d'incidents dans plusieurs paroisses. A Ichim, il a volé les vases sacrés. A Maïkop, il a été chassé pour avoir, selon l'évêque du lieu, *« créé une situation conflictuelle (...) ayant abouti à des dissensions parmi les fidèles »*. Il a été suspendu à plusieurs reprises, une fois pendant deux ans...

Comment diable, dans ces conditions, a-t-il pu se retrouver doyen à Frounzé ? C'est Alapaiev qui donne l'explication, en forme d'aveu : l'homme convenait *« sur tous les plans »*, car il savait informer. En un mot, c'était un bon indic...

Les Nouvelles de Moscou observent qu'Alapaiev et son adjoint Ourikh avaient les moyens les plus légaux – la législation sur la religion étant ce qu'elle est en URSS – de tout savoir sur ce qui se passait à la cathédrale de la Résurrection et dans la paroisse. Seulement voilà, il y a des gens qui restent encore persuadés que *« notre Etat s'effondrerait sans les Mourzalev »*. *« Comme si délateurs et rapporteurs de tout acabit n'avaient pas déjà causé suffisamment de malheurs à notre pays. »*

Apparemment, Alapaiev et Ourikh ont perdu la partie. Non sans que le bureaucratisme ambiant – et quelques soutiens bien placés – ne leur aient permis de mener une longue bataille. L'une des plaintes contre Ourikh, adressée à un monsieur O. Roubtsov, chef de la section pour les inspections du Conseil pour les religions auprès du conseil des ministres de l'URSS, fut ainsi renvoyée... à Ourikh lui-même, avec charge de l'instruire.

A. J.

DANEMARK

M. Poul Schlüter a formé un nouveau gouvernement minoritaire

La troïka ultra-minoritaire chasse un trèfle à quatre feuilles minoritaire : l'épilogue, au moins provisoire, de la crise gouvernementale danoise que le nouvel et ancien premier ministre, M. Poul Schlüter (conservateur), vient de sortir de son chapeau en annonçant, le vendredi 3 juin, la composition de son nouveau gouvernement, laisse présager quelques turbulences à venir dans l'indécis royaume. Ce gouvernement est composé des partis conservateur, libéral et radical, qui ne disposent en tout et pour tout que de soixante-huit des cent soixante-dix-neuf sièges au Folketing (Parlement) élu lors des élections anticipées du 10 mai dernier.

COPENHAGUE
de notre correspondante

Après plus de trois semaines de crise et de suspense, on a l'impression d'avoir assisté à une sorte de jeu de qui perd gagne, dont les cartes ont été curieusement distribuées. Bien qu'ayant dû céder trois sièges au dernier scrutin législatif, le Parti conservateur du premier ministre garde ses neuf portefeuilles, dont deux seulement changent de titulaire. Les libéraux, qui, eux, avaient gagné trois mandats supplémentaires, se retrouvent avec un portefeuille en moins. Et le Parti radical, troisième partenaire de cette constellation, qui ne dispose plus que de dix sièges au lieu de onze dans l'hémicycle, s'est vu attribuer cinq portefeuilles.

Les radicaux jouaient un rôle charnière dans le dernier Parlement où ils apportaient un soutien critique au gouvernement sans y appartenir. Ils avaient déclenché la dernière crise en votant le 14 avril dernier une motion de la gauche exigeant un contrôle des navires de l'OTAN dans les eaux territoriales danoises pour vérifier qu'ils ne transportent pas d'armes nucléaires. Mis en minorité, M. Schlüter, qui gouvernait depuis 1982 avec une coalition de quatre partis de centre droit, avait décidé de dissoudre le Parlement et de faire appel à l'électorat. En votant massivement pour le Parti du progrès, d'extrême droite, passé de neuf à seize sièges, celui-ci avait renvoyé dos à dos l'ancienne coalition et les sociaux-démocrates, principal parti représenté au Parlement avec cinquante-cinq sièges.

Liberté de manœuvre

Après avoir longuement hésités les radicaux prennent la place des deux plus fidèles et loyaux soutiens de M. Schlüter depuis 1982 : le Centre démocrate et le Parti chrétien populaire, qui, eux, avaient conservé intacte leur position le 10 mai. Les cinq ministres *« remerciés »* de ces deux formations ne cachent pas leur amertume et leur déception ; ils estiment avoir été traités avec une incroyable désinvolture par M. Schlüter, qui avait conduit toutes les négociations sur la troïka dans leur dos et ne les avait prévenus des résultats qu'au dernier moment. Ils ont décidé de reprendre toute leur liberté de manœuvre.

Autre sujet d'étonnement, le portefeuille de la défense, jusqu'ici détenu par le Parti conservateur, passe aux mains du Parti libéral du ministre des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen, considéré comme un défenseur de l'appartenance pleine et entière du Danemark à l'organisation militaire intégrée de l'OTAN. Cette nomination, qui devrait quelque peu rassurer les alliés du Danemark, n'en paraît pas moins contradictoire avec l'entrée au gouvernement d'un parti où l'influence des thèses pacifistes a *toujours été forte*.

M. Schlüter ne paraît guère préoccupé, du moins pour l'instant, par cette situation. Il est persuadé qu'aucun parti de l'opposition n'osera, avant plusieurs mois, provoquer une nouvelle crise, la population étant fatiguée d'avoir eu à renouveler deux fois le Folketing en neuf mois et ne désirant absolument pas de nouvelles élections avant longtemps.

Le premier ministre se présentera, mardi prochain, devant les députés. A cette occasion, il prononcera un discours-programme, où il devrait notamment expliquer comment il envisage pour l'avenir les relations entre le Danemark et ses alliés.

CAMILLE OLSEN.

La composition du cabinet

Voici la liste du nouveau gouvernement :

Premier ministre : M. Poul Schlüter (conservateur).

Ministres :

Affaires étrangères : M. Uffe Ellemann-Jensen (libéral) ;
Finances : M. Palle Simonsen (cons.) ;
Justice : M. Erik Ninn-Hansen (cons.) ;
Economie : M. Niels Helveg Petersen (rad.) * ;
Environnement : Mme Lone Dybkjaer (rad.) * ;
Education et recherche : M. Bertel Haarder (lib.) ;
Affaires sociales : Mme Aase Olesen (rad.) * ;
Affaires ecclésiastiques : M. Torben Rechendorff (cons.) * ;
Energie : M. Jens Bilgrav-Nielsen (rad.) * ;
Pêche : M. Lars P. Gammelgaard (cons.) ;
Travail : M. Henning Dyremose (cons.) ;
Intérieur et coopération nordique : M. Thor Pedersen (lib.) ;
Culture : M. Ole Vig Jensen (rad.) * ;
Industrie : M. Nils Wilhjelm (cons.) ;
Trafic et communications : M. Hans Peter Clausen (cons.) ** ;
Impôts : M. Anders Fogh Rasmussen (lib.) ;
Santé : Mme Elsebeth Kock-Petersen (lib.) * ;
Agriculture : M. Laurits Toernaes (lib.) ;
Défense : M. Knud Enggaard (lib.) ** ;
Logement : Mme Agnete Laustsen (cons.) **.

* Nouveau ministre.
** Change de portefeuille.

Diplomatie

Commentant, à Londres, le sommet de Moscou

M. Reagan : « Nous entrons peut-être dans une ère nouvelle »

LONDRES
de notre correspondant

M. Reagan estime que *« les barrières de l'après-guerre sont peut-être en train de tomber »* et que *« nous entrons peut-être dans une ère nouvelle, celle de changements durables en URSS »*. Le président américain a présenté avec émotion ce bilan nuancé de sa visite à Moscou, mêlant, comme à son habitude, les anecdotes plaisantes et graves et ajoutant une touche de ferveur religieuse assez prononcée.

M. Reagan parlait, le vendredi 3 juin, au Guildhall, la vénérable chambre des corporations de la City, en présence du lord-maire vêtu de son habit d'apparat et de Mme Thatcher, qui avait sorti son plus beau chapeau. Le président a rendu à celle-ci un hommage appuyé pour avoir été parmi les premiers à suggérer qu'on pouvait *« faire des affaires »* avec M. Gorbatchev. *« A ce moment de notre histoire, madame le Premier Ministre, le monde entier vous salue, vous et votre courageuse nation »*, a-t-il déclaré. Mme Thatcher a approuvé du chef.

Le président américain est visiblement encore ému par ses impressions moscovites. Il pense que *« M. Gorbatchev est un homme sérieux, qui veut des réformes sérieuses »*. Ce qui se passe en URSS le fait *« hocher la tête d'admiration »*.

M. Reagan se garde pourtant de tout enthousiasme intempestif. L'événement est *« considérable »*. Il n'est pas encore *« décisif »*. Il conclut ainsi ce chapitre : *« Approuvons un changement honnête lorsqu'il se produit, mais restons prudents et restons forts. »*

Le président américain se vent solennel lorsqu'il évoque l'échange, le 1er juin, des instruments de ratification du traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), qui *« élimine pour la première fois dans l'histoire une catégorie entière de missiles américains et soviétiques »*. Mais il reste nécessairement flou sur l'autre négociation (START) qui vise une réduction des engins stratégiques (intercontinentaux) : *« Un traité START est maintenant à notre portée »*, dit-il seulement.

M. Reagan avait choisi Londres pour exposer, avant de rentrer à Washington, les conclusions de sa deuxième rencontre avec M. Gorbatchev. C'était l'occasion rêvée de réaffirmer la « relation spéciale » entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Ces liens ont joué, selon le président, *« un rôle crucial dans le succès »* du sommet de Moscou. Tous les alliés ne sont donc pas exactement logés à la même enseigne, même si le président a eu les mots qu'il fallait pour louer *« la solidité »* de l'OTAN. Mme Thatcher ne dit pas autre chose.

Le premier ministre a renvoyé l'ascenseur avec une fougue qu'elle ne déploie guère que pour les Etats-Unis en général et le président américain quel qu'il soit, mais en particulier Ronald Reagan. *« Merci pour ce sommet. Merci pour votre présidence. Merci pour votre profession de foi. Et Dieu bénisse l'Amérique ! »*, a-t-elle déclaré.

La cérémonie à Guildhall étalait tous les fastes de la vieille Angleterre. Elle témoignait en même temps de ses traditions démocratiques puisque le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, était assis non loin de Mme Thatcher, à côté des anciens premiers ministres Callaghan et Wilson. M. Kinnock a contesté, après coup, la version abondamment développée ici par la presse populaire selon laquelle M. Reagan aurait *« passé le flambeau du leadership occidental »* à Mme Thatcher. C'est aller sans doute un peu vite en besogne.

Mais l'escale londonienne du président américain a été une réussite de plus de cette petite société d'admiration mutuelle que celui-ci a fondée il y a huit ans avec Mme Thatcher. Cette dernière pourra certainement encore exprimer ses sentiments en novembre prochain lorsqu'elle rencontrera, à Washington, M. Reagan... ou son successeur.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La préparation du sommet de Toronto

Le chef du gouvernement italien a rencontré MM. Mitterrand et Rocard

Le président du Conseil italien, M. Ciriaco de Mita, s'est entretenu, le vendredi 3 juin à Paris, avec MM. Mitterrand et Rocard. Ce premier contact de M. de Mita en tant que nouveau chef du gouvernement italien avec les dirigeants français a été consacré essentiellement à la préparation du sommet des pays industrialisés à Toronto (19-21 juin) et du sommet européen à Hanovre (26-28 juin). M. de Mita a notamment insisté sur la nécessité de donner à la construction européenne une dimension sociale et de ne pas se borner à abattre les frontières économiques et monétaires. Dans le domaine de la défense, il a souligné la volonté de l'Italie de développer avec ses partenaires, en particulier la France et la RFA, une coopération scientifique et technique.

A propos du sommet de Toronto, MM. Mitterrand et de Mita ont montré *« une sensibilité très proche »* sur le problème de l'endettement qu'ils tiennent pour le dossier prioritaire, a-t-on indiqué à l'Elysée. Le président de la République avait annoncé la veille qu'il allait soumettre aux pays participant au sommet de Toronto une série de propositions à ce sujet.

● **Essais nucléaires français : la Nouvelle-Zélande proteste.** – Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères a qualifié, vendredi 3 juin, d'*« offensante »* la proposition faite la veille à New-York par M. Roland Dumas de divulguer le nombre des essais nucléaires français dans le Pacifique au cours des douze derniers mois (*le Monde* du 4 juin). Pour M. Russell Marshall, il est choquant que l'on *« fasse des essais dans le Pacifique Sud et qu'on nous dise simplement à la fin de douze mois ce que nous savons déjà »*. – (AFP, UPI.)

Amériques

PÉROU : le mouvement de protestation contre les massacres de paysans

Les affrontements entre la police et les étudiants s'intensifient

LIMA
de notre correspondante

Pour la quatrième journée consécutive, le vendredi 4 juin, de violents affrontements ont opposé étudiants et policiers dans la capitale péruvienne. Le mouvement de protestation s'élevant contre le massacre, le 14 mai, d'une trentaine de villageois de la commune andine de Cayara, dans le département d'Ayacucho, est parti mardi de la faculté de médecine de l'université San Marcos, située en plein centre ville. Comme les camions-citernes lance-eau, les bombes lacrymogènes et les gaz vomitifs ne parvenaient pas à disperser les manifestants, des *« aigles noirs »* du bataillon d'élite des forces de choc, ont fait usage de leurs revolvers. Un jeune homme a été tué d'une balle dans la tête, plusieurs autres ont été blessés.

Mercredi, les combats de rue s'étaient concentrés autour du campus. Un détachement de la police a fait irruption dans la cité, violant l'autonomie universitaire, pour arrêter une cinquantaine d'étudiants. Jeudi et vendredi, les accrochages ont continué, faisant de nouveaux blessés et entraînant de nouvelles arrestations. Cinq cents étudiants ont été interpellés puis relâchés vendredi. En fin de soirée, ce sont cette fois les parents des victimes de la « sale guerre » entre l'armée et la guérilla qui ont pris le relais sur la place Manco-Capac, exigeant des sanctions drastiques pour les responsables du massacre de Cayara et de tous les excès commis depuis cinq ans.

De nouvelles manifestations universitaires sont prévues pour la semaine prochaine, bien que le ministère de l'intérieur, dirigé par un militaire à la retraite depuis le remaniement du 16 mai dernier, l'amiral Juan Soria, ait prévenu à l'avance que *« les fauteurs de troubles seront traités avec une main de fer »*.

Témoignages contradictoires

Une commission d'enquête du Sénat devait se rendre à la fin de la semaine à Cayara pour essayer d'élucider cette sombre affaire car la version officielle donnée par l'armée contredit les nombreux témoignages, recueillis de première main, par des parlementaires et des représentants des organisations de défense des droits de l'homme.

En effet, le chef politique et militaire de la région d'Ayacucho, qui a été placée en état d'urgence, le général Valdivia, a fait publier un communiqué sur les incidents de Cayara, dans lequel il explique : *« A la suite d'une embuscade tendue par les guerilleros du Sentier lumineux* [maoïstes] *contre un convoi militaire, le 13 mai dernier, les soldats n'ont fait que se lancer à la poursuite des « délinquants terroristes », tuant dix-huit d'entre eux au cours de multiples affrontements. »*

De leur côté, les rescapés du massacre de Cayara ont une autre version : le 14 mai l'armée a bien fait irruption à Cayara, mais, pour tuer un premier habitant à l'entrée du village, puis cinq dans l'église, et enfin une cinquantaine d'autres dans les champs situés en contre-bas. Ils assurent également que les corps des victimes ont été enterrés dans une dizaine de fosses communes.

Le procureur Carlos Escobar, autorisé à se rendre sur les lieux treize jours plus tard en compagnie de médecins légistes et de quelques parlementaires, a pu constater que les fosses étaient vides. De nouveaux témoins lui ont assuré que les soldats ont déterré les cadavres de nuit et les ont emportés quarante-huit heures avant l'arrivée des médecins. *« Il ne s'agit plus seulement d'un crime collectif,* dénonce le procureur, *mais d'obstruction à la justice, ce qui aggrave le délit commis par le commandement militaire d'Ayacucho. »*

Le président Alan Garcia s'est rendu aussi à Cayara. Commentant sa visite, il a déclaré : *« J'y suis allé principalement pour voir l'endroit où sont morts un capitaine, un sergent et deux caporaux dont personne ne se souvient en ce moment. Le respect des droits de l'homme ne doit pas être restreint à l'usage des terroristes. Il doit bénéficier à tous les Péruviens et tout spécialement à ceux qui défendent la démocratie. Dans cette région, l'armée défend la démocratie, défend la patrie, et elle doit donc recevoir l'appui du pays tout entier pour mener à bien sa lutte contre la subversion. S'il y a eu des excès, ceux-ci ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de l'armée (en tant qu'institution). »* Une mise au point qui ressemblait à une promesse de confiance pour les militaires.

NICOLE BONNET.

ÉTATS-UNIS : la course à la Maison Blanche

Eugène McCarthy, candidat « du troisième type »

Démocrate ou républicain ? Républicain ou démocrate ? Tous les quatre ans, le choix finit par devenir lassant. Et pour peu que les prétendants à la Maison Blanche soient particulièrment peu enthousiasmants, l'Amérique se prend à rêver, mais à rêver seulement, d'une *« candidature du troisième type »*.

Car, jusqu'ici, il faut bien le dire, du champion ségrégationniste George Wallace en 1972 au cérébral *« yuppie »* John Anderson en 1980, pour ne citer que les plus sérieux, tous ces troisièmes hommes providentiels ont fini, après s'être cassé les dents sur les réglementations fédérales et les chausse-trappes financières en période électorale, par faire précisément la démonstration de l'*« inexpugnabilité »* du bipartisme.

Est-ce la perspective peu émoustillante à l'automne d'un duel Bush-Dukakis ? Ou encore l'émergence, souvent dans le sillage tourbillonnant du pasteur Jesse Jackson, d'une frange libérale que l'on avait crue sacrifiée dans la grande opération de *« recentrage »* du Parti démocrate ? Toujours est-il que l'ancienne colombe de la contestation contre la guerre du Vietnam, l'ex-sénateur du Minnesota Eugene McCarthy, a décidé de se présenter, pour la quatrième fois de sa longue carrière, à la Maison Blanche. Bénéficiant, à coup sûr, de l'effet de surprise, M. McCarthy entend, en « indépendant », apporter à soixante-douze ans, du sang neuf, si l'on peut dire, dans la compétition.

Certes, l'expérience de John Anderson en 1980 était finalement encourageante (passant la barre des 5 % de suffrages au soir du scrutin, il avait au moins réussi à se faire rembourser ses frais) ; par ailleurs, le bon usage de la télévision remplace parfois avantageusement une campagne, mais M. McCarthy ne peut guère espérer, avec un dossard aussi modeste que celui du *« consumer party »* (quatre mille membres et une présence effective dans six Etats), mobiliser les foules, le principal titre de gloire du parti étant d'avoir obtenu environ 20 % des voix à l'automne dernier au conseil municipal de Philadelphie.

Reste la personnalité de M. McCarthy, et l'aura d'estime et de sympathie qu'il tire de son passé. Après tout, c'est en terminant — là encore à la surprise générale ! — brillant second, le 12 mars 1968, derrière le président sortant Lyndon Johnson, à la primaire démocrate du New-Hampshire, avec à peine 5 % de moins que lui, qu'il avait forcé en quelque sorte le président à renoncer à se représenter. Et celui-ci qui, sûr de son succès, avait fait programmer la convention démocrate de Chicago pour coïncider avec son anniversaire, le 27 août, avait annoncé le 31 mars, écœuré par le succès de ce trublion libéral vite devenu le porte-parole de la grogne des campus, à la fois qu'il quittait la course à la présidence et qu'il mettait un terme aux bombardements du Vietnam au nord du vingt et unième parallèle.

Au moment où, nostalgie aidant, les ouvrages s'accumulent, vingt ans après, sur les années 60 et où l'Amérique soupire rétrospectivement sur l'anniversaire de la mort de deux de ses héros assassinés, Robert Kennedy et Martin Luther King, peut-être sera-t-elle après tout heureuse de retrouver, même à titre symbolique, celui qui a décidément pour vocation d'être le « poil à gratter » d'une classe politique qui ne se renouvelle pas assez.

M.-C. D.

Proche-Orient

TUNISIE

Le président Ben Ali réaffirme son soutien aux dirigeants palestiniens

TUNIS
de notre envoyée spéciale

« La Tunisie du 7 novembre [date de la prise du pouvoir par le président Ben Ali] *réaffirme solennellement qu'elle continuera à accueillir à bras ouverts les camarades d'Abou Jihad au sein du commandement de l'OLP, quels que puissent être les complots, la perfidie, les défis. »* M. Ben Ali lui-même, en compagnie de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, du président mauritanien, M. Ould Taya, en visite à Tunis, de M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, présidait la cérémonie religieuse en mémoire d'Abou Jihad, numéro deux de l'OLP, assassiné par un commando israélien, le 16 avril dernier, à Tunis.

Le chef de l'Etat tunisien a voulu reconfirmer avec éclat le soutien de son pays à la gauche palestinienne. Si, au lendemain des bombardements israéliens sur les bureaux de l'OLP dans la banlieue de Tunis en 1985, l'ancien président Bourguiba avait souhaité, sans toutefois le demander, le départ des dirigeants palestiniens, l'atmosphère est tout autre aujourd'hui. Non sans quelque emphase, le président Ben Ali a même affirmé : *« Les lâches agressions sionistes contre la Tunisie ne peuvent qu'ajouter à notre fierté parce qu'elles démontrent que la Tunisie est un pays-clé parmi ceux de l'affrontement. »*

Interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements de la foule, le président Ben Ali, qui est allé lui-même chercher la femme d'Abou Jihad pour la faire monter sur la tribune à ses côtés, a exalté la mémoire du commandant en chef adjoint des forces palestiniennes, en soulignant que *« chaque enfant palestinien dans les territoires occupés est un Abou Jihad »*. Plusieurs délégations d'Etats amis de l'OLP, de nombreux membres du gouvernement tunisien, des personnalités comme Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, qui avait participé à l'opération avortée du bateau du retour, les représentants des partis politiques tunisiens et arabes participaient à cette cérémonie organisée conjointement par la Tunisie et L'OLP.

Visiblement ému au début de son intervention, M. Yasser Arafat a réaffirmé en mémoire d'Abou Jihad *« mon frère bien-aimé »*, la volonté de poursuivre la lutte jusqu'à la libération de la Palestine, martelant à plusieurs reprises : *« La parole est la parole, un serment est un serment. »* Sur un plan plus politique, le chef de l'OLP a de nouveau déclaré, au moment où M. Shultz entame une nouvelle tournée au Proche-Orient, que le plan du secrétaire d'Etat américain ne pouvait déboucher sur la paix. *« On veut nous imposer un condominium dans les territoires occupés. Des promesses révisionnistes ? Je leur réponds que les Palestiniens sont des oiseaux non comestibles et que la révolution se poursuivra jusqu'à la victoire et la fin de l'occupation. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

LIBAN

Les miliciens d'Amal sont rebaptisés « soldats »

BEYROUTH
de notre correspondant

Amal n'a plus de milices mais le mouvement chiite a toujours des miliciens, rebaptisés *« soldats »*, auxquels il est instamment recommandé de se rendre au Liban sud pour combattre Israël. Tel est le *« new look »* annoncé par le chef d'Amal, M. Nabih Berri, qui s'adapte, en fidèle allié qu'il a toujours été, aux réalités découlant de l'entrée des troupes syriennes dans la banlieue sud de Beyrouth-Ouest et aux nécessités de la politique de Damas, basée à présent sur la disparition des milices de tout Beyrouth, et dont la cible est les Forces libanaises en secteur chrétien.

Ayant chaudement remercié la Syrie pour avoir mis fin à la guerre de la banlieue sud, M. Berri a annoncé la dissolution de *« toutes les milices d'Amal sauf au Sud »*, où, au contraire, il se propose de multiplier les camps d'entraînement Il a souligné que son mouvement n'était plus en charge de la sécurité ni à Beyrouth (Ouest) ni dans sa banlieue sud, ni dans la Bekaa ni partout ailleurs, où il s'en remet à l'ordre syrien.

Avant d'en arriver à l'annonce de ces décisions, M. Berri avait, dans un long préambule, expliqué les raisons de la défaite d'Amal dans la banlieue sud qu'il a reconnu avoir été *« presque totale »* : trahisons monnayées dans ses rangs, bonne volonté et bonne foi à l'égard de ses rivaux, travail de sape visant à montrer comme un crime la fidélité de son mouvement au Liban et son alliance avec la Syrie. Sans nommer le Hezbollah, il l'a nettement accusé d'avoir déclenché la guerre non seulement dans la banlieue sud, où il l'a gagnée, mais également au Liban sud, où il l'a perdue, et d'avoir saboté tous les accords, y compris ceux conclus sous l'égide de l'ambassade d'Iran.

Entre-temps, dans la banlieue sud, la vie ne reprend qu'avec hésitation. Le quartier est quadrillé de postes de contrôle syriens, le nombre de soldats déployés variant, selon les estimations, entre mille cinq cents et trois mille. Ils n'ont introduit ni chars ni armes lourdes. Les miliciens, aussi bien d'Amal que du Hezbollah, sont encore partout dans la rue, mais ne portent plus d'armes ou de treillis. Damas respecte scrupuleusement l'accord conclu avec Téhéran, et ses troupes ont manifestement l'ordre d'intervenir le moins possible et de ne pas compromettre le fragile équilibre obtenu dans ces quartiers. Sous le regard placide des soldats syriens, des intégristes peignent des portraits géants de l'imam Khomeiny, alors qu'en rentrant à Beyrouth-Ouest l'armée de Damas avait fait disparaître toutes les photos placardées, à l'exception de celles du président Assad.

LUCIEN GEORGE.

Fusillade entre gardes du corps de l'ambassadeur américain et miliciens chrétiens

Un incident de la circulation, le jeudi 2 juin, à Beyrouth-Est, a dégénéré en fusillade au passage d'un convoi automobile dans lequel se trouvait l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, M. John Kelly. Cette fusillade, qui n'a fait aucune victime, a opposé des gardes du corps de l'ambassadeur américain à des miliciens chrétiens des Phalanges. M. Kelly s'est entretenu de cet incident avec le président Amine Gemayel, et les autorités libanaises ont annoncé avoir ouvert une enquête. Washington semble vouloir minimiser la portée de cette fusillade, l'attribuant à une simple *« querelle »* due à un embouteillage. – *(AFP.)*

IRAN

M. Rafsandjani : la guerre « à n'importe quel prix »

Au lendemain de sa désignation par l'imam Khomeiny comme commandant en chef des forces armées iraniennes par intérim (*le Monde* du 4 juin), le président du Parlement, M. Hachemi Rafsandjani, a affirmé la volonté de Téhéran de poursuivre la guerre contre l'Irak jusqu'à *« la réalisation de tous les objectifs fixés par l'imam Khomeiny »*. *« Si nous relâchons un tant soit peu la pression dans cette guerre, nous subirons de lourdes pertes »*, a-t-il dit, ajoutant qu'*« il serait naïf de croire que l'ennemi va nous laisser tranquilles »*.

M. Rafsandjani a en outre insisté sur la nécessité de la présence en nombre de combattants sur le front. *« L'Iran,* a-t-il déclaré, *s'appuie, dans ce conflit, sur la mobilisation de ses forces »* et *« leur absence sur les fronts nous rendra faibles »*. Dans une claire référence aux récents revers enregistrés par l'Iran, M. Rafsandjani a, d'autre part, déclaré à la grande prière du vendredi à Téhéran, que les Iraniens devaient *« prendre la situation plus au sérieux »*, réitérant *« la détermination sans faille »* de son pays à *« poursuivre la guerre contre l'Irak à n'importe quel prix »*.

Pour sa part, le commandant des Gardiens de la révolution, M. Mohsen Rezai, a, dans un message adressé à M. Rafsandjani, émis l'espoir que, en s'appuyant sur *« la mobilisation des forces armées »*, le président du Parlement pourrait *« créer un nouvel élan sur le front »*.

Sur le terrain, pour la première fois depuis le début de la guerre, l'aviation iranienne a effectué un raid, vendredi, contre l'une des résidences du président Saddam Hussein, dans le village d'Owja, à 20 kilomètres de Tikrit, la ville natale du président irakien. Selon Bagdad, plusieurs bombes larguées par un F-4 iranien sont tombées à proximité de la résidence, sans toutefois faire de victime. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

SRI-LANKA

Les élections locales se sont déroulées dans un calme relatif

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Dans le contexte sri-lankais, où la violence et l'intimidation sont la règle, le déroulement d'élections locales, le vendredi 3 juin, peut être considéré comme un relatif succès. En dépit des menaces proférées par les extrémistes cinghalais du JVP, qui avaient appelé au boycottage des élections (ainsi d'ailleurs que le SLFP, le principal parti d'opposition), le taux de participation électorale a été de 62 % dans la province du Centre et de 53 % dans la province de l'Ouest.

La campagne électorale avait été marquée par plusieurs assassinats, mais la violence a été en quelque sorte circonscrite, probablement à la suite des ordres de tirer à vue donnés aux forces de sécurité. En outre, si de nombreux cas de fraude électorale ont été signalés, la plupart des observateurs à Colombo estiment que, dans l'ensemble, *« il y a eu bien pire »*. L'UNP (Parti national unifié), formation du président Jayewardene, l'emporte dans les conseils régionaux, obtenant 52 sièges sur 102 dans la province de l'Ouest et 35 sur 56 dans celle du Centre.

Au sein du conseil provincial du Centre, le parti au pouvoir aura cependant une majorité fragile de deux sièges, puisque l'USA (Alliance socialiste unifiée, une coalition de quatre partis de gauche) le talonne avec 42 sièges. Le SLMC (Congrès musulman sri-lankais) et le LP (Parti libéral), deux autres formations d'opposition, ont obtenu respectivement 6 et 2 sièges.

Ces élections interviennent après celles qui se sont déroulées le 28 avril dans quatre autres provinces (Centre-Nord, Uva, Nord-Ouest et Sabaragamuwa) où l'UNP a également obtenu la majorité absolue. Ce processus électoral ne permet qu'imparfaitement, en l'absence du SLFP, de mesurer l'état des forces politiques avant les élections parlementaires et présidentielle qui doivent avoir lieu cette année. Le président Jayewardene, de son côté, ne va pas manquer d'utiliser les résultats comme une sorte de référendum déguisé sur sa politique d'étroite collaboration avec l'Inde sur le problème tamoul.

Mais là encore, la démonstration est loin d'être concluante : les élections des conseils provinciaux ne seront achevées que lorque les régions du Nord et de l'Est, d'une part, du Sud, d'autre part, se seront prononcées. Dans les deux premières, l'armée indienne poursuit ses opérations contre les tamouls du LTTE (Tigres libérateurs de l'Elam tamoul) et les conditions d'un scrutin ne semblent pas réunies. Dans la province du Sud où des opérations électorales doivent avoir lieu le 9 juin, le JVP fait régner, apparemment en tout impunité un climat de terreur quotidienne.

Les élections pour les conseils provinciaux sont la pièce maîtresse de l'accord indo-sri-lankais, qui prévoit, à terme, la décentralisation des pouvoirs en faveur de la minorité tamoule, cela afin de réduire les tensions ethniques dans l'île. Cet objectif n'a jamais paru aussi éloigné.

LAURENT ZECCHINI.

CHINE

M. Deng Xiaoping estime que la réforme des prix représente un « gros risque »

M. Deng Xiaoping a déclaré, le vendredi 3 juin, à Pékin, que la réforme des prix représentait un *« gros risque »*, mais que la population chinoise était prête à supporter l'actuelle inflation à deux chiffres. *« Il vaut mieux faire face à des difficultés à court terme plutôt qu'à long terme »*, a estimé le numéro un chinois au cours d'une réunion rapportée par l'agence Chine nouvelle. Il faut donc *« préparer des contre-mesures afin que le ciel ne nous tombe pas sur la tête »*.

Ces déclarations ont été faites peu après la réunion extraordinaire du bureau politique du PC chinois qui, pendant trois jours, a discuté des réformes. Au premier plan figure la libération des prix, jugée indispensable par le pouvoir pour permettre à la Chine de devenir un pays développé vers l'an 2050. *« C'est pourquoi,* a dit M. Deng, *nous sommes déterminés à courir le risque. »* L'intervention de M. Deng en faveur des réformes a pour objet de rassurer la population face au dérapage des prix, à l'inflation, à l'accroissement des disparités de revenus et au développement de la corruption et de la criminalité. – *(UPI.)*



La situation en Nouvelle-Calédonie

M. Rocard : « La mission a réussi à renouer les fils du dialogue »

M. Michel Rocard a affirmé, le vendredi 3 juin, au Mans, qu'il était *« essentiel que le rétablissement de la paix civile en Nouvelle-Calédonie cesse d'être un enjeu de politique partisane en métropole »*.

Le premier ministre a ajouté, à propos des suites judiciaires données à l'assaut d'Ouvéa, en faisant allusion aux critiques formulées à ce sujet par MM. Michel Debré et Pierre Messmer : *« Certains ont cru pouvoir interpréter cette décision comme une mise en cause de l'armée et de la gendarmerie, après une mission difficile et couronnée de succès, et alors même qu'ils exécutaient les ordres du pouvoir politique. Mais il résulte des enquêtes qui ont été effectuées que des actes contraires au devoir militaire, comme à l'honneur, auraient été commis. Et dans notre Etat de droit, seule la justice peut dire si c'est vrai ou si c'est faux et où se situent les responsabilités. » « J'ai trop le souci de l'indépendance nationale et de la sécurité de la France pour mettre en cause l'armée et la gendarmerie*, a indiqué M. Rocard, *mais j'ai aussi trop le respect de nos armes pour les identifier, dans leur ensemble, à des comportements individuels répréhensibles. Pour le reste, je n'en parlerai pas d'ici aux élections législatives pour que la situation sur le territoire ne fasse pas l'objet d'une exploitation politique. »*

Les répliques à MM. Debré et Messmer

Auparavant, à Saint-Etienne, le chef du gouvernement avait estimé que la mission œcuménique envoyée sur le territoire sous la conduite de M. Christian Blanc avait *« réussi à renouer les fils du dialogue »*. *« Chaque jour qui passe et qui confirme que l'on se parle à nouveau entre communautés est un jour de progrès,* avait affirmé le premier ministre. *On s'insulte moins par voie de presse. »* M. Rocard avait précisé que la « mission du dialogue » serait sans doute de retour à Paris *« la semaine prochaine ou la semaine immédiatement suivante »* et que le rapport de M. Blanc servirait de base au projet de nouveau statut du territoire.

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a vivement réagi, pour sa part, aux accusations de MM. Debré et Messmer (*le Monde* du 4 juin). *« Ceux qui portent atteinte à l'honneur de l'armée sont ceux qui commettent des actes contraires au devoir militaire et non ceux qui les sanctionnent*, a-t-il déclaré vendredi. *M. Debré ne possède pas tous les éléments du dossier. Il semble ignorer que j'ai fait procéder à une enquête de commandement par les deux inspecteurs généraux de l'armée de terre et de la gendarmerie. Les premiers éléments de cette enquête font malheureusement apparaître des faits incontestables et qui sont contraires au devoir militaire. »*

Les propos de MM. Debré et Messmer, anciens premiers ministres et anciens ministres de la défense, ont également été critiqués par M. Pierre Mauroy. Le premier secrétaire du Parti socialiste a notamment déclaré : *« Il serait bon, après leurs déclarations inadmissibles, que MM. Debré et Messmer fassent clairement savoir s'ils considèrent que les lois de la République sont les mêmes sur le territoire français, si elles s'appliquent de la même manière sans distinction de race, de relation ou de fonction, à tous les Français. Depuis 1986 la politique de Jacques Chirac, appliquée par Bernard Pons, a conduit à l'échec total en Nouvelle-Calédonie. Dans l'affaire d'Ouvéa, la responsabilité du pouvoir politique est nettement engagée et grave. Nul ne songe à mettre en cause l'armée. Si des manquements sont reconnus, il serait inacceptable que la vérité ne soit pas établie et des des sanctions ne soient pas prises. »*

Les suites judiciaires de l'assaut d'Ouvéa

« Le tribunal de Nouméa veut enterrer le dossier »

estiment les défenseurs des familles des victimes canaques

Me Gustave Tehio, l'avocat représentant à Nouméa les familles des dix-neuf Mélanésiens tués lors de l'assaut mené le 5 mai pour libérer vingt-quatre otages d'Ouvéa, a vivement dénoncé, le vendredi 3 juin, le fait qu'il n'y ait toujours pas eu d'autopsie, notamment à la suite de l'ouverture d'une information judiciaire contre X...

« Ce retard est choquant et anormal, a-t-il déclaré à l'AFP. *On traîne du pied au tribunal de Nouméa et on veut enterrer le dossier. Ils n'ont pas envie d'aller plus loin, mais comme la chancellerie l'a demandé, ils sont obligés de continuer. »*

Selon Mᵉ Tehio, l'autopsie n'aura pas lieu au plus tôt avant le mercredi 8 juin. L'avocat, défenseur de nombreux indépendantistes incarcérés, a affirmé qu'il s'était rendu vendredi au palais de justice de Nouméa, afin de demander quand il devait se *« tenir prêt pour assister à l'autopsie en compagnie du médecin des familles »*. Rien n'est prévu pour les quatre prochains jours, lui a-t-on répondu en substance.

Mᵉ Tehio a, d'autre part, regretté qu'il n'y ait pas eu *« dès le début »* autopsie des dix-neuf victimes canaques. *« Ça n'a pas été fait, contrairement aux coutumes locales »*, a-t-il souligné. *« Pour les dix de Hienghène* (les indépendantistes canaques, dont deux frères de M. Tjibaou, tués dans une embuscade en décembre 1984), *on a fait l'autopsie en six heures »*, a-t-il rappelé, réfutant ainsi certaines affirmations de source judiciaire à Nouméa, selon lesquelles l'autopsie des dix-neuf Mélanésiens tués à Ouvéa n'avait pu être réalisée en raison de contingences matérielles et pour des questions d'hygiène. Ces sources faisaient notamment état de l'absence de morgue à Ouvéa, de l'insuffisante capacité de la morgue de Nouméa et du nombre d'heures trop important qu'aurait nécessité l'autopsie de dix-neuf corps.

« Les autopsies auraient pu être réalisées en une douzaine d'heures, avant le début de la décomposition des corps », a estimé l'avocat qui a également démenti les informations faisant état de la réalisation à Ouvéa, au lendemain de l'assaut, d'*« expertises médico-légales très approfondies »*. *« Les deux experts venus sur place n'ont fait que de simples constatations médicales »*, a-t-il dit.

Mᵉ Tehio a enfin annoncé qu'il avait fait appel, vendredi, d'une ordonnance d'irrecevabilité rendue à Nouméa, sur la base de l'article 698-2 du code pénal, à la suite de la plainte qu'il avait déposée, avec constitution des parties civiles, au nom des familles des dix-neuf tués.

Les quatre gendarmes tués à Fayaoué n'ont pas été « massacrés » à l'arme blanche

établissent les rapports d'autopsie

Les rapports d'autopsie — dont nous publions ici les principales conclusions — et les certificats de décès des quatre gendarmes victimes de l'attaque, le 22 avril dernier, de la brigade de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa, établissent sans équivoque qu'aucun de ces quatre hommes n'a été victime de blessures mortelles par arme blanche. Ce scénario avait pourtant été évoqué depuis plus d'un mois par plusieurs responsables du RPR. Il était aussi présenté comme un fait acquis dans les milieux anti-indépendantistes.

D'autre part, Mᵉ Gustave Tehio, l'un des avocats des familles des dix-neuf indépendantistes morts pendant ou après l'opération « Victor », a vivement protesté, le vendredi 3 juin, à Nouméa, contre les lenteurs de l'instruction qui a été confiée à Mˡˡᵉ Joëlle Rondreux. Le magistrat instructeur de Nouméa n'a toujours pas désigné les experts métropolitains qui devront pratiquer l'autopsie des corps de trois des indépendantistes mélanésiens. Plus d'un mois après le drame, ces autopsies seront particulièrement difficiles à réaliser. Leur résultat pourrait toutefois permettre d'apporter de précieuses données sur les conditions dans lesquelles certains des indépendantistes ont trouvé la mort.

Les autopsies de trois des quatre gendarmes décédés après l'attaque, le 22 avril, de la brigade de gendarmerie de Fayaoué, chef-lieu de l'île d'Ouvéa, ont été pratiquées, le 24 avril, à la morgue municipale de Nouméa. Les rapports d'autopsie sont datés du 27 avril. Ils sont signés de deux médecins militaires : les docteurs Jean Veran, chirurgien orthopédique, chef de service du centre hospitalier territorial Gaston Bourret, de Nouméa, et Jean-Pierre Deconinck, son assistant. Les principales conclusions de ces rapports, longs et très détaillés, sont par ailleurs reprises dans les certificats de décès, datés du 25 avril, signés par le docteur Jacques Le Lann, médecin-chef du commandement des forces de gendarmerie de Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Les autopsies des deux médecins du Centre hospitalier territorial de Nouméa ont été pratiquées sur les corps d'Edmond Dujardin (né le 25 février 1956 à Chartres), de Jean Zawatsky (né le 19 février 1952 à Roubaix) et de Daniel Leroy (né le 13 août 1948 à Lomme, dans le département du Nord). Le premier des trois rapports conclut à une mort consécutive à une plaie thoracique par arme à feu. Cette mort était due à un « hémothorax » (collection de sang dans le thorax) particulièrement massif, d'un volume de 3 litres, ainsi qu'à des lésions graves d'un poumon et des vaisseaux. Ce rapport fait aussi état de *« plaies situées au niveau de la main »*, *« plaies qui doivent avoir pour origine une balle tirée par une arme à feu qui, en transfixiant la région carpo-métacarpienne, a créé deux [...] dislocations »*. Les médecins déclarent ne pas pouvoir préciser la distance de l'arme au moment du tir. Il semble que ce soit cette blessure de la main droite qui, à un moment, fut imputée à l'utilisation d'une arme tranchante.

Le rapport de l'autopsie pratiquée sur le cadavre de Jean Zawatsky note que *« la région crânienne est le siège d'une très importante lésion à type de fracas osseux avec plaie crânio-cérébrale à localisation supérieure et quasimédiane en regard du vertex »*. L'hypothèse d'une mort due à un projectile tiré par une arme à feu de fort calibre — un fusil à lunette, indique-t-on par ailleurs — semble acquise. Enfin, le rapport de l'autopsie de Daniel Leroy fait état de *« nombreuses plaies dont les caractéristiques font évoquer le diagnostic de lésions par arme à feu »*. Le certificat de décès note, quant à lui, *« un polycriblage par plombs de gros calibre, hémothorax, hémopéricarde et plaie au cœur »*.

Rumeurs sans fondement

Les chirurgiens de Nouméa auraient aussi conclu, pour cette victime, à une vingtaine de lésions correspondant à onze plombs dont trois auraient pu être extraits du cadavre.

Le certificat de décès du quatrième gendarme, Georges Moulié, signé le 26 avril par le docteur Deconinck, mentionne des *« plaies crâno-cérébrales avec projectiles inclus »*. D'autre part, l'un des gendarmes blessés, Jean Florentin, souffre d'un *« traumatisme crânien avec embarrure fronto-pariétale »* et de *« plaies cranio-cérébrales »* ainsi que d'un traumatisme cervical et de fractures des phalanges. *« L'embarrure »* (enfoncement d'une zone osseuse du crâne) pourrait correspondre à l'utilisation, rapportée par les gendarmes témoins du drame, d'un tamioc (machette) par l'un des assaillants. Elle ne peut, toutefois, à elle seule permettre de conclure quant à la manière dont cet instrument, à la fois tranchant et contondant, a pu être utilisé contre les gendarmes.

Ainsi, il apparaît que les quatre gendarmes de la brigade de Fayaoué sont décédés des suites de blessures provoquées par différents types d'armes à feu. Aucune mutilation ne semble avoir été pratiquée par les assaillants. Ces conclusions médicales rejoignent les explications officielles qui avaient été faites quelques jours après le drame par la direction générale de la gendarmerie nationale à Paris (*le Monde* du 28 avril).

Les rapports d'autopsie infirment donc les premières rumeurs — qui continuent à être évoquées tant à Nouméa qu'à Paris — concernant des cadavres qui auraient été décapités et mutilés — et concernant l'utilisation de haches ou de machettes. Elles avaient commencé à circuler avec les premières déclarations, le 23 avril, de M. Bernard Pons expliquant que les gendarmes avaient été tués *« à coups de hache et de sabre d'abattis »* après que M. Jacques Chirac eut parlé d'actes de *« sauvagerie »* et de *« barbarie »* commis *« sans doute »* sous l'emprise *« de la drogue et de l'alcool »*. Plus récemment, d'autres porte-parole du RPR ont repris cette hypothèse.

« Sonder » les trajets des projectiles

Ainsi, il y a quelques jours, M. Didier Julia, député sortant RPR de Seine-et-Marne, déclarait : *« Personne ne parle des deux gendarmes qui ont eu un bras et une jambe coupés à coups de hache, qui n'ont bénéficié d'aucun garrot et qui sont morts. »*

Enfin, M. Jean Bothorel écrivait dans *le Figaro* daté du 1ᵉʳ juin. *« L'affaire d'Ouvéa a un point de départ que l'on feint d'oublier : le 22 avril, quatre gendarmes étaient massacrés et découpés à coups de machette. »* Fallait-il en rajouter dans l'horreur de cette tuerie injustifiable ? De telles déclarations ont provoqué des réactions dans les milieux indépendantistes néo-calédoniens ; *l'Avenir calédonien*, organe de l'Union calédonienne, publie ainsi dans son dernier numéro les photocopies des certificats de décès de trois des victimes de Fayaoué.

D'autre part une question se pose concernant les autopsies d'Alphonse Dianou, Wenceslas Lavelloi et Waïna Amossa. Compte tenu des données classiques de la médecine légale et des caractéristiques climatiques de l'île d'Ouvéa, où sont inhumés ces cadavres, il apparaît évident, pour plusieurs médecins légistes experts nationaux, que l'autopsie demandée sera très délicate, tout au moins pour ce qui concerne les « parties molles » des cadavres qui, selon toute vraisemblance, sont déjà en état de décomposition.

Des constatations médico-légales ont toutefois déjà été effectuées, le vendredi 6 mai, sur l'île d'Ouvéa par les docteurs Veran et Deconinck sur les dix-neuf cadavres. *« Il n'était pas alors possible, pour diverses raisons matérielles, de faire pratiquer ce jour-là dix-neuf autopsies*, indique-t-on à Nouméa de source judiciaire. *Ces autopsies n'étaient possibles ni sur l'île d'Ouvéa ni à Nouméa, où la morgue municipale n'avait pas la capacité d'accepter et de conserver dix-neuf cadavres. C'est pourquoi il a été décidé d'avoir recours aux deux médecins du Centre hospitalier territorial afin de pratiquer des expertises médico-légales externes, mais approfondies. »*

Il semble notamment que les docteurs Varan et Deconinck aient fait une série d'observations concernant les orifices d'entrée et de sortie des plaies par balle sur les dix-neuf cadavres. Ces médecins auraient également tenté de « sonder » les trajets de projectiles, un geste vivement critiqué par la plupart des spécialistes de médecine légale qui voient là une pratique de nature à rendre beaucoup plus difficile l'étude ultérieure du trajet des projectiles.

Le rapport des deux médecins du Centre hospitalier territorial de Nouméa aurait été, dit-on, versé au dossier ouvert il y a quelques jours par Mˡˡᵉ Rondreux.

Reste aujourd'hui la question de l'autopsie, et notamment celle d'Alphonse Dianou. Comment ces autopsies pourront-elles être pratiquées ? Par qui le seront-elles ? Les médecins légistes disposeront-ils, à Nouméa, du matériel radiologique indispensable à la pratique de ces examens afin, notamment, de rechercher les projectiles inclus et les fractures induites ?

On indiquait, vendredi à Paris, que divers contacts officieux avaient été pris entre le juge d'instruction de Nouméa et certains experts médecins légistes nationaux, mais rien ne permet de dire si les autopsies des cadavres des trois indépendantistes auront lieu dans les prochains jours, la médecine risquant une fois de plus de ne pas être en mesure de répondre aux questions soulevées par la justice.

JEAN-YVES NAU.

Politique

La fin de la campagne pour le premier tour des élections législatives

Le premier ministre souhaite « une majorité stable, dynamique et pluraliste »

« Je crois que j'ai fait la connaissance de Jean Poperen en avril 1960. Depuis, nous ne nous sommes jamais perdus de vue, au point qu'il s'est parfois agi d'une attention soutenue, presque jusqu'à l'excès. » Pour célébrer ses retrouvailles avec le maire de Meyzieu (Rhône), nouveau ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Michel Rocard a choisi l'humour, nous rapporte Robert Belleret, de notre bureau régional de Lyon. Quelques instants plus tôt, M. Poperen avait opté pour le lyrisme en évoquant *« le grand fleuve charriant, au travers des épreuves, nos différences fécondes ; et, aujourd'hui, vers d'autres confluences »*.

Deux styles, certes, mais les deux responsables socialistes ont vraiment semblé avoir, le vendredi 3 juin, enterré la hache de guerre.

Si cette visite du premier ministre dans cet est lyonnais a ravi les centaines de militants et d'élus rassemblés dans la salle polyvalente de... la Roseraie, seul M. Charles Hernu, maire de la commune voisine de Villeurbanne, a paru un peu marri de devoir jouer les seconds rôles. En 1986, l'ancien ministre de la défense n'avait-il pas soufflé à M. Poperen la conduite de la liste socialiste aux législatives ?

Faisant allusion au Front national, M. Rocard a rappelé : *« Si les idées de M. Le Pen régissaient ce pays depuis cent cinquante ans, ma mère étant Savoyarde, c'est en qualité de Rital que je m'adresserais à vous. »*

Plus sérieusement, le premier ministre a présenté l'ouverture politique *« non pas comme une fin, mais comme le meilleur moyen de servir ces priorités absolues que sont l'emploi, la formation, le logement, le pouvoir d'achat, la sécurité »*.

« Charles Le Pen et Jean-Marie Pasqua »

Dans la soirée, M. Rocard est revenu sur ce thème au cours d'un meeting qui a réuni au Mans (Sarthe) — rapporte notre correspondant Alain Machefer — plus de trois mille personnes. L'ouverture, a expliqué le chef du gouvernement, n'a pu passer que par la dissolution et par la constitution d'*« une majorité stable, dynamique et pluraliste »* puisque l'opposition a fait de l'obstruction, même si elle s'affirme aujourd'hui constructive, *« ce qui est déjà un progrès »*. Ce pluralisme s'est concrétisé, selon lui, par l'entrée dans son gouvernement d'*« hommes courageux venus en avant-garde »*. Afin d'illustrer son propos, M. Rocard s'est référé à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, pour rappeler que *« les vertus et les talents doivent prendre le pas sur la faveur du prince »*.

Le premier ministre a, en outre, expliqué que *« le respect de la démocratie commence par le respect du Parlement »*, regrettant qu'*« une bonne partie »* des lois votées au cours de l'année *« ne* [soient] *pas appliquées parce qu'elles sont inapplicables, élaborées avec une certaine précipitation et une insuffisante concertation ou dans des conditions inutilement conflictuelles »*.

Moins de lois, a estimé M. Rocard, mais *« des lois qui changent davantage les conditions de vie réelles de chaque citoyen »* afin que *« cette inquiétude qui nourrit le Front national »* cesse, notamment, de *« se cristalliser sur la peur de l'autre, l'incompréhension de l'étranger, la volonté d'exclure à son tour plus faible et plus démuni que soi »*.

Certes, a rappelé le chef du gouvernement, il est nécessaire de *« refouler les clandestins »*. Mais, *« chassés par la faim »* de leur pays, ils préfèrent vivre ailleurs en clandestins *« dans des conditions proprement insupportables »*. La solution, selon M. Rocard, est moins de les empêcher de venir que de *« les aider à trouver chez eux ce qu'ils viennent chercher chez nous, c'est-à-dire les moyens de vivre par leur travail et dans la liberté »*. Le premier ministre a, de surcroît, fustigé les mesures de refoulement *« dont se flattait le gouvernement de M. Chirac »*. *« On aboutit là,* a conclu M. Rocard, *à des conclusions qui sont bien loin de celles que peuvent imaginer un Charles Le Pen ou un Jean-Marie Pasqua. »*

Seine-Saint-Denis : M. Henri Weber contesté... et soutenu par d'autres socialistes

Certains socialistes de Saint-Denis n'apprécient pas M. Henri Weber, candidat du PS, proche de M. Fabius, dans la troisième circonscription de la Seine-Saint-Denis. *« Nous appelons à voter pour le seul candidat de gauche qui est actuellement en lice dans cette circonscription : Marcelin Berthelot »*, écrivent-ils dans une lettre datée du 31 mai, en prenant position pour le maire communiste contestataire de la ville royale.

M. André Jouin, conseiller municipal socialiste de Saint-Denis depuis 1983, militant depuis une douzaine d'années et secrétaire à l'organisation de la section locale du PS, revendique l'initiative de cette missive qui est signée par *« des militants »*, sans plus de précision. *« Si quelqu'un doit avoir la tête coupée, autant qu'il n'y en ait qu'un »*, explique ce syndicaliste CFDT, âgé de cinquante-neuf ans, pour protéger *« certains camarades »* d'une éventuelle exclusion.

Cette lettre dénonce tout autant M. Weber que les méthodes qui lui sont prêtées. *« Parce qu'il est un grand bourgeois, domicilié dans le quartier le plus riche de Paris* [...], *lui, dont l'hôtel particulier est gardé, jour et nuit, par les forces de l'ordre »* n'est pas apte, selon les auteurs de ce courrier, à *« respecter les Dionysiens »* et à partager leurs *« angoisses sur le chômage »*. Ces *« militants »* accusent M. Weber d'avoir obtenu son investiture *« par un vote truqué »*.

M. Weber a été *« parachuté »* dans cette circonscription, confirmé par la convention nationale du PS, alors que, selon les contestataires, la majorité de la section du PS de Saint-Denis était favorable à M. Georges Sali, un beur qui dirige cette instance.

Ancien dirigeant trotskiste, M. Weber considère qu'il s'agit d'une *« opération téléguidée par le PCF »*. Il a, d'ailleurs, reçu l'appui de M. Pierre Mauroy, qui l'assure, dans un télégramme, *« de son total soutien et de sa fidèle amitié »*, et de M. Marcel Debarge, sénateur PS de Seine-Saint-Denis, et « patron » des socialistes du département. Dans un communiqué, celui-ci l'assure *« de son total soutien et de sa fidèle amitié »* et critique *« des méthodes déloyales, indignes de la démocratie »* employées contre M. Weber, et notamment la diffusion *« de faux tracts socialistes, conçus, imprimés et distribués par des individus sans scrupules »*.

● **Essonne : Primaire évitée au PS.** — Le Parti socialiste a évité de peu une primaire entre deux de ses membres dans la deuxième circonscription de l'Essonnne. M. José Garcia, rocardien, a accepté de se retirer pour laisser seul en lice M. Amaury Couderc, un mitterrandien, maire de Boissy-sous-Saint-Yon. Pourtant, si M. Couderc avait été choisi par l'assemblée des militants de la circonscription, de peu il est vrai, c'est M. Garcia qui avait été investi par la convention nationale du PS pour compenser le parachutage de M. Julien Dray, dans une autre circonscription du département primitivement accordée aux rocardiens.

● **Paris, 11e circonscription : ralliement de l'UDF local à Mme Catala.** — Les dirigeants locaux de l'UDF du 14e arrondissement de Paris, dont une partie forme la 11e circonscription, n'avaient guère apprécié le parachutage dans celle-ci de Mme Nicole Catala, RPR (*le Monde* du 1er juin). Mais leurs réserves ayant été connues publiquement, les instances nationales de leurs partis sont intervenues pour les rappeler à la raison. Aussi dans un communiqué publié le vendredi 3 juin, MM. Claude Goasguen, conseiller de Paris CDS, Michel Pelege, conseiller de Paris PR, et Adrien Bedossa, adjoint au maire du 14e, radical, ont fait savoir qu'*« ils soutiennent la candidate d'union investie par l'UDF et le RPR Nicole Catala »*.

● **ARIEGE : fin d'une primaire socialiste.** — M. Jean-Pierre Ousset, qui avait reçu l'investiture de la convention nationale du PS, dans la deuxième circonscription de l'Ariège, s'est retiré en faveur de M. René Massat, qui lui, avait été choisi par les militants locaux.

Le bon usage du fichier des patients

Un docteur en médecine peut-il arguer de son titre et user de ses fonctions pour démarcher à des fins électorales ? La question n'est pas nouvelle. Elle fut notamment posée en 1986 quand le professeur Jean Loygue, éminent chirurgien hospitalo-universitaire — par ailleurs candidat aux élections législatives — avait adressé à ses anciens malades de l'hôpital Saint-Antoine (Paris) une lettre les incitant vivement à voter pour sa liste et pour *« le redressement de la France »*.

La même question est aujourd'hui soulevée par le professeur Jean Bardet (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne), spécialiste de cardiologie et député sortant (RPR) du Val-d'Oise. Dans une lette datée du 16 mai, le professeur Bardet s'adresse à ses « malades » : *« Madame, monsieur, voilà des années que vous me faites confiance, en venant me voir à ma consultation privée. De par votre démarche, je sais que vous êtes attaché à une certaine forme de médecine qui privilégie le dialogue direct entre le médecin et son malade. Vous savez très bien qu'il ne s'agit pas là, comme veut le laisser croire la phraséologie socialiste, d'une médecine de riches et d'une médecine de pauvres, mais d'un contrat tacite passé entre vous et moi, pour que j'assure personnellement la responsabilité de tous les soins qui vous sont donnés. [...] Si une majorité ultra-rose était à nouveau élue, François Mitterrand, poussé par sa base, serait obligé de retomber dans les mêmes erreurs qu'en 1981, faisant peser de nouvelles menaces sur nos libertés : menace sur l'école libre, menace sur la médecine libérale, menace sur la liberté économique, etc. »* Suivent une vingtaine de lignes, reprenant pour l'essentiel l'argumentation actuelle du RPR face à M. Mitterrand et au Parti socialiste.

Regrettable, illogique

Cette lettre n'a pas été sans émouvoir certains des malades du professeur Bardet. *« Votre lettre m'a stupéfié et attristé tout à la fois,* lui a écrit, il y a quelques jours, M. Jacques Fressard, maître de conférences à la Sorbonne. *Comment avez-vous pu ne pas voir qu'il y avait quelque abus à utiliser le fichier de vos patients à des fins de propagande électorale, qui plus est, en faveur de votre propre candidature ? Qu'il s'agisse de consultations privées ne saurait constituer une justification à votre démarche puisque — vous le dites vous-même — un contrat tacite vous lie à vos malades, contrat dont le caractère strictement professionnel n'est que trop évident. Le pouvoir de fait que vous exercez en tant que médecin sur le malade, qui a placé sa confiance en vous et en attend le remède, aurait dû vous faire écarter tout transfert à un autre domaine. »*

Spécialiste de lettres et civilisation ibérique, M. Fressard poursuit : *« Un mot encore : que penseriez-vous d'un professeur d'université qui adresserait à ses étudiants — à ceux auxquels il va accorder ou non le diplôme en fin d'année — une ferme recommandation d'avoir à voter pour le Parti socialiste et à l'aider à conquérir personnellement un siège à l'Assemblée nationale ? Vous penseriez sans doute que les « élites » ne sont pas dignes de ce qu'elles devraient être et vous auriez raison. »*

Au conseil national de l'ordre des médecins, on souligne qu'une telle lettre ne tombe, sur le fond, sous le coup d'aucun article du régime de déontologie. On confie toutefois qu'il s'agit là d'une situation *« tout à fait regrettable »*, *« illogique »* et *« pour tout dire non convenable »*.

Le professeur Bardet ne voit pas, quant à lui, ce qu'une telle initiative peut avoir de regrettable. *« Le secret médical n'est en rien violé,* nous a-t-il expliqué, *puisque je n'ai adressé ma lettre qu'aux malades que je suis personnellement. Libre à eux de divulguer ou non le contenu de mon texte. »* Libre à eux aussi de soutenir l'action de leur cardiologue, qui sollicite dans la même lettre le soutien financier à sa candidature et à son association Val-d'Oise demain. Un soutien proportionnel au tarif des consultations privées dans les structures hospitalo-universitaires : « Membre actif : 500 F; membre d'honneur : 1000 F et plus. »

JEAN-YVES NAU.

Quand un ministre ne veut pas jouer au pendu...

Le torchon brûle à Saint-Nazaire entre les deux figures du PS local, le ministre rocardien de la santé M. Claude Evin et le maire (chevènementiste) de Saint-Nazaire, M. Joël Batteux. Au centre du conflit public entre les deux hommes : le poste du suppléant de M. Evin, candidat aux élections législatives. La base avait choisi le maire de Saint-Nazaire — choix entériné par la fédération — tandis que les instances nationales imposaient Mme Marie-Madeleine Dieulangard, camarade de courant de M. Evin. Les choses auraient pu en rester là si le ministre de la santé n'avait souhaité mettre les choses au clair dans une lettre envoyée à M. Batteux avec copies au premier secrétaire fédéral et aux secrétaires de section de la huitième circonscription. En clair, M. Evin accuse M. Batteux d'avoir tenté de se faire imposer comme suppléant ayant de très forte chance de siéger à l'Assemblée nationale, pour mieux le déboulonner demain... *« Quel crédit pouvais-je en effet accorder à tes promesses verbales de me laisser le siège de député le jour où je ne serai plus au gouvernement puisqu'en te portant candidat c'est toi-même qui as pris l'initiative de rompre l'accord que nous avions depuis dix ans de ne pas faire porter sur la même personne les fonctions de maire et de député et de maire de Saint-Nazaire. [...] Je n'ai aucune vocation pour jouer les pendus, toi-même jouant le rôle de la corde [...] et mon portefeuille ministériel jouant le rôle du tabouret [...] Tu as cherché là un bon moyen de te débarrasser de moi à terme »*, conclut le ministre.

Les ultimes interventions à la télévision et à la radio

La campagne du premier tour des élections législatives a pris fin, aussi, à la radio et à la télévision d'Etat, où avaient le droit de s'exprimer les partis représentés à l'Assemblée nationale dissoute.

Pour l'UDF, M. François Léotard a affirmé que *« la France serait isolée si elle était socialiste »*, et M. Pierre Méhaignerie a expliqué que *« l'ouverture c'est l'acceptation d'un dialogue avec une personne différente, avec un groupe qui a ses propres valeurs, et ça le Parti socialiste n'en a jamais voulu, il veut des soumis ou des ralliés »*.

Pour le Front national, M. Jean-Marie Le Pen a expliqué que l'on ne pouvait pas faire confiance au Parti socialiste car, *« de 1981 à 1986, il a abaissé le pays »*, et que l'on ne pouvait pas non plus faire confiance à la majorité parlementaire sortante *« dont le seul mot d'ordre est aujourd'hui : « Sauvez les meubles »*.

Pour le PS, M. Michel Rocard a assuré qu'il souhaitait *« travailler avec d'autres forces ou d'autres personnes et non obtenir des ralliements sans signification »*, précisant : *« Il faut du temps, c'est en quelques années que l'on décrispera la France. »*

Pour le RPR, M. Jacques Toubon a demandé aux électeurs proches de l'ancienne majorité de *« ne pas céder au découragement »*, car *« les élections législatives marqueront pour nous le début de la reconquête* [s'ils se mobilisent] *autour des candidats de l'URC »* ; il a accusé les socialistes d'avoir *« toujours les mêmes reflexes : toujours plus d'Etat, toujours plus d'impôts »*.

Pour le PC, M. Georges Marchais a expliqué que l'on ne le *« convaincra jamais que l'on peut faire une politique de gauche en alliance avec la droite »*. Il a ajouté que les communistes étaient *« prêts à agir avec les socialistes »*, tout en craignant *« qu'il n'y ait pas assez de députés communistes à l'Assemblée nationale »*.

● Le PS a voulu profiter de la dynamique présidentielle
● La droite a cherché à desserrer l'emprise de M. Le Pen

(Suite de la première page.)

D'un côté, une perspective, l'« ouverture », et un homme pour l'incarner, M. Michel Rocard ; de l'autre, un urgent besoin de rénovation et trois hommes pour tenter, chacun pour soi, de l'organiser.

Bien qu'en bonne logique le scrutin des 5 et 12 juin doive prolonger le « tremblement de terre » des 24 avril et 8 mai derniers, le verdict du suffrage universel n'ira pas sans clarification.

La gauche est-elle en mesure, sur ses propres forces, de redevenir majoritaire au premier tour ? En 1981, année pour elle d'une première victoire « historique », elle était passée de 47 % au premier tour de l'élection présidentielle à 56 % au premier tour des élections législatives, sous la poussée d'une formidable dynamique présidentielle qu'à l'évidence MM. Mitterrand et Rocard cherchent à retrouver, à partir des 45 % (49 % avec les écologistes) obtenus le 24 avril dernier.

Le PS, quant à lui, paraît assuré d'obtenir le meilleur résultat de son histoire. Au niveau que lui attribuent les dernières intentions de vote publiées (42 % selon la SOFRES), le PS est en situation, quel que soit le mode de scrutin, majoritaire ou proportionnel, sinon d'obtenir la majorité absolue des sièges, du moins d'être l'ossature du futur gouvernement.

Cette situation exceptionnelle, qui correspond très exactement à l'un des objectifs à long terme poursuivis par le chef de l'Etat, place pour la première fois les socialistes dans une situation quasi hégémonique à gauche, analogue à celle qui prévaut dans les autres grandes démocraties européennes.

Mais elle est aussi le produit d'une offre politique qui, à gauche, s'est raréfiée : il n'y a pas, ou très peu, de candidats « verts » ou d'extrême gauche ; or, le 24 avril dernier, le total des voix obtenues par M. Mitterrand et les candidats de ces deux mouvances a franchi la barre des 42 %.

Rien ne garantit, toutefois, aux socialistes de retrouver, *ipso facto*, toutes ces voix, d'autant que le gouvernement au centre, sinon avec le centre, ne devrait guère convenir à l'extrême gauche. Le scrutin sera d'ailleurs l'un des tests d'une « ouverture » qui s'est faite, à travers les *« guichets »* étroits du bon M. Mauroy, au compte-gouttes.

Le sort réservé par le suffrage universel à MM. Lalonde et de Beaucé, parachutés en Seine-et-Marne, et à M. Stoléru, dans l'Oise, deux départements plutôt conservateurs, ainsi qu'à MM. Doubin (en Seine-Saint-Denis) et Kouchner (dans le Nord) qui vont à la bataille sur des terres de meilleure implantation communiste, peut influencer la suite des opérations. Un succès serait interprété comme un encouragement à l'ouverture. Un échec freinerait un mouvement pour lequel M. Rocard plaide la patience et que combat le PCF.

Ce dernier est, cette fois, et paradoxalement, servi par le scrutin. Plus précisément, le très médiocre score de M. André Lajoinie permettra aux dirigeants communistes de se prévaloir d'une progression prévisible.

Car le PCF a mis tout le monde sur le pont, a fait appel à tous ceux qui jouissent d'une quelconque notoriété ou d'un mandat local susceptibles de leur apporter des voix personnelles. Mieux même : il a pratiquement mis son drapeau dans sa poche, ses candidats étant présentés comme ceux du *« rassemblement des forces de gauche »*... L'objectif est bien sûr de stabiliser l'audience électorale du parti à son niveau (9,7 %) du mois de mars 1986, en sachant que ce résultat-là serait plus important que la disparition quasi certaine d'un groupe à l'Assemblée nationale.

A droite, hormis la question de la mobilisation d'un électorat dont une partie a contribué à la réélection de M. Mitterrand, se pose le problème de l'efficacité de la tactique des candidatures uniques — sous le sigle URC — vis-à-vis du Front national.

Il est donc important pour cette coalition d'obtenir le plus grand nombre possible d'élus au premier tour, car ceux-là échapperont à toute emprise de l'extrême droite. La candidature unique a, de toute façon, pour effet de limiter le nombre des circonscriptions où les candidats de M. Le Pen arriveront en tête de la droite : ainsi il ne devrait guère y en avoir en Alsace, région qui a pourtant subi une poussée spectaculaire du vote d'extrême droite le 24 avril.

Les implantations personnelles et « notabiliaires », souvent mieux assurées à droite qu'à gauche, joueront bien sûr leur rôle non seulement face au FN, mais aussi face à la gauche : on n'imagine mal que M. Philippe Séguin, par exemple, perde son siège, même si M. Mitterrand a obtenu 54,7 % dans sa circonscription.

Les états-majors observeront aussi attentivement les scores de ceux des siens que tente l'ouverture. MM. Hannoun, Stasi ou Bayrou, par exemple, et ceux qui plaident la radicalisation ou qui incarnent la droite dure (MM. Juppé ou Devedjian).

Enfin, à travers ce scrutin se joue, ni plus ni moins, le sort de la « bande à Léo » dont les trois responsables (M. Léotard lui-même dans sa ville de Fréjus, mais aussi M. Madelin en Ille-et-Vilaine et surtout M. Longuet dans la Meuse) affrontent un terrain difficile, en attendant de subir les foudres de M. Giscard d'Estaing.

Le Front national enfin est dans une situation inverse de celle du PCF : il est piégé par... l'élection présidentielle. Les 4 400 000 voix de M. Le Pen sont en effet la référence qui permettra d'apprécier le résultat des candidats du FN aux législatives. Alors que le niveau actuel des intentions de vote en leur faveur marque une réelle stabilité par rapport au scrutin de 1986, alors même que la droite recule, M. Le Pen devra vraisemblablement commenter ce qui apparaîtra comme un reflux.

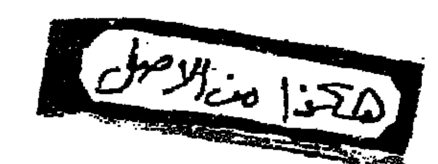
Pressentant le mouvement, le chef de file de l'extrême droite a d'ailleurs tendance à perdre son sang-froid, en multipliant les avertissements : *« Si les tensions ne s'expriment pas à l'Assemblée nationale,* a-t-il dit à France-Inter, *à ce moment-là, on peut craindre qu'elles ne s'expriment par des gestes qui, personnellement, m'inquiètent. »*

Dès lundi, M. Le Pen devrait donc se poser en martyr, sacrifié sur l'autel de la classe politique par le scrutin majoritaire. Son objectif, entre les deux tours, sera de faire exploser la droite modérée en s'appuyant sur les élus locaux, au moins ceux qui seront à la merci des voix de ses candidats. Il cherchera à obliger les représentants de l'URC à passer, localement, des accords qui préserveraient leurs chances aux élections municipales, sans tenir compte des états-majors parisiens.

A priori, cette tactique a quelque chance de réussir si l'on en juge par les plus récents propos de M. Jean-Claude Gaudin : *« Les consignes nationales, j'en ai ma claque »*, a dit le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui refuse, a-t-il insisté, de faire battre ses amis *« pour faire plaisir à Simone Veil »*.

L'entre-deux tours sera donc éclairant et permettra peut-être de dessiner les contours de la nouvelle frontière politique que MM. Mitterrand et Rocard voudraient substituer aux clivages anciens, et qui passe par l'attitude qu'adopteront, au cas par cas, les élus de la droite face au Front national. Les choses sont ainsi faites en France qu'une élection n'est jamais que la préparation du scrutin suivant : nul doute que les comportements entre les deux tours seront aussi déterminés par la perspective des élections municipales de mars 1989.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



Politique

M. Mitterrand lundi à Caen

La paix dans un musée

M. François Mitterrand, président de la République, devait inaugurer, le lundi 6 juin, le musée mémorial pour la paix à Caen (Calvados). Il sera entouré de chefs et de représentants de gouvernement, et de dizaines d'enfants, venus des treize pays qui ont combattu le 6 juin 1944 sur les plages du débarquement.

CAEN
de notre correspondante

La paix a désormais son musée mémorial. A Caen. Là même où les Allemands, en juin 1944, avaient installé leur poste de commandement pour s'opposer à l'avance anglo-canadienne. En Normandie. Là même où une bataille meurtrière a libéré la France de l'occupant nazi.

Ce musée mémorial, c'est l'aventure d'une passion entre un homme et sa région. « *Les hommes et les femmes de ma génération, celle de la guerre, savent quel tribut de souffrances et de sacrifices il a fallu consentir pour que notre pays retrouve la paix*, explique M. Jean-Marie Girault, sénateur RI, maire de Caen, promoteur du projet. *Ils savent pourquoi ils sont libres. Ils ne peuvent l'oublier ni le laisser oublier.* »

Dès 1981, date de la création de l'association des Amis de la bataille de Normandie, un groupe de pilotage du projet est organisé autour, notamment, de MM. Raymond Triboulet, ancien ministre gaulliste et président du Comité du débarquement, et Franck Cardineau, maire adjoint. Des crédits sont inscrits au budget de la ville de Caen en 1983. L'investissement global, qui a suscité bien des polémiques municipales, est, aujourd'hui, de 125 millions de francs, financé à 50 % par des subventions.

Le concept de départ était celui d'un musée de la *guerre*, un musée de la bataille de Normandie. Très vite, pourtant, s'impose l'idée d'un musée de la paix, dont la première pierre est scellée en septembre 1986. A l'étranger sont nés des comités de soutien chargés de recueillir des fonds et de rassembler des documents pour enrichir les collections du mémorial et celles de son centre de recherche et de documentation.

Car le musée mémorial pour la paix se veut un musée différent, un lieu de culture vivante et de rencontre avec l'histoire contemporaine, une occasion de réflexion sur le temps présent. Jeune architecte caennais, M. Jacques Millet a conçu l'édifice comme une immense pierre de Caen brisée en son milieu. Associé au scénographe Yves Devraine, il a construit dix espaces distincts qui sont autant de moments forts dans la marche inexorable vers la guerre. Parce que les concepteurs du projet ont voulu, grâce à des techniques muséographiques modernes, faire appel à la mémoire collective pour « *mieux appréhender la paix* ». Avec MM. Denis Maréchal, conseiller historique, et François Bédarida, de l'Institut d'histoire du temps présent, on assiste ainsi à la faillite de la paix en 1939, on revit dans la France des années noires, on applaudit la défaite du nazisme.

Mémoire vive du mémorial, le centre de recherche et de documentation propose des milliers de documents, souvent inédits, et fournit une bibliographie informatisée en plusieurs langues. Sa banque de données lui permet de rester en contact permanent avec les grands musées du monde. Et puis, il y a la sentinelle du musée mémorial. Un télex sur lequel s'inscriront tous les messages de paix transmis à Caen. Puisque la paix a maintenant son musée.

PASCALE MONNIER.

★ **Mémorial de la bataille de Normandie, un musée pour la paix, avenue Montgomery, esplanade Eisenhower, 14000 Caen, tél. : 31-06-06-44.**

Une exposition à Marseille

La fin du Vieux Port

Alors que la candidature de M. Jean-Marie Le Pen aux élections législatives dans la 8e circonscription des Bouches-du-Rhône met à la fois Marseille et l'extrême droite sous les feux de l'actualité, une exposition qui se tient jusqu'à la fin du mois de juin dans la cité phocéenne (1) rappelle un épisode relativement méconnu, mais particulièrement sinistre de l'occupation nazie et de la collaboration française à Marseille : le 24 janvier 1943, les autorités allemandes bouclèrent un quartier entier du vieux Marseille, autour de la mairie. Avec la collaboration française, elles procédèrent à l'évacuation des quelque vingt-cinq mille habitants, dont une partie furent déportés. L'arme du génie allemand procéda alors, pendant dix-sept jours, au dynamitage systématique du quartier : 1 494 immeubles détruits, 14 hectares de ruines en plein cœur de Marseille.

Les raisons exactes qui poussèrent Hitler à décider cette opération ne sont pas connues avec certitude, au-delà du fait que ce dédale de vieilles rues, difficile à contrôler, représentait un danger potentiel pour les nazis. Mais les plans de la destruction du quartier coïncidaient avec d'anciens projets municipaux de reconstruction du quartier. C'est pourquoi de nombreux évacués pensèrent que cette opération servait les intérêts de spéculateurs français et représentait une gigantesque opération immobilière. C'est notamment l'avis de Mme Anne Sportiello, conservateur du musée du vieux Marseille, où a lieu l'exposition, elle-même fille d'évacués et spécialiste de cet épisode tragique.

J.-L. A.

(1) « La fin du Vieux Port ». Musée du vieux Marseille. Maison diamantée, rue de la Prison, 13002 Marseille.

« 89, Avant-première »

M. Lang a testé le « baiser électrique »

M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a inauguré, le vendredi 3 juin, l'exposition « 89, Avant-première » à la Grande Halle de La Villette, en compagnie de M. Jean Tibéri, adjoint au maire de Paris, et de M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire.

Coup d'envoi du Bicentenaire, « 89, Avant-première » est la première manifestation officielle de la commémoration. Du 3 au 12 juin 1988, sur 10 000 mètres carrés, la plupart des projets — des plus simples aux plus originaux — seront ainsi présentés, accompagnés de colloques, spectacles et films sur la Révolution de 1789.

Le ministre de la culture a parcouru pendant plus de deux heures les allées et les stands d'exposition, allant à son gré ou se laissant volontiers entraîner par les exposants. Sur fond de bonnets phrygiens, de drapeaux tricolores et de sans-culottes, M. Lang s'est arrêté à plus de cinquante stands, allant de celui des « Savants et la Révolution » à l'Institut des jeunes sourds, en s'intéressant en particulier à tous les projets artistiques (affiches, sculptures, fresques...). Les saxophones d'Urban Sax, dont les membres étaient vêtus de combinaisons d'une ère nucléaire future, apportent une touche surréaliste et moderniste à cette exposition.

Le ministre ne s'est pas fait prier pour tester le « baiser électrique », sabler le champagne (cuvée Bicentenaire) ou sonner les carillons de la Bastille.

N'a-t-il pas aussi partagé le même verre avec M. Tibéri, en vue peut-être d'une future cohabitation ? « *On est saisi, on a le vertige*, a expliqué M. Lang, *il y a une effervescence d'idées, de projets* (...), *chaque ville, chaque région a à cœur un projet, et c'est bien.* » Ne voulant pas se prononcer sur ce qui l'avait le plus impressionné, le ministre de la culture a estimé qu'il fallait « *séparer le bon grain de l'ivraie* » ; en « *quelques mois*, a-t-il dit, *nous allons essayer de bâtir un grand Bicentenaire* ».

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Descriptions cliniques

CETTE chronique ayant fait écho à la première livraison d'un ensemble d'études publiées par la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, sur le thème « Penser la politique », elle ne saurait laisser ses lecteurs sur leur faim. D'autant plus que le thème est d'actualité et que, pensée par nos sociologues, la politique révèle, à partir de descriptions cliniques, ses modes de fonctionnement les plus cachés.

Le numéro de juin d'*Actes de la recherche en sciences sociales* propose donc une seconde série d'études qui s'ouvre sur l'analyse d'une correspondance politique due à Remi Lenoir. Que des candidats à une élection nationale, représentatifs des diverses familles politiques, soient sollicités par une association agissant comme un groupe de pression de répondre publiquement à un certain nombre de questions, c'est une pratique courante. On pourrait s'intéresser au contenu de cette correspondance et comparer, de ce point de vue, les réponses fournies. Un tel examen ne reproduirait, sur le sujet considéré, en l'espèce la natalité et la dépopulation, que des positions connues d'avance.

L'étude proposée s'intéresse à la forme de cette correspondance et aux signes qu'elle livre en plus de son discours explicite. Il n'est pas possible, dans le cadre de cette chronique, d'entrer dans le détail d'un travail si fouillé et nuancé. Ce qui apparaît dans le déroulement de l'examen — à la manière d'une image photographique lorsque le révélateur chimique agit sur la plaque sensible, — c'est, d'une part, que la présentation et la formulation du questionnaire induisent des types de réponses et, d'autre part, que ces dernières recèlent plus d'informations que n'en fournit, *stricto sensu*, la teneur de leur message public.

Elles en disent plus sur les rapports qu'entretiennent les répondants avec leur parti d'origine et l'association qui les interroge. La correspondance n'a pas la même apparence selon que le signataire répond au nom de son parti ou au nom des fonctions qu'il occupe. Tout compte dans ce décryptage : la mise en page, le graphisme général, l'en-tête, la signature, le style, la qualité de la frappe, le ton (impersonnel ou non), le professionnalisme. A travers cette autre lecture transparaissent les singularités du répondant. Les candidats du PS argumentent plus que ceux du PC ou de la droite, ceux de l'UDF prennent plus de distance avec leur formation d'origine, ceux du RPR laissent entrevoir une forte relation avec la haute fonction publique.

Dans tous les cas, note Rémi Lenoir, l'individualité des correspondants se définit par rapport aux cadres sociaux auxquels ils se réfèrent, en l'occurrence les partis et l'Etat.

Dans la même revue et dans le même esprit, Annie Collovald s'intéresse aux « *identités stratégiques* » des hommes politiques telles qu'elles apparaissent dans les notices biographiques et portraits publiés à leur sujet. On ne manquera pas de lire aussi le récit revécu et distancié d'un étudiant personnellement impliqué dans les manifestations du 4 décembre 1986 à Paris, interpellé par les forces de l'ordre, gardé à vue et interrogé pendant vingt-quatre heures. C'est une expérience qui est à la vie ordinaire, civilisée et confortable ce que le cauchemar est au sommeil réparateur. Quelque chose d'horrible, mais qui fait partie du système dans lequel on vit, ou de l'Etat dans lequel on se trouve. Ce témoignage incite à se réveiller et, pour le coup, à penser la politique jusque dans ses plus noires profondeurs.

Roger-Gérard Schwartzenberg propose un savoir de base dans son manuel de sociologie politique, dont la quatrième édition a paru il y a quelques mois. La précédente remontait à 1977 : la part de l'actualisation et d'une nouvelle réflexion est donc grande, enrichie en outre par l'expérience des fonctions (député et membre du gouvernement) que l'auteur a exercées entre-temps. C'est donc de l'intérieur qu'il traite parfois son sujet, avec le souci de montrer ce que fait la politique, comment elle fonctionne dans la réalité et dans son environnement vivant.

★ « Penser la politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 73, juin, 107 p., 46 F.

★ *Sociologie politique*, par Roger-Gérard Schwartzenberg Montchrestien, 592 p., 160 F.

Communication

Jacqueline Joubert quitte l'unité jeunesse d'Antenne 2

Un communiqué d'Antenne 2 publié le vendredi 3 juin annonce sèchement le remplacement de Jacqueline Joubert par Christophe Izard à la tête du département jeunesse d'Antenne 2. Il précise que la chaîne « *a décidé de consacrer un effort prioritaire aux émissions destinées au public des enfants et des adolescents, et elle a confié à Jacqueline Joubert une mission de conseil, d'études et de production dans le domaine des fictions et des dessins animés pour les jeunes* ».

Jacqueline Joubert dirigeait depuis 1972 les émissions jeunesse de l'ORTF, une mission qu'elle avait conservée jusqu'en 1978, pour les trois chaînes malgré l'éclatement de l'Office. A la tête du département d'Antenne 2, elle découvre et impose Dorothée comme animatrice vedette. Son émission « Récré A 2 » parvient à battre TF 1 dans la lutte d'audience que se livrent l'après-midi les deux chaînes. Surtout, Jacqueline Joubert est, à partir de 1983, la plus fidèle partenaire du plan Images lancé par le ministre de la culture, M. Jack Lang, pour favoriser la production de dessins animés français. Elle coproduit les premières grandes séries d'animation comme « Les mondes engloutis » ou « Clémentine ».

En 1987, Dorothée quitte A 2 pour TF 1. La direction de la deuxième chaîne semble accorder moins d'intérêt aux productions pour la jeunesse et impose la présence de Chantal Goya à l'antenne. Jacqueline Joubert voit alors l'audience de ses émissions baisser devant le succès de TF 1. Son remplacement par Christophe Izard — ancien responsable des programmes jeunesse de TF 1, puis producteur indépendant — n'arrêtera pas ce déclin si la chaîne ne se donne pas les moyens financiers pour relancer une production de qualité.

J.-F. L.

EN BREF

● **Suspension de Ouïe FM.** — Ouïe FM, la radio parisienne rock et culturelle, a fait l'objet, le 1er juin, d'une mesure de suspension d'autorisation. La CNCL lui reproche d'émettre avec une puissance trop élevée, largement supérieure à celle prévue par son autorisation et limitée à 4 kW. Sommée de réduire cette puissance, Ouïe FM avait longtemps refusé d'obtempérer, se référant à l'annonce publique faite le 24 juillet par la CNCL, et lui attribuant 40 kW. Annonce non confirmée par la décision d'autorisation parue plus tard au *Journal officiel*, qui fait d'ailleurs actuellement l'objet d'un recours en Conseil d'Etat.

● **Le cabinet de Mme Tasca.** — Dirigé par M. Roger Lesgards, le cabinet de Mme Catherine Tasca, ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, chargée de la communication, se compose ainsi : M. Alain Mauroy (chef de cabinet) ; M. Michel Berthod (chargé de mission auprès du ministre) ; M. Bertrand Delcros, ancien chef du service juridique de la CNCL (conseiller technique) ; Mme Nadine Hallet (chef du secrétariat particulier) et Mme Claude Barraf (attachée de presse).

Dans l'est de la France

NRJ conteste l'extension du réseau de M6

NRJ vient de déposer un recours gracieux devant la CNCL contre l'extension du réseau de M6 dans l'est de la France. La radio privée estime en effet contraire aux dispositions anticoncentration dans les médias la coexistence dans cette région de M6 et de RTL-Télévision, deux chaînes dont la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) est respectivement actionnaire à 25 % et à 100 %. La loi du 30 septembre 1986 dispose en effet qu'une « *personne titulaire d'une autorisation pour l'exploitation d'un service de télévision par voie hertzienne terrestre dans une zone déterminée ne peut devenir titulaire d'une nouvelle autorisation relative à un service de même nature diffusé en tout ou partie dans la même zone* ».

Le recours de NRJ vise particulièrement les appels à candidature lancés par la CNCL pour l'extension de M6 à Charleville-Mézières et à Sedan. Mais, ajoute la radio dans un communiqué, « *il en est de même dans d'autres villes de Lorraine (Nancy, Metz, etc.) et dans les départements de la Meuse, de la Moselle, de Meurthe-et-Moselle, ainsi que du Bas-Rhin, des Vosges, de la Marne et des Ardennes, où la situation actuelle (cumul de M6 et de RTL-Télévision) est contraire à la loi* ». Enfin, NRJ souligne le sort défavorable réservé par la CNCL à l'ensemble de ses demandes. La candidature de TV6 et le projet de chaîne musicale TMF, auxquels elle participait, n'ont pas été autorisés ; sa filiale Gilda s'est vu refuser les fréquences qu'elle réclamait dans le Nord-Pas-de-Calais. La CLT, poursuit NRJ, a bénéficié au contraire de l'autorisation pour RTL d'émettre en FM, de l'attribution de M6 et de facilités pour le développement de son second réseau de stations, Radio Classique.

A M6, l'on récuse en bloc ces accusations. « *Pour fonder sa requête*, indique-t-on, *NRJ s'appuie sur l'article 41-3 de la loi du 30 septembre 1986, qui assimile dans certains cas un service étranger — RTL-Télévision est une concession du grand-duché — à un service français. Or l'article en question, comme l'ont écrit les juristes de la CNCL elle-même, ne s'applique qu'aux télévisions par satellite et aux radios. Pas aux chaînes hertziennes. Ensuite, il est inexact d'affirmer que la CLT contrôle M6. Il n'y a pas chez nous, comme à TF 1 ou à la 5 par exemple, d'actionnaire dominant. Nos deux partenaires principaux, la CLT et la Lyonnaise des eaux, sont sur un pied d'égalité.* » « *Enfin*, conclut M6, *il est tout de même cocasse de voir NRJ, qui a bâti sa réussite sur des pratiques illégales, s'ériger aujourd'hui en policier des ondes.* »

P.-A. G.

Concentration dans la presse grecque

Le rachat du quotidien « Vradyni » par M. Koskotas inquiète l'opposition

ATHÈNES
de notre correspondant

Le groupe de presse de M. Georges Koskotas, le « Hersant grec », s'agrandit encore. Cette fois, c'est le quotidien *Vradyni* (« Journal du soir ») qui passe sous sa coupe contre, dit-on, 1 milliard de drachmes, soit environ 45 millions de francs. *Vradyni* est un journal vieux de soixante-cinq ans et qui s'est toujours situé à droite. Pendant la dictature militaire (1967-1974), il était considéré comme le porte-parole de la droite proche de Constantin Caramanlis qui résidait alors à Paris. Ses prises de position lui ont valu quelques déboires avec le régime qui est allé jusqu'à ordonner sa fermeture en 1973.

Après la chute de la dictature et le retour de M. Caramanlis au pouvoir, *Vradyni* est devenu pour un temps le premier journal de Grèce. Mais il a vite décliné, et ces dernières années, n'arrive à vendre qu'une quarantaine de milliers d'exemplaires au niveau national. Il s'est toujours attaché à la défense de conceptions d'une droite classique et un peu surannée, et la concurrence est très vive dans le monde de la presse grecque en général (une vingtaine de quotidiens nationaux), aussi bien qu'à l'intérieur de chaque famille politique.

Vradyni rejoint l'empire de M. Koskotas qui comprend déjà deux quotidiens, six revues, une banque, une société d'assurances, une équipe de football et des placements immobiliers. Le poids du groupe lui confère un pouvoir de pression qui inquiète la classe politique comme le milieu journalistique.

C'est surtout à droite que l'on s'inquiète le plus. Un quotidien proche du président de la Nouvelle Démocratie, principale formation de l'opposition conservatrice, a directement accusé M. Koskotas de vouloir changer l'orientation politique de *Vradyni* et de mettre ses pages au service du PASOK gouvernemental et de son chef M. Andreas Papandréou pendant la campagne des élections législatives à venir. Selon le commentateur, les deux autres journaux du groupe, chacun à sa manière, justifient cette prévision. Et il est vrai que *Kathimerini*, acheté récemment et jadis situé dans la mouvance de la droite classique, fait depuis peu montre d'une neutralité bienveillante envers le gouvernement, surtout en matière de politique économique. Quant à *24 Heures*, vieux de quelques mois à peine, son objectivité affirmée avec force et son modernisme relativement apolitique ne l'empêchent pas de critiquer pratiquement tout le monde sauf le premier ministre et son fils, candidat à la succession et, dit-on, futur ministre après le prochain remaniement.

Tout cela permet-il d'avancer le soupçon que les capitaux de M. Koskotas auraient comme source les « *milliards du PASOK* », comme le fait mercredi un journal du soir ? Bien que cette « source » reste problématique, rien ne permet de confirmer de telles accusations. Elles sont plutôt indicatives du climat dans lequel se dérouleront les prochaines élections. Quant à M. Koskotas, il est en train de négocier un footballeur hongrois pour son équipe et pour la somme de 1,2 milliard de drachmes, soit nettement plus que le prix de *Vradyni*...

THÉODORE MARENGOS.

Société

JUSTICE

Le rejet du pourvoi en cassation de Klaus Barbie

La suite logique d'une succession de décisions pour la répression des crimes contre l'humanité

En rejetant, le vendredi 3 juin, le pourvoi formé par Klaus Barbie contre l'arrêt de la cour d'assises du Rhône, qui le condamna, le 4 juillet 1987, à la réclusion criminelle à perpétuité en le déclarant coupable de dix-sept crimes contre l'humanité *(nos dernières éditions du 4 juin)*, la chambre criminelle de la Cour de cassation, sous la présidence de M. Jean Ledoux, a pratiquement baissé le rideau sur cette affaire. Voici un an, celle-ci occupait en priorité les médias, en même temps qu'elle contraignait une opinion ignorante ou oublieuse à découvrir, ou à se remémorer, les réalités d'une époque qui, pour les Français, fut trop souvent davantage occasion de lâcheté que de fierté.

La Cour suprême ne l'a pas fait pour autant dans le dessein d'en finir avec un dossier et un condamné qui seraient à classer dans la colonne des profits et pertes de l'histoire judiciaire. Tout montre, au contraire, dans l'arrêt qu'elle a rendu, une constance dans le souci d'affirmer et d'affiner une jurisprudence de nature à mieux fixer pour l'avenir la conception du crime contre l'humanité, sa nature imprescriptible, en rappelant que la loi en ce domaine trouve son fondement dans des traités et des déclarations internationales, tel l'accord de Londres du 8 août 1945 et le statut du tribunal militaire international de Nuremberg. Ces textes peuvent, en certaines circonstances, prendre le pas sur les droits internes des Etats.

C'est ainsi que la chambre criminelle, en écartant notamment, avec les treize autres, le moyen de cassation fondé sur le fait que les crimes reprochés à Lyon à Klaus Barbie auraient déjà été sanctionnés par le jugement du tribunal permanent des forces armées de Lyon de 1954 – qui l'avait condamné à mort par contumace pour des crimes de guerre commis dans cette ville ou dans la région, – en particulier *« l'assassinat de nombreux français »*, – refuse fermement de retenir l'argument fondé sur le principe qu'on ne peut juger un homme deux fois pour des faits semblables, autrement qualifiés. Elle déclare que le principe de l'imprescriptibilité du crime contre l'humanité, inscrit dans la charte du tribunal militaire international de Nuremberg et confirmé par la résolution de l'ONU du 13 février 1946, qui régit la poursuite des crimes contre l'humanité, fait obstacle aux règles de notre droit interne.

Cela revient à répondre aux avocats, qui plaidaient au nom de Klaus Barbie, que les auteurs de tels crimes ne sauraient, en aucune manière, se soustraire à l'action de la justice en raison d'un temps écoulé. D'autant moins que, dans le cas particulier, la peine de mort par contumace – qui aurait déjà sanctionné les crimes reprochés devant la cour d'assises du Rhône – ne saurait être considérée comme ayant été exécutée puisqu'elle ne fut jamais subie. C'est ce qu'avait mis en évidence, la veille, l'avocat général, M. Emile Robert, qui invoquait, lui, la logique et le bon sens.

« Jusqu'aux extrémités de la Terre »

Ce débat et l'arrêt qu'il vient d'entraîner ne marquent pas réellement une avancée du droit en matière de crime contre l'humanité, mais ils confirment les décisions antérieures que la chambre criminelle eut à prendre dans le passé sur cette question.

Les trois précédentes, commandées déjà par l'affaire Barbie, avaient amené la Cour de cassation à statuer successivement sur trois aspects de ce dossier. Le premier arrêt qu'elle eut à rendre fut celui du 10 octobre 1983. Ce jour-là, au nom de Barbie, il était soutenu devant elle que les conditions dans lesquelles l'ancien SS fut expulsé de Bolivie, en février 1983, pour être appréhendé par les autorités françaises en Guyane, s'apparentaient à une extradition déguisée, entachée d'illégalité, ce qui commandait la libération immédiate de Barbie. Ce fut une occasion pour les magistrats de la chambre criminelle de rappeler que, avant même la fin de la deuxième guerre mondiale, les Alliés avaient annoncé leur volonté de poursuivre les criminels de guerre *« jusqu'aux extrémités de la Terre »*, pour les faire ensuite ramener dans les pays où ils ont commis leurs forfaits, pour qu'ils y soient jugés en application du droit interne respectif de chacun de ces Etats.

Une requête en révision ?

Le 26 janvier 1984, la Cour de cassation avait eu à connaître une nouvelle fois du cas Barbie, ce dernier faisant valoir que les crimes qui lui étaient reprochés se trouvaient prescrits. La loi française du 26 décembre 1964 se bornait à constater que les crimes contre l'humanité – tels que définis par la charte du tribunal militaire international de Nuremberg – sont imprescriptibles par leur nature, mais rien n'indiquait que cette loi avait un effet rétroactif. cela avait été pour la Cour suprême l'occasion de reprendre un autre débat, engagé une dizaine d'années plus tôt, à propos de la situation de l'ancien milicien Paul Touvier, en fuite, auquel était reproché aussi des crimes contre l'humanité. Il avait été alors jugé au vu de la relation du débat de l'Assemblée nationale, qui vota la loi à l'unanimité et à la lumière des propos de son rapporteur, Paul Coste-Floret, que le texte voté valait non seulement pour le présent et l'avenir mais aussi pour le passé. Car la volonté incontestable du législateur avait bien été de trouver un moyen d'empêcher certains auteurs de crimes contre l'humanité, durant la deuxième guerre mondiale, d'aboutir à l'impunité. Cela valait, bien sûr, pour Klaus Barbie.

Est-ce à dire, après ces décisions successives, que la législation française soit élaborée de façon complète et satisfaisante ? Tout le monde se retrouve – et les magistrats en tête – pour ne pas afficher une telle prétention. Il suffit de se souvenir de la façon dont fut accueilli, par la communauté juive particulièrement, le fameux arrêt de la Cour de cassation, né lui aussi de l'affaire Barbie et qui, le 20 décembre 1985, étendit la notion de crime contre l'humanité – réservée par la chambre d'accusation de Lyon aux seules victimes juives – aux déportations de résistants par une phrase à n'en plus finir et qu'il convient de citer une fois encore : *« Le crime imprescriptible contre l'humanité est constitué au sens de l'article 6 c du statut du tribunal militaire international de Nuremberg, annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945, alors même qu'il serait également qualifiable de crime de guerre, selon l'article 6 b de ce texte, par des actes inhumains et des persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique, non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition. »*

C'est là, en tout cas, une définition qui, si elle vaut, bien entendu, pour le passé, vaut aussi pour le présent et pour l'avenir, un avenir dont on ne sait jamais ce qu'il réserve, ici ou ailleurs, et un présent qui déjà, en bien des points du monde, fait flirter maintes et maintes fois certaines répressions avec le crime contre l'humanité.

Quant à Mᵉ Jacques Vergès, défenseur inlassable de Klaus Barbie, on lui accordera une nouvelle fois la vertu de l'espérance. A l'annonce du rejet du pourvoi, il a montré qu'il n'entendait pas baisser pavillon. Le voilà qui parle maintenant d'une requête... en révision.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Après les grèves de décembre 1983

Des syndicats CFDT sont condamnés à verser 200 000 F à Peugeot-Talbot

L'union départementale CFDT des Yvelines, l'union locale de Poissy et M. Daniel Richter, secrétaire général du syndicat de Renault-Flins et du syndicat des métaux des Yvelines viennent d'être condamnés par la cour d'appel de Versailles à verser 200 000 F *« à titre de provision »* à la société Talbot, pour un préjudice subi par l'entreprise lors de la grève de décembre 1983 contre les licenciements à l'usine de Poissy.

Les 29 et 30 décembre 1983, une cinquantaine de cédétistes avaient empêché l'entrée dans le bâtiment B3 de l'usine des agents de maîtrise et des régleurs chargés par la direction de remettre en marche les machines immobilisées depuis le début de la grève, le 9 décembre. Le 27 décembre, le tribunal de Versailles avait ordonné l'évacuation des bâtiments occupés par les grévistes.

La direction de Talbot avait déposé plainte pour entrave à la liberté du travail contre l'union départementale et l'union locale CFDT, ainsi que contre sept délégués de l'usine, deux responsables du syndicat de Renault-Flins (dont M. Richter) et le secrétaire général de l'union départementale, présents ce jour-là dans l'usine.

Le 14 mai 1986, le tribunal de Versailles avait condamné M. Richter à payer 140 000 F de dommages et intérêts à la société Talbot. La CFDT avait fait appel, la direction de Talbot également parce que les instances syndicales n'étaient pas condamnées. La cour d'appel vient de lui donner raison. Un expert doit évaluer le préjudice subi. La société Talbot avait demandé le paiement des salaires des cinq cent quatre-vingt-cinq personnes convoquées pour l'entretien des machines les 29 et 30 décembre, soit 1,4 million de francs, somme qu'elle avait ensuite ramenée à 816 000 F.

Les sept délégués CFDT de Talbot-Poissy doivent comparaître devant le comité des prud'hommes d'ici à la fin juin : lors de la première instance, leur cas avait été disjoint, sur la demande de la CFDT. La fédération des mines et de la métallurgie CFDT a protesté contre *« un procès d'intimidation financière »*, qui, estime-t-elle, *« met en cause le droit de grève »* en limitant la présence de responsables syndicaux sur le terrain lors d'un conflit social.

● **Attentat à Grasse.** – Une voiture appartenant au gardien de la villa d'un homme d'affaires allemand, M. Eckhard Schrotz, directeur de société à Monaco, a été détruite, le vendredi 27 mai, près de Grasse par une charge explosive. L'attentat a été revendiqué par un homme disant parler au nom d'un groupe « Les gardiens de l'Islam », pour qui M. Schrotz exerce *« une activité criminelle au service de Saddam Hussein »*, chef de l'Etat irakien.

REPÈRES

Ariane-4

Nouveau report du lancement

Le tir du premier exemplaire de la fusée Ariane-4, initialement fixé au 8 juin, a été une nouvelle fois retardé à la suite d'une défaillance constatée sur le calculateur de bord. Ce report vient s'ajouter à celui de quarante-huit heures que les techniciens avaient décidé en début de semaine pour contrôler certains éléments du premier étage. Actuellement, une intervention est en cours sur la case à équipement de l'engin afin de savoir si l'on remplace ou non le calculateur défaillant. C'est la raison pour laquelle les responsables de ce vol se refusent à fixer trop tôt une nouvelle date de tir tout en reconnaissant qu'il ne pourra avoir lieu avant le 15 juin.

Bac

Des candidats parisiens en banlieue

Faute de place dans les établissements de la capitale – candidats en surnombre et travaux d'entretien – environ mille candidats parisiens au baccalauréat (sur dix-neuf mille) devront se rendre dans des lycées de banlieue pour passer leurs épreuves. *« Certains devront aller jusqu'en Seine-et-Marne »*, proteste M. Dominique Pado, sénateur (centriste) de Paris, dans une question écrite au ministre de l'éducation nationale. Le parlementaire estime qu'il y a pour ces lycéens *« un désavantage certain »*. Selon le service des examens du rectorat, ces affectations en banlieue ne devraient pas entraîner de trop longs trajets et de pénalisations.

Epidémie

Les phoques victimes de leur nombre

La mystérieuse épidémie qui, depuis le mois d'avril, a tué des centaines de phoques en mer du Nord, le long des côtes allemandes et danoises, ne serait pas due à la pollution, mais à une surpopulation. C'est ce qu'ont conclu les spécialistes des mammifères marins réunis à Kiel (RFA), le vendredi 3 juin, pour expliquer la mort, ces dernières semaines, de 387 phoques au Danemark et 56 en RFA. Les experts ont d'emblée écarté les effets de la prolifération d'algues, étant donné que les phoques ne boivent pas d'eau mais se nourrissent de poissons sains. Ils expliquent la soudaine épidémie de pneumonie virale chez les phoques de mer du Nord par les effets d'un doublement des effectifs, qui sont passés en deux ans de 1 500 à 3 000 en RFA et de 3 000 à 6 000 au Danemark. – *(Reuter.)*

Paris

950 nouvelles places de parking.

Deux parcs de stationnement souterrains ont été inaugurés, le mardi 31 mai à Paris, offrant au total 950 places supplémentaires. Situés avenue de Villiers (17ᵉ arrondissement, 400 places) et avenue Hoche (8ᵉ arrondissement, 550 places) à proximité de l'Etoile, les deux ouvrages ont été construits et seront gérés par l'entreprise GTM-Entrepose, principal concessionnaire privé de parcs de stationnement dans la capitale. Cette entreprise gère déjà vingt parcs, soit plus de 16 000 places de stationnement à Paris.

SIDA

La barre des 100 000 est franchie

Le nombre des cas de SIDA dans le monde aurait atteint, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la barre des 100 000 et plus de la moitié des malades (61 580) seraient américains. Dans un communiqué, publié le vendredi 3 juin, l'OMS souligne que ces chiffres, qui concernent les malades de cent trente-six pays, ne comptabilisent qu'une fraction du total réel, estimé à plus de 150 000 par l'Organisation internationale. En Afrique, l'OMS recense un millier de nouveaux cas. C'est le Kenya qui enregistre la plus forte hausse (533 cas supplémentaires) devant la Zambie. En Europe, la France est au premier rang avec 3 628 cas, soit 555 de plus que l'an dernier, devant l'Allemagne fédérale (1 973), l'Italie (1 865), la Grande-Bretagne (1 429) et l'Espagne (1 126).

Deux ans après une série de viols et un meurtre

La voix de l'auteur présumé diffusée sur les radios strasbourgeoises

Un juge d'instruction du tribunal de grande instance de Strasbourg, M. François Le Henaff, a décidé de faire diffuser auprès du public l'enregistrement d'une conversation étonnante : l'appel de l'agresseur présumé d'une jeune fille aux parents de sa victime.

Début 1986, la jeune fille, âgée de onze ans, avait été retrouvée inconsciente dans le hall d'entrée de son domicile, dans le quartier résidentiel de la Robertsau, à Strasbourg, victime d'un viol et d'une tentative de strangulation. Quelques heures plus tard, ses parents recevaient un coup de téléphone de l'agresseur présumé. La ligne téléphonique était alors placée sur écoute par les enquêteurs, qui enregistraient, trois semaines plus tard, en janvier 1986, la conversation suivante :

– L'agresseur présumé : *« Est-ce que votre fille va bien, celle que j'ai violée la dernière fois ? »*

– Le père de la victime : *« Mais quand, et qui êtes-vous ? »*

– L'agresseur présumé : *« C'est moi qui suis passé la dernière fois, dans la nuit, je ne sais plus à quelle date exactement. »*

– Le père : *« Mais vous vous appelez comment ? »*

– L'agresseur présumé : *« Zorro... »*

– Le père : *« Vous êtes de Strasbourg ? »*

– L'agresseur présumé : *« Et vous, vous êtes de la police ? Allez, salut... »*

La mère, qui avait reçu le premier coup de téléphone, affirmait alors reconnaître sur la bande la voix du premier correspondant.

Cette bande est diffusée depuis le jeudi 2 juin sur FR 3-Alsace, et les radios locales de la région et un répondeur mis en place par la police judiciaire permettent de l'écouter à tout moment.

Deux mois après cette première agression, le 19 mars 1986, un inconnu s'était introduit de nuit dans un appartement du même quartier. L'une des deux occupantes, une étudiante de dix-sept ans, Martine Riss, avait été violée et étranglée selon un scénario identique. Les enquêteurs avaient alors conclu qu'il s'agissait du même homme.

De novembre 1985 à novembre 1986, une quinzaine d'agressions semblables avaient été attribuées à ce personnage que les enquêteurs décrivent comme un homme *« méticuleux et intelligent »*.

La diffusion de la bande enregistrée a été décidée, après maintes hésitations, par le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Le Hénaff, deux ans et demi après l'enregistrement. Cette démarche, courante en RFA, est encore très exceptionnelle en France (1). Les enquêteurs affirment recevoir un appel toutes les quatre minutes environ, et certains des correspondants avancent deja des noms.

A. C.

(1) Elle avait été cependant utilisée en 1976 lors de l'enquête sur les « Brigades rouges » de Grenoble. La diffusion à la radio et à la télévision de l'enregistrement de plusieurs conversations qu'avaient eues les policiers avec un interlocuteur se réclamant de fictives Brigades rouges, avait abouti le jour même, le 19 octobre 1976, à l'identification de Joël Matencio, auteur de plusieurs assassinats dans la région grenobloise.

Le problème des rapports avec les polices municipales

Une évolution sensible de la FASP vers un partage des compétences

La concurrence et les mauvaises relations qu'entretient la police nationale avec les polices municipales ne seront-elles bientôt plus qu'un souvenir ? Ce n'est sans doute pas demain que ce problème, aigu, sera réglé. Mais quelques signes d'une possible évolution apparaissent. C'est ainsi que M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a fait parvenir un message évoquant cette délicate question à Strasbourg, où se tenait, du 2 au 4 juin, le congrès de la Fédération nationale autonome de la fonction publique territoriale et des services de santé.

Cette organisation syndicale, qui compte dans ses rangs un bon nombre des quelque vingt mille policiers municipaux, est affiliée à la Fédération générale des fonctionnaires (FGAF), tout comme la FASP, qui en constitue même le plus gros des effectifs. Or les récentes prises de position publiques d'une composante de la FASP contre les polices municipales, à Nice (*le Monde* du 1ᵉʳ avril) n'ont pas favorisé la solidarité syndicale.

Policiers municipaux et nationaux de la FGAF ont donc décidé de discuter au sein d'une commission dont l'un des objectifs, ainsi qu'il est précisé dans une résolution commune, est justement d'éviter *« tout débordement polémique extrême »*.

Le message envoyé par M. Deleplace aux congressistes de Strasbourg constitue la poursuite de cette politique d'apaisement. D'entrée de jeu, le secrétaire général de la FASP y précise d'ailleurs que *« la question des polices municipales a pris ces temps derniers [...] une tournure polémique qui ne convient pas à la recherche de solutions pérennes »*. Fidèle à la position traditionnelle de son organisation, il se déclare également partisan d'une politique de *« complémentarité »* des missions dévolues aux polices municipales et à la police nationale. Mais, position plus neuve, il ajoute : *« Dans un souci permanent de prospective, la FASP n'est nullement hostile à ce qu'un champ plus strict pour les missions de police d'Etat soit redéfini et, partant, à ce que les maires soient invités à prendre en charge les autres tâches de police, en y affectant du personnel communal idoine. Des missions dévolues aux policiers municipaux découlent la détermination d'un cadre juridique de compétences et celle de leur équipement, au centre de laquelle se situe le délicat problème de l'armement. »*

Autrement dit, la FASP n'est pas opposée au principe de laisser aux policiers municipaux une partie du traditionnel terrain occupé par les policiers d'Etat, où elle recrute ses troupes. *« La politique de la FASP peut être évolutive, dans la mesure où nous pourrons tomber d'accord »*, déclare encore M. Deleplace. Reste évidemment, pour *« tomber d'accord »*, à définir ce que la police d'Etat devrait accepter de laisser à son homologue municipale. Ce qui n'est pas le moins délicat.

GEORGES MARION.

A Vesoul

Le marabout désenvoûtait surtout les magnétoscopes

Le marabout de Vesoul avait sa propre hiérarchie des valeurs et des services rendus. Un désenvoûtement, sommet de son art, coûtait 10 000 F à l'envoûté. Le retour d'affection, et d'abord celui du mari ou de l'épouse volage, pouvait s'espérer pour 5 000 F. Un licenciement avait quelque chance d'être évité pour la modique somme de 4 000 F.

Mbenbandin Diaby, marabout sénégalais officiant à Vesoul, vient de connaître quelques petits ennuis avec le tribunal correctionnel de cette ville : six mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende pour escroqueries. Fin, provisoire ou non, de toute une série de consultations effectuées par cet homme de l'art en Haute-Saône.

La clientèle, en effet, ne manquait pas. La police, en cours d'enquête, a réussi à identifier une bonne trentaine de ses victimes, après avoir brisé le charme. Le marabout ne perdait point le sens du concret, bien conscient que le malheur, parfois, n'est pas solvable. Faute d'être payé en liquide, Mbenbandin Diaby acceptait d'être rémunéré en marchandises, suggérant à ses consultants de lui offrir, forme de troc, un magnétoscope, un téléviseur couleur ou des vidéo-cassettes.

Toutes marchandises qui, à l'heure des marabouts branchés, partaient vers le Sénégal, pour d'autres envoûtements. Les perquisitions effectuées au domicile du désenvoûteur ont permis ainsi de récupérer huit téléviseurs, quatre magnétoscopes, deux cent soixante-dix vidéo-cassettes, plus quelques bijoux, en attente d'expédition.

Société

RELIGIONS

A Paris

Un nouveau catéchisme pour les enfants du primaire

Si tu savais le don de Dieu : un nouveau catéchisme portant ce titre et destiné aux enfants de sept-neuf ans (CE 1 et CE 2) est né à Paris, à l'initiative du Père Jacques Perrier, directeur des services de la catéchèse dans le diocèse de la capitale.

Il existe au moins une trentaine de « *parcours catéchétiques* » à la disposition des évêques de France, mais par la nouvelle pédagogie mise en œuvre dans ce nouveau manuel parisien, celui-ci a des chances dans les années à venir de faire autorité (1).

C'est le catéchisme de la « *nouvelle génération* », disent ses auteurs, prêtres, religieuses et mères de famille. Les parents des enfants qui suivent aujourd'hui un enseignement religieux dans l'Eglise catholique (environ 35 % des enfants scolarisés à Paris dans le primaire) n'ont plus beaucoup de points de repère par rapport aux textes fondamentaux du christianisme.

Le nouveau catéchisme marque une liaison très forte entre l'accès aux textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'initiation aux sacrements et la découverte de la prière. Un premier livre a été rédigé pour les enfants de sept-huit ans (CP-CE 1), alors que le cycle normal du catéchisme ne débute qu'en CE 2 afin, disent les auteurs, de répondre à la demande de parents, de grands-parents ou de maîtres de l'enseignement catholique qui ne disposent pas d'instruments d'éveil de la foi adaptés à cet âge.

Mais la principale innovation est dans la rédaction d'un *Livre d'accompagnement* destiné aux parents qui est à la fois une sorte de guide pratique et de catéchèse d'adulte. « *Il faut changer de pédagogie puisque le monde change* », explique le Père Perrier. Présentant ces ouvrages à la presse, le cardinal Lustiger a, quant à lui, déclaré que « *la catéchèse est aujourd'hui pour l'Eglise catholique la priorité des priorités* ».

(1) *Si tu savais le don de Dieu*. Quatre volumes publiés aux éditions le Sénevé-Cerf. 50 F le livre pour enfants, et 60 F celui pour adultes).

● **La mort d'un ancien prêtre-ouvrier.** — Bernard Enjalbert, mort d'un cancer le 30 mai 1988, a été inhumé, le vendredi 3 juin, près de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). Prêtre à Sarcelles de 1966 à 1973, il avait été employé comme manutentionnaire au SERNAM, dans des établissements bancaires et de sécurité sociale, avant de demander sa réduction à l'état laïc. Militant CFDT, il avait été l'un des pionniers du mouvement « Echanges et Dialogue », regroupant prêtres et anciens prêtres progressistes.

● **PRÉCISION.** — A propos de l'article que nous avons consacré à ses travaux sur les hautes dilutions (*le Monde* daté 29-30 mai), le docteur Jacques Benveniste nous demande de préciser que, d'une part, il n'est plus membre du conseil scientifique de l'INSERM depuis un an, et d'autre part, que ses travaux ont été confirmés en Israël, à l'Institut d'immunologie clinique de l'hôpital Kaplan-de-Rehovot et la faculté d'agriculture de l'Université hébraïque de Jérusalem, et non pas, comme indiqué, à l'Institut Weizmann. Cependant, des chercheurs de l'Institut Weizmann ont participé à ces études.

CATASTROPHES

L'explosion dans la mine de Borken

Six mineurs emmurés pendant soixante-cinq heures sont retrouvés sains et saufs

Le miracle s'est produit à Borken. Alors que tout espoir était perdu de retrouver vivants certains des cinquante-sept mineurs ensevelis mercredi dernier par l'explosion survenue dans la mine, six d'entre eux ont été découverts vivants, le samedi 4 juin à l'aube, par les sauveteurs et remontés à la surface sains et saufs.

Il était 2 heures dans la nuit de vendredi à samedi. Cela faisait plus de soixante-cinq heures que les sauveteurs s'acharnaient à parvenir jusqu'aux derniers disparus de la catastrophe. Jusque-là, trente-six victimes avaient été localisées et les corps de trente d'entre elles remontés à la surface. La plupart avaient péri par asphyxie dans les galeries saturées de gaz. Pour progresser vers le fond, les équipes de secours devaient se frayer un chemin en forant des puits d'air avec une excavatrice géante. Officiellement, tous les mineurs encore disparus étaient déjà considérés comme perdus.

Soudain, les sauveteurs décèlent à l'aide de micros directionnels des coups frappés avec des objets de métal. Dirigés par le bruit, ils réussissent à creuser une galerie d'approche, insufflant en permanence de l'air frais. Après trois heures de travail, ils parviennent enfin au contact, découvrant six survivants, cinq Allemands et un Turc. Le premier des six rescapés a été ramené à la surface vers 5 h 30, les cinq autres quarante-cinq minutes plus tard.

Les six ont toujours gardé l'espoir d'être sauvés, a raconté l'un d'entre eux, Egon Dehn, dont les propos ont été rapportés à la presse par son beau-frère.

Pour se donner mutuellement du courage, ils parlaient fréquemment du « *miracle de Lengede* », a-t-il ajouté. En octobre 1963, dans le mine de fer « *Mathilde* » à Lengede, dans le nord de la RFA, onze mineurs avaient été retrouvés vivants, coincés dans une galerie, quinze jours après une inondation de la mine qui avait fait vingt-neuf morts.

Egon Dehn, trente-sept ans, a raconté qu'au moment de l'explosion, mercredi midi, il se trouvait parmi un groupe de quinze mineurs. Lorsqu'ils ont senti l'onde de choc, neuf ont été pris de panique et sont partis en courant vers l'entrée de la galerie, d'où ils venaient. Les six autres, ceux qui ont survécu, sont partis se réfugier au fond de la galerie, où ils ont pu respirer pendant trois jours, a indiqué Egon Dehn. Ils n'ont plus jamais revu leurs neuf campagnons. Leur galerie était située à environ 2 kilomètres du puits principal.

L'espoir est immédiatement revenu parmi les familles et les sauveteurs qu'il puisse y avoir encore des survivants parmi les quinze personnes encore portées disparues. Les recherches ont repris aussitôt. — (*AFP, Reuter.*)

MÉDECINE

En Chine

Recrudescence des maladies vénériennes

PEKIN
de notre correspondant

Les maladies vénériennes, que le régime communiste se targuait jadis d'avoir éradiquées, refont surface en Chine. Les journaux officiels ont publié, depuis plusieurs mois, des informations fragmentaires tirant la sonnette d'alarme à ce sujet, mais sans jamais donner de précision globale.

Cette fois, *le Quotidien du peuple* vient de faire une indication plus nette sur l'ampleur du phénomène et les inquiétudes qu'il fait naître, en annonçant l'ouverture à Shanghai d'un centre spécialisé dans le traitement des maladies sexuellement transmissibles (MST) classiques.

L'information en question ne donnait pas de chiffre absolu mais indiquait que, entre 1985 et 1987, le nombre de cas traités dans l'unité hospitalière à partir de laquelle ce centre a été constitué avait quadruplé. L'une des responsables du centre, le docteur Tan Meili, nous a précisé par téléphone que le total des cas de MST soignés entre 1979 et 1986 était d'environ trois cents, tandis que, pour l'année dernière seulement, on en était à six cents ou à sept cents. Pour l'essentiel, il s'agit de blennorragies (90 % des cas) et de syphilis.

On nie officiellement, bien sûr, que cette recrudescence soit due à l'ouverture de la Chine aux étrangers — encore que Mme Tan reconnaisse que l'une des difficultés du dépistage soit de retrouver l'origine exacte des germes. Les principales victimes traitées sont, à l'heure actuelle, des prostituées femmes, mais aussi des hommes. Et, fait nouveau dans la presse officielle, on reconnaît qu'il existe des homosexuels parmi les malades. Mme Tan n'a cependant pas de statistiques précises à fournir à ce sujet.

Il est évident qu'une partie seulement des personnes atteintes se font traiter. Il est en effet impossible d'estimer le nombre de ceux qui restent sans soins à cause de la pression sociale et de l'opprobre qui, en régime communiste, est jeté sur de telles maladies. Mais on estime que la création du centre pourra servir d'incitation à la visite médicale. Dans toute la ville — affectée, il y a quelques mois, par une épidémie d'hépatite qui a touché entre deux cent mille et un million de personnes, — les autorités ont déjà mis en place une trentaine de stations de dépistage antivénérien.

Les principales villes de Chine ouvertes aux étrangers — où l'on évoquait timidement le problème jusqu'à présent — se doteront, à n'en pas douter, d'installations similaires dans la mesure de leurs moyens. L'image de la moralité socialiste en prendra peut-être un coup, mais il est désormais admis quasi officiellement que la fermeture complète, dans les années du triomphalisme maoïste, de tous les instituts de recherche sur les maladies vénériennes était bien prématurée.

FRANCIS DÉRON.

Sports

TENNIS : les Internationaux de France

La meule et le grain

Cinq ans après Yannick Noah, Henri Leconte est le cinquième Français depuis la Libération à avoir atteint la finale des Internationaux de France. Quart de finaliste en 1985, demi-finaliste en 1986, il devait affronter, le dimanche 5 juin, Mats Wilander, qui brigue le titre pour la cinquième fois. Le Suédois, numéro trois mondial, et le Français, classé quatorzième, se sont déjà rencontrés à dix reprises. Une victoire de Leconte ferait de lui le troisième Français champion de Roland-Garros en quarante-deux ans.

La concordance de temps devait être le seul point commun des Internationaux de France de tennis avec la campagne pour les élections législatives. Pourtant, Roland-Garros a voté dès vendredi 3 mai : André Agassi a été l'élu du cœur pour le public du central.

Des coups de foudre comme celui-ci, Paris au mois de mai en avait déjà eus pour Victor Pecci et son diamant dans l'oreille ou pour Mikael Pernfors et son short colonial. Agassi se distingue par une coupe de cheveux qui tient de la crinière de lion et de la crête de coq. Mais, s'il se rasait le crâne et se laissait pousser la barbe, on le reconnaîtrait de toute façon : sur un court, il est toujours pressé, il a un coup droit supersonique et il est désopilant.

En clair, il a tout pour séduire. Pour réussir, il lui a manqué l'endurance. A dix-huit ans, c'est sa principale faiblesse. Au mois de février dernier, à Key-Biscayne (Floride), dans un match du troisième tour, il avait abandonné au début de la cinquième manche. Vendredi, en demi-finale, il n'a pas fait un jeu dans l'ultime set. Mais il avait sérieusement malmené Mats Wilander quatre manches durant.

Le Suédois a particulièrement souffert quand Agassi parvenait à l'écarter du court et croisait son coup droit. Une tactique qu'il a utilisée en particulier en servant davantage sur la diagonale. Il se plaçait alors très près du couloir de double gauche pour obliger son adversaire à se désaxer et à retourner avec un revers d'attente au centre. Agassi attendait le rebond dans le court et frappait alors la balle vers le coin droit avec une rotation des épaules qui imprimait une énorme accélération aux coups.

Le Suédois peinait donc sous cette grêle de points gagnants. Mais c'était à la manière du meunier qui plie l'échine en apportant les sacs de grain au moulin. Inexorable, le temps jouait pour lui. Il savait qu'Agassi allait finir par être broyé. Mais ce passage à tamis fut des plus denses, des plus incertains. Un régal de demi-finale pour tout dire, riche de points fous où la balle pouvait franchir le filet en amorti, demi-volée, lob, smash et passing avant d'aggraver le score. Cela pouvait être une fable intitulée *la Meule et le Grain*.

Coup de chapeau

Le crocodile suédois a d'ailleurs rendu hommage à son adversaire après l'avoir croqué : « *Il est onzième au classement mondial, mais je pense qu'il vaut mieux que cette place. Je crois qu'il est parmi les trois ou quatre meilleurs sur terre battue. Il n'est gêné ni par la célébrité ni par les victoires. Il réalise très bien qu'il est apprécié. Il est sans doute plus mûr que moi au moment où j'ai gagné Roland-Garros pour la première fois en 1982. C'est une question de mentalité. Il est Américain et je suis Suédois. Je n'ai jamais cherché à être célèbre ; pour lui, on dirait que c'est normal.* »

Cette différence entre les deux joueurs est sensible à plusieurs niveaux. Wilander attend la balle loin derrière la ligne de fond. Agassi rentre dans le court pour la frapper avant le sommet du rebond. Le Suédois ne montre quasiment aucune émotion quelle que soit la réussite de ses coups. L'Américain gémit à chacune de ses fautes. L'un se concentre en rajustant les cordes de sa raquette. L'autre a toujours une pitrerie en réserve, entre deux échanges. Par exemple : il a pris le parapluie d'un spectateur pour s'abriter d'une brève averse en attendant le service de Wilander. Même le Suédois en a ri.

Deux fois champion des lieux, celui-ci n'a pas tenu rigueur à l'Américain de monopoliser la faveur du public. « *C'est la première fois que je vois un joueur se comporter de la sorte. Je pense que c'est formidable pour lui. C'est dur de jouer contre un garçon qui agit ainsi parce que le public est pour lui, même s'il fait des fautes et s'il perd. Mais c'est bon pour le tennis, c'est intéressant à suivre. Il est jeune. C'est son deuxième Roland-Garros. Peut-être qu'avec le temps, s'il fait quinze à vingt tournois par an, il ne pourra plus continuer comme ça.* »

L'autre question est de savoir si Agassi pourra tout simplement continuer à jouer longtemps à 100 000 volts. Il sera septième au classement mondial après les Internationaux. Il est la relève de Connors et de McEnroe que les Etats-Unis désespéraient de voir arriver. « *C'est précisément le travail de son entraîneur et des personnes qui l'entourent. Dans deux ans, il aura la pression sur lui. Il va devoir développer son jeu, monter au filet et essayer de faire autre chose que son coup droit. Mais je crois qu'il ne ressemble pas à Arias ni à Krickstein, qui ont été formés comme lui par Bolletieri. Il est plus complet. Il a un meilleur revers. Son attitude est plus positive.* »

Et même cette défaite serait positive pour la suite de la carrière de ce jeune Américain si l'on en croyait vendredi soir Ion Tiriac, le manager qui a sans doute été instruit par l'expérience en la matière de son protégé Boris Becker, devenu trop jeune champion de Wimbledon.

En tout cas, elle a rudement bien fait l'affaire de Wilander qui a pu se qualifier pour une cinquième finale de Roland-Garros. Détail qui pourrait avoir son importance : en 1988, le tournoi utilise les mêmes balles que les années 1982 et 1985, où il a gagné. Mais Wilander est trop austère pour être superstitieux. Il croit beaucoup plus à sa résistance naturelle et aux vitamines qu'il ingurgite en grande quantité pour arriver à ses fins qu'aux signes du destin. Autre détail : il n'a jamais gagné deux tournois du grand chelem dans la même année. Or, il a remporté la levée australienne en janvier dernier. Bref, au moment où Agassi a encore tout à prouver, Wilander veut prouver qu'il peut davantage.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du vendredi 3 juin

SIMPLES MESSIEURS

● **Demi-finales** (*haut du tableau*). — **Leconte** (Fra., 14) bat Svensson (Suè., 21), 7-6 (7-3), 6-2, 6-3.

Bas du tableau. — Wilander (Suè., 3) bat Agassi (E-U, 12), 4-6, 6-2, 7-5, 5-7, 6-0.

(*Entre parenthèses la nationalité et le classement mondial des joueurs.*)

La métamorphose d'Henri

Et si Henri Leconte s'était ouvert la porte de la finale de Roland-Garros en frappant celle d'un vestiaire, en février dernier, à Milan ? Furieux d'avoir été éliminé en quarts de finale du tournoi par Boris Becker, le bouillant « Riton » était sorti de ses gonds, se fracturant deux doigts en boxant l'innocent battant de bois. Arrêt forcé mais salutaire. « *Depuis, je n'ai plus perdu un match,* sourit-il aujourd'hui. *Je suis parti quinze jours en vacances avec ma famille. J'ai beaucoup réfléchi, et je suis revenu... avec la tête vide.* »

Selon le principe des vases communicants, Leconte serait désormais « *en confiance sur le court* » parce que « *bien dans sa tête, dans la vie* ». Ainsi s'expliquerait la métamorphose de ce champion de vingt-cinq ans qui, depuis 1982, brigue vainement un titre dans un tournoi du grand chelem. Sur le plan tennistique, on ne changera certes pas la nature de cet attaquant instinctif. « *Mon jeu offensif est un état d'esprit,* dit-il. *Il y a quelques années, je me suis obligé à rester au fond du court, mais ça ne m'a pas plu.* » Tant mieux ! Et, vendredi après-midi, contre le Suédois Jonas B. Svensson, c'est encore lui qui a donné le tempo de la partie. Services, volées, amortis, Henri Leconte persiste dans ce tennis à haut risque qui lui a valu quelques déboires naguère.

Entre la demi-finale ratée de 1986 sur le central de la porte d'Auteuil et celle-ci, facilement négociée, la différence est d'ordre psychologique. Car son jeu est toujours aussi imprévisible. Il a médusé plus d'une fois Svensson en réussissant des coups que McEnroe lui-même aurait pu revendiquer ; puis, l'instant d'après, il déclenchait les quolibets par une faute de débutant. Pourtant, une volée manquée ne casse plus chez lui le ressort de la victoire. « *Maintenant je sais que ce n'est pas grave. Je reste en confiance* », dit-il en attribuant tout le mérite de cette prise de conscience à Wojtek Fibak, un ancien joueur polonais qui le conseille depuis quelques mois.

Henri Leconte a administré vendredi la preuve de sa nouvelle santé psychologique dans le troisième set de sa demi-finale lorsque, bousculé par les retours et les accélérations du Suédois, il se fit prendre son service. Mené 1-3, il ne varia pas d'un iota sa façon de conduire le match. Prenant sa chance au filet après avoir intelligemment distribué le jeu, il refit aussitôt son handicap (3-3) puis réussit de la même manière agressive un second break décisif (5-3). Dans ces moments difficiles, le panache du Français a enflammé les tribunes. C'était la première fois en deux heures de jeu.

Curieusement, ce match, qui devait ouvrir pour la cinquième fois seulement à un tennisman français la finale des Internationaux de France depuis la Libération, s'était disputé jusque-là sans véritable passion. Comme si, l'obstacle Lendl étant aplani, Svensson n'était qu'un marchepied vers la gloire. Au moment où les deux joueurs se sont présentés sur le terrain, le central s'était accordé un brin de sieste. Sans doute repu par les cinq sets copieux de la première demi-finale, le public avait la paupière lourde à l'heure du thé. Par respect sans doute pour cet assoupissement collectif, le match a débuté sur la pointe des pieds.

Numéro deux

« *Nous étions crispés,* reconnaît Henri Leconte. *Personnellement, j'ai eu du mal à entrer dans la partie. Ma concentration est venue peu à peu. Dès que j'ai fait le break dans la deuxième manche, la machine s'est mise en route.* » Le jeu de Jonas Svensson n'est pas fait, il est vrai, pour transporter les foules. C'est sans avoir l'air d'y toucher qu'il a poussé le Français au tie-break dans le premier set. Atout majeur de son jeu, le service du Suédois était déréglé vendredi, si bien qu'il n'opposa qu'une résistance intermittente.

Au fond, personne n'a vraiment douté de la victoire d'Henri Leconte sur un outsider encore tout remué par son succès sacrilège sur le roi Lendl. C'est ce qui explique en partie que l'événement n'ait pas déclenché la même liesse qu'en 1983, lorsque Yannick Noah accéda à la finale. En partie seulement, car Noah, lui non plus, n'avait pas souffert contre Roger Vasselin, le tombeur surprise de Jimmy Connors. En fait, Henri Leconte n'a jamais eu la popularité de son copain.

C'est l'inconvénient de ne pas être le premier. Plus jeune de trois ans, Henri a éclos au moment où Yannick s'épanouissait sur la terre ocre de Roland-Garros et ratissait toutes les parcelles de gloire. Depuis 1982, ils ont, ensemble ou à tour de rôle, porté les espoirs français en Coupe Davis ou dans les tournois majeurs. Mais « Riton », dans l'esprit de beaucoup, est classé à jamais « *numéro deux français* ».

Le personnage est moins truculent, moins riche pour les échotiers. Dans sa maison de Genève, entre Brigitte, son épouse, et ses deux enfants, Maxime et Elodie, sa vie privée n'a jamais alimenté la chronique. Et, surtout, l'inconstance de son jeu et de ses résultats finissait par agacer ses supporters. « *Aujourd'hui, le public arrive mieux à percer mon jeu et ma personnalité,* affirme Henri Leconte. *Dimanche, il sera derrière moi.* » Une victoire lui conférerait enfin le statut tant convoité de star à part entière.

Après un samedi de repos au cours duquel il ne devait rien changer à ses habitudes, s'entraînant seulement une petite heure, Leconte retrouvera Wilander, qu'il a battu deux fois seulement en dix rencontres. Fort d'un moral à toute épreuve, il ne voulait se souvenir que du match exhibition qu'il avait remporté contre le Suédois, à Fréjus, il y a quinze jours. Après avoir rejoint Marcel Bernard, Pierre Darmon, Patrick Proisy et Yannick Noah, le quarteron des finalistes français, il était, samedi, très près de devenir le troisième champion après Bernard et Noah. A condition que son bras gauche ne tremble pas sur quelque point facile.

J.-J. BOZONNET.

Culture

CINÉMA

Le cinquantenaire de la FIAF au Musée d'Orsay

Les archives du rêve

Pour son cinquantenaire, la Fédération internationale des archives du film organise au Musée d'Orsay un parcours qui retrace les premières années du septième art.

La Fédération internationale des archives du film a été fondée en 1938, à l'initiative des cinémathèques française, anglaise, américaine et allemande, pour coordonner et centraliser les travaux de chaque organisme national, en matière de conservation des films voués à la destruction. Par la suite, elle a facilité les échanges internationaux, la circulation des documents et des informations, publiés des règles et standards de catalogage. La FIAF regroupe aujourd'hui soixante-dix-sept institutions de cinquante-cinq pays. Ses affiliés sont, soit membres soit observateurs, tous attachés à la conservation et à une action culturelle. Le congrès de la FIAF, qui vient de se tenir à Paris avec un symposium ouvert aux chercheurs, historiens et journalistes, correspond au cinquantenaire. D'où des manifestations destinées au public. La Suédoise Anna-Lena Wibom, présidente de la FIAF, se dit particulièrement heureuse des initiatives prises avec le concours du Centre national de la cinématographie pour faire largement connaître une action réservée aux initiés et aux spécialistes. Le Musée d'Orsay abrite jusqu'au 4 septembre, une superbe exposition en trois secteurs.

● *Cinématographe, invention du siècle*, organisé par Yacha David. Cela commence, en bas, par un rappel de l'exposition universelle de 1900. On y voit la nacelle équipée de caméras du ballon de Grimoin-Sanson, inventeur du « Cinéorama ». Un escalator vous conduit en haut de la tour où la grande horloge de l'ancienne gare d'Orsay rappelle *Metropolis*, de Fritz Lang. Mais, dans ce parcours conçu sous le signe de la locomotion, c'est Méliès avec son attirail de magicien pour le théâtre Robert Houdin, ses truquages, ses croquis, qui vous accueille. Un train roule dans le décor reconstitué de son *Tunnel sous la Manche*. La locomotive, le train figure sur toutes les affiches d'époque ornant les murs. L'aventure du cinéma, de la décomposition du mouvement au langage et au spectacle cinématographiques des origines est racontée dans les petites salles avoisinantes. Avec des trésors (les appareils) prêtés par les musées, les cinémathèques, les collectionneurs.

Georges Méliès : L'homme à la tête de caoutchouc (1901)

● *Affiches mondiales du cinéma muet*. Vous passez dans l'espace voisin. Nicole Schmitt et Alain Weill ont choisi les affiches de cinéma les plus représentatives de la période 1895-1929, parmi celles qu'ont envoyé les membres de la FIAF. Elles sont dans un étonnant état de fraîcheur. Les couleurs chantent. On remarque que les Françaises sont les plus figuratives (Polaire dans *le Visiteur* ou Réjane dans *Madame Sans-Gêne*) que l'expressionisme marque d'une sorte de relief, celle de *Genuine*, film allemand de Robert Wiene, que l'invention graphique et les aplats de couleurs caractérisent les affiches suédoises (*Erotikon*, de Mauritz Stiller), que les affiches soviétiques des années 20 sont influencées par le cubisme ou les collages de la peinture moderne. Notre préféré : l'extraordinaire litho couleurs (non signée) pour *Dentelles*, de Serguei Youtkevitch.

● *A la recherche des films perdus*. Il faut descendre, retraverser le musée et rendre visite à Franz Schmitt, directeur du service des archives du film du CNC, qui, avec des panneaux explicatifs très clairs, des photographies des objets, invite à l'itinéraire du sauvetage des films depuis les endroits où on peut les récupérer jusqu'aux bâtiments qui les abritent après restauration. C'est passionnant et cela vaut mieux qu'un long discours.

Le Musée d'Orsay, qui attire la foule, est bien l'endroit idéal pour cette exposition où la pédagogie passe par le rêve.

JACQUES SICLIER.

Autres manifestations

Un programme de films rares conçu par la FIAF à la cinémathèque française (salle Chaillot), jusqu'au 5 juin.

La présentation, samedi 4 juin, à l'Hôtel Scribe, boulevard des Capucines (14 h à 20 h), du tout premier film enfin retrouvé des frères Lumière, par Bernard Chardère et l'Institut Lumière de Lyon.

Du 5 juin au 16 juin, à l'auditorium du Musée d'Orsay, un programme fabuleux de films muets accompagnés au piano dans la salle, et tiré des archives mondiales. Des géorgiens de 1929, *Erotikon* (Suède 1920), *la Légende de Gosta Berling* (Suède 1924) qui révéla la jeune Greta Garbo, *le Voleur de Bagdad* avec Douglas Fairbanks, etc.

« Ville étrangère », de Didier Goldschmidt

Qui suis-je, où cours-je ?

Pour son premier film, Didier Goldschmidt a choisi d'adapter un roman de Peter Handke dont Georges-Arthur Goldschmidt, son père, est le traducteur fidèle, *l'Heure de la sensation vraie*. Handke, jusqu'à présent traité par Wim Wenders, c'était un pari tentant et risqué. Disons qu'il n'est qu'en partie perdu. Gregor Keuschnig (Niels Arestrup), attaché de presse à l'ambassade d'Autriche à Paris, marié à Stéphanie (Anne Wiazemsky, ex-Chinoise de Godard et excellente nouvelliste) et père de la petite Agnès, rêve qu'il a tué une vieille dame. Au réveil, il se sent à côté de ses pompes (et de ses œuvres), définitivement.

A l'ambassade, il découpe des articles dans *Libération* et *le Monde*, colle des moustaches au portrait de Waldheim, culbute une secrétaire sur la table, vide son bureau, remplit sa corbeille, s'ennuie à périr. Pire que de l'ennui, on le comprend lorsqu'il emprunte le funiculaire de Montmartre pour aller chez sa maîtresse Béatrice (Isabel Otero, remarquable) lui offrir une petite secousse dans la cuisine, il éprouve un sentiment camusien de l'absurdité du monde, une déréliction sartrienne devant la perte du sens de la vie, bref un gros malaise existentiel. Ce qui l'amène à se déshabiller un peu inopinément devant ses invités lors d'un dîner à la maison (Niels Arestrup devrait perdre, au passage, quelques kilos au niveau de la « bouée »), où se trouve un ami écrivain (Roland Bertin) cynique et parasite plutôt grotesque.

Qu'il assiste à une conférence de presse à l'Elysée ou qu'il achète des fleurs à Auteuil, Gregor est constamment navré de toutes choses, désespéré, indifférent de plus en plus. *« Quelle aventure ! »*, répète-t-il assis sur un banc. *« Comment font-ils pour tenir ? »*, en regardant les gens à la terrasse d'un restaurant. Oui, *« comment » ?*, on se pose tous la question un jour ou l'autre, et puis ça passe. Avec Arestrup, ça reste, ça s'aggrave, il n'évite pas toujours la gaucherie, sinon le burlesque.

Goldschmidt donne à voir un Paris très beau, désert, insolite parfois, et c'est le meilleur du film, cette redécouverte du déjà vu. Le climat psychopathe désenchanté des héros fait penser furieusement aux films d'Antonioni les plus fameux avec leurs bourgeois déboussolés. C'est l'occasion de s'apercevoir soudain comme certains sentiments d'avant-hier sont aujourd'hui brusquement démodés.

MICHEL BRAUDEAU.

MUSIQUES

Trois concerts à Bercy

Sting, la grande voix du rock

Avec l'ancien leader de Police, le rock retrouve une pleine identité : musique de fusion et à la première personne.

D'abord lié à un groupe (Police), Sting, le blond bassiste-chanteur et auteur-compositeur n'a pas tardé à mener sa propre aventure. Constituant sa propre formation avec des musiciens de jazz ou d'anciens funkies comme le saxophoniste Brandford Marsalis, le joueur de claviers Kenneth D. Kirkland et le bassiste Daryl Nelson Jones, Sting est devenu une rock star un peu différente de celles qui hantent habituellement les stades du monde entier.

Il n'est pas sans rappeler le John Lennon d'*Imagine* et de *New-York City*. Comme lui, c'est un multimillionnaire qui n'a pas oublié ses origines populaires : l'ancien instituteur de Wallsend, une petite bourgade industrielle à l'est de Newcastle, a même composé il y a quelques années une chanson (*Working the Black Sea Together*), qui avait pour thème une grève de mineurs. Comme Lennon, Sting affirme sa foi en l'individu. Comme lui encore, c'est un empêcheur de tourner en rond qui ne dédaigne pas pour autant le « divertissement de cœur ».

L'actuelle tournée mondiale de Sting, qui le mène du samedi 4 au lundi 6 juin, au Palais omnisports de Bercy, nous offre d'abord une rencontre avec des musiques diverss : rock, blues, jazz, reggae, flamenco. Au début du concert – du moins tel que celui-ci s'est déroulé l'autre semaine au stade Fiumicino de Rome, – il y a apparemment comme une limite un peu stricte imposée à l'improvisation des grands solistes du groupe et puis peu à peu les chorus – notamment ceux de Brandford Marsalis et de Kenneth D. Kirkland – semblent courir plus librement, se mêlent à la voix du chanteur, créent d'étonnantes osmoses, deviennent de petites fêtes musicales.

Caruso et Jacques Brel

Sting lui-même s'est décoincé. Il présente un vrai spectacle, avec des lumières très sophistiquées, jamais tape-à-l'œil. Il enchaîne titre sur titre sans que cela apparaisse un seul moment comme un défilé de « tubes ». Qu'il chante ses standards (*Sister Moon*), ceux de Police (un acoustique *Message in the bottle* et *Roxanne*), un blues qu'aurait pu adopter Billie Holiday, un beau flamenco-rock à la guitare sèche (*Fragile*) ou encore le fameux *Little Wings*.

A chaque pays visité au cours de cette tournée, Sting offre une chanson d'un auteur ou chanteur « local ». A Rome, il a chanté en italien un titre de Caruso. A Paris, il reprendra en français *Ne me quitte pas*, de Jacques Brel. Pour qui il a une vraie passion.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais omnisports de Bercy, les 4, 5 et 6 juin, 20 h 30.

Mort du cinéaste indien Raj Kapoor

L'acteur, réalisateur et producteur de cinéma indien Raj Kapoor est mort jeudi à New-Delhi. Il était âgé de soixante-cinq ans. Le cinéma indien est en deuil. Les studios de Bombay et les salles de cinéma de tout le pays sont fermés à l'appel de la Fédération cinématographique de l'Inde, qui célèbre ainsi les obsèques de Raj Kapoor.

Acteur de théâtre passé au cinéma, il tourne son premier film à l'âge de vingt-deux ans et en aligne dix-huit en quarante ans de carrière. Son film le plus célèbre, *Awaara (le Vagabond)* est une comédie où il reprend le personnage de Chaplin, qu'il sut accommoder à la sauce indienne. Dans les années 70, il bouleversa la vertueuse commission de censure en accordant une large part à la sensualité féminine.

DANSE

« Drôles de danses » au Centre Pompidou

Marcel Bonnaud, le responsable de la danse au Centre Pompidou, a décidé de nous faire rire. Louable gageure. Il a organisé un cycle d'abord baptisé « Humour-Danse », puis « Drôles de danses », qui présentera dix-neuf chorégraphes en une trentaine de spectacles, jusqu'au 19 juin.

Hélas ! nos muscles zygomatiques, le premier soir, sont restés désespérément au point mort. La première œuvrette, de Douglas Dunn, s'appelle *Gondolages*, peut-être parce qu'elle se déroule dans un décor de tôle ondulée. Toujours dévoués aux mauvaises comme aux bonnes causes, Jean Guizerix et Wilfride Piollet y batifolent, bientôt rejoints par Douglas Dunn caché dans un costume de bibendum multicolore. Pas un pas de danse intéressant, rien. Avant la fin, des machinistes pressés commencent à enlever le décor ; c'est peut-être un gag, de toute façon on leur sait gré d'abréger notre ennui.

L'Inquiet Epicier pisciaçais, de Lila Greene, conte les amours d'un concombre et d'un radis, sortis de sacs en papier géants. Guizerix et Piollet, de plus en plus héroïques, incarnent la cucurbitacée et la cruciféracée. La chorégraphe s'est réservé le rôle d'un escargot en housse grise, qui rampe autour d'eux et à l'occasion sur eux, sa coquille perchée sur ses fesses. Si l'on est décidé à s'amuser coûte que coûte, on appréciera le strip-tease auquel se livrent Jean-le-Concombre et Wilfrid-le-Radis, avant d'entamer un pas-de-deux lascif sur la *Pastorale* et de choir sur un canapé convertible qui se trouvait là par hasard.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Jusqu'au 19 juin, Centre Pompidou.

ARTS

Artistes néerlandais dans la région Rhône-Alpes

Concept, humour et réalisme

Une bonne dizaine de musées et de centres d'art de la région Rhône-Alpes exposent des créateurs venus des Pays-Bas.

Echange de bon procédé : l'année dernière, la France envoyait ses artistes en Hollande. C'est au tour des Néerlandais d'exposer dans notre pays. D'où le nom de l'opération : Vice versa, dont le principe mérite d'être retenu. En effet, pour être chapeautée par des organismes d'Etat néerlandais et français. Conservateurs et directeurs de centres d'art ont pu accueillir chez eux l'artiste qu'ils voulaient. Ce qui produit toujours de meilleures rencontres que dans le cas de figures imposées, même si, au bout du compte, il manque un je-ne-sais-quoi pour couronner l'ensemble des manifestations éparpillées entre Saône et Rhône, Isère et Loire.

Les choix se sont portés sur des individualités, à un regroupement de céramistes près (au Musée Dechelette de Roanne), et la totalité des expositions ne donnent sûrement pas une image exhaustive de l'art d'aujourd'hui aux Pays-Bas. Mais cela en dit pourtant assez long sur un regain de vivacité, après, semble-t-il, une mauvaise passe. Le néo-expressionnisme n'allant pas si bien que ça aux artistes néerlandais, moins bien en tout cas que les jeux conceptuels doublés d'ironie, d'humour et de fantaisies picturales, permettant, à l'occasion, d'être presque en paix avec l'héritage du passé. Tout ce qu'on aime aujourd'hui, en somme, et qu'en Rhône-Alpes, région « branchée », on a d'ailleurs préféré le plus souvent montrer. Voir, par exemple, Harald Vlugt et Ger Van Elk, qui sont respectivement le plus jeune et le plus connu des artistes présentés à Vice versa.

Vlugt, qui expose au Centre d'art plastique de Villefranche-sur-Saône, joliment aménagé dans une ancienne halle aux grains coiffée de verrières, fait de la peinture et de la sculpture tout à la fois, collant des centaines d'images découpées dans des livres d'histoire sur des espèces de monuments-meubles en forme de croix celtique ou, pourquoi pas, de gratte-ciel, qui, ainsi, retiennent une mémoire culturelle un peu brouillée, un peu floue.

Géométrisme systématique

Quant à Van Elk, on le retrouve au Magasin, à Grenoble, avec un bon nombre de tableaux extraits des séries de portraits, de natures mortes, de paysages et de bouquets que, depuis six ans, il verse à son inventaire analytique des genres traditionnels. Quitte à passer pour un peintre kitsch ayant perdu la bonne distance critique que naguère il avait vis-à-vis de la peinture. Ce qui n'est pas vrai, bien sûr. Mais il s'amuse à entretenir l'ambiguïté en recréant fort habilement l'illusion d'une peinture à l'ancienne à coups de drippings dans les bouquets, de cols blancs sur fond sombre dans les portraits en pied, cravatés, qui sont d'ailleurs toujours des autoportraits, y compris quand il s'agit du *Président de la République FM*, dûment balisé de bleu, de blanc et de rouge pour affirmer la couleur très matériellement, comme ailleurs Van Elk affirme par les formats fantaisistes et même par de gros reliefs la matérialité de ses tableaux.

Avant de quitter Grenoble, il faut aussi rappeler l'exposition un peu décalée dans le temps de Schoonhoven, l'ancêtre de Vice versa – il est né en 1914, – qui, vers 1960 a fortement réagi à l'expressionnisme abstrait en adoptant un géométrisme systématique appliqué à des reliefs de papier mâché blanc, toujours blanc, fragiles et toujours subtilement animés sous les effets de la lumière et de l'ombre. A cette autre façon de tramer la peinture répondent ses beaux dessins tramés, qui font penser à Sol LeWitt, ou Morellet.

Schoonhoven, pourquoi pas, peut mener à Armando, dont le Musée de Brou accueille dans ses salles monacales les austères peintures. Armando, qui est un peu le Soulages de la peinture néerlandaise, s'est en effet impliqué à la fin des années 50 dans le groupe Nul, où il a trouvé Schoonhoven, après avoir tâté de l'informel. Pour y revenir, à l'économie, en travaillant seulement le noir et le blanc, mais en coulées d'huiles épaisses et mêlées de sable en des œuvres balançant entre l'évocation de la figure humaine et l'image du chaos.

En descendant à Valence, on rencontre un artiste plus jeune : Pieter Laurence Mol, un conceptuel qui a le goût de l'insolite et de l'absurde, et qui se met volontiers en scène avec des objets, par photos interposées. Tantôt il plonge tête la première dans un coin de cadre, tantôt il est allongé sur une étagère entre horloge en flammes et bouteille au niveau oblique bien bas. Ses rêves d'apesanteur, son attrait du vide, pourraient presque faire de lui un voisin de palier de Paolini, l'Italien issu d'Arte Povera, s'il ne partageait avec Van Elk certain sens du concret, des réalités.

La réalité, c'est encore ce qui motive Marinus Boezem, invité à Lyon par le Musée Saint-Pierre art contemporain. L'artiste marqué par le mouvement Fluxus au début des années 60 compte parmi ses premières interventions une invitation à contempler le paysage depuis une digue sur laquelle il avait simplement installé des chaises. Son œuvre multimédia, à base de vidéo, de photos, de son, d'objets comme les miroirs et les ventilateurs, n'a pas, depuis, tellement changé de sens, qui consiste, comme il dit, à faire « flipper » la réalité afin d'en avoir plus justement conscience.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Harald Vlugt*, Centre d'art plastique, Villefranche-sur-Saône, jusqu'au 18 juin ; *Ger Van Elk*, Centre national d'art contemporain de Grenoble, jusqu'au 26 juin (et aussi à Paris, galerie Durand Dessert) ; *Schoonhoven*, Musée de Grenoble, jusqu'au 7 juin ; *Armando*, Musée de Brou, jusqu'au 19 juin ; *Pieter Laurence Mol*, Musée des beaux-arts de Valence, jusqu'au 19 juin ; *Marinus Boezem*, Musée Saint-Pierre art contemporain, jusqu'au 20 juin.

CORRESPONDANCE

La disparition d'André Fermigier

Après la publication de l'article de Frédéric Edelmann consacré à la disparition de notre ancien collaborateur André Fermigier (le Monde *du 18 mai*), *nous avons reçu une lettre collective nous reprochant de n'avoir* « donné de lui qu'une image très limitative et même caricaturale ». *Les signataires poursuivent :*

S'il était normal de mettre en valeur son rôle dans votre journal, André Fermigier restera avant tout l'auteur d'une œuvre abondante de critique et d'historien d'art. Ses monographies sur Bonnard, Courbet, Millet, Picasso, Toulouse-Lautrec resteront comme des modèles du genre, et des classiques. Fermigier a été également le créateur du « Livre de poche illustré », qui a introduit auprès du grand public des auteurs aussi importants que Elie Faure ou Wölfin, ainsi que le directeur de la série Folio-classique et de la collection « Poésie ».

Douze ans d'une éblouissante collaboration à votre journal dont nous avons, avec beaucoup d'autres, regretté la cessation, méritaient-ils vraiment cette insistance sur son « *mauvais caractère* » et son incapacité « *à se faire aimer* » ?

André Fermigier a été, par la hauteur et l'autorité de jugement, l'ampleur exceptionnelle de sa culture et sa capacité d'écrivain, malgré et à cause de ses partis pris, un des plus grands critiques d'art de notre temps. Il a laissé, contrairement à ce que sa nécrologie paraissait suggérer, beaucoup d'amis, dont les soussignés, qui souhaitent ici lui rappeler leur admiration et leur fidélité.

Anne et Avigdor Arikha, Etienne Baulieu, Yves Bonnefoy, Françoise Cachin, Henri Cartier-Bresson, Jean-Loup Champion, Aude Fonquernie, Catherine Fotiadi, Jeanine Fricker, Marc Fumaroli, Robert Gallimard, Jean-Michel Gardair, Jacqueline et Lorand Gaspar, André Guyaux, Mette Ivers, Georges Liebert, Marie de La Martinière, Alain Mérot, Pierre Nora, Jean-François Revel, Marthe de Rohan-Chabot, Claude Roy.

[Après le triste événement que constitue, pour tous, la disparition d'André Fermigier, il ne nous paraît pas souhaitable d'engager une polémique. Observons seulement que, dans cette lettre-pétition, il nous est reproché d'avoir parlé du « *mauvais caractère* » d'André Fermigier. Une lecture scrupuleuse montre que nous avons évoqué son « *terrible* caractère », ce qui nous semblait plus sympathique. On notera aussi que, parmi les signataires de ce texte de reproches, figure Pierre Nora qui, dans *le Nouvel Observateur* a, lui-même, publié un hommage à notre ami disparu sous le titre : « Les colères de Fermigier »... – F. E.]

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

DIALOGUE SUR MINETTI. Galerie Art (47-37-31-36) (sam.) 20 h 30.
COMMENT VA CE VIEUX JOHN. Neuilly-sur-Seine (46-24-03-83) sam. 20 h 30.
FRIC FRAC. Potinière (42-61-44-16) (sam.) 20 h 30 ; dim. 15 h.
LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ DE JEANNE-D'ARC. Comédie-Française, salle Richelieu (40-15-00-15), sam. 20 h 30.
FINIE LA COMÉDIE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) 20 h 30 ; sam. 15 h : dim. 20 h 30.
CHACUN SA VÉRITÉ. Mantes-la-Jolie (30-33-02-26). dim. 16 h.
LES FOURBERIES DE SCAPIN. Versailles. Le Grand Trianon (39-50-71-18), sam., 21 h.
LA ROYAUTÉ EST ABOLIE EN FRANCE. Grande Halle de La Villette. Dim. à 14 h.
MADEMOISELLE JULIE. Foyer international d'accueil de Paris (45-89-89-15). 20 h 30 dim. ; Spectacle au profit de SOS Village d'enfants.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Presqu'il : 20 h 30.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Passage : 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). Morima-russe : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). ◇ La Double Inconstance : 21 h.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. ◇ L'Exilé de Matoluna : 20 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Opéra blanc IIIe rencontres internationales : 20 h.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). La Divine Comédie : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ La Locandiera : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Jeu : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.
CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (MAIRIE DE PARIS) (45-27-13-88). Le Grand Ecart : 18 h.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). ◇ Programme international Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h. ◇ René Les semaines de la marionnette à Paris : 14 h 30 et 20 h. ◇ Programme européen Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h. ◇ Programme soviétique Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ La Fiancée du scaphandrier Concours de fin d'études du conservatoire : 20 h 30. La Resserre. ◇ Antigone : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : 20 h 30. ◇ Le Legs précédé par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. ◇ Nouveau Spectacle : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Les Vieilles Femmes et la Mer : 21 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Le Train immobile : 21 h.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 18 h 30.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). La Surprise de l'amour : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ La Chevrolet de sable : 20 h 30. ◇ Ce que parler veut dire : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◇ Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Au rendez-vous des cons D'après la Maison des confidences : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Zoo Story : 18 h 30. Angels City : 20 h. C'est pas pareil : 22 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). ◇ Lettres à mon homme inventé : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.
ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Thaïs : 19 h 30.
ORANGERIE DE BAGATELLE (42-81-23-44). ◇ L'Oca del Cairo : 19 h.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ L'Ombre d'un doute : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Senso : 21 h.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Béaureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.
THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). La Petite Sirène : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h. Salle II. Spectacle Prévert : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Cheval de Balzac : 12 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Bis-Cuit Les Semaines de la marionnette à Paris 14 h 30 et 22 h 30. ◇ Les Trompeurs trompés Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h.
VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Cycle de restaurations : Humoresque (1920), de Frank Borzage, 15 h ; Festival de Cannes 1988, un certain regard : Katinka (1988, v.o.s.t.f.), de Max von Sydow, 17 h : Festival de Cannes, la quinzaine des réalisateurs (v.o.s.t.f.) : Histoire de Fausta (1987, v.o.s.t.f.), de Bruno Barreto, 19 h ; Cycle de restaurations : le Tournoi dans la cité (1929), de Jean Renoir, 21 h.

DIMANCHE

Cycle de restaurations : les Quatre Diables (1920), d'Anders Wilhelm Sandberg, 15 h ; Festival de Cannes 1988, un certain regard : la Maschera (1988, v.o.s.t.f.), de Fiorella Infascelli, 17 h : Festival de Cannes, la quinzaine des réalisateurs : Stormy Monday (1988, v.o.s.t.f.), de Mike Figgis, 19 h ; Cycle de restaurations : Au Bonheur des dames (1929), de Julien Duvivier, 21 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : la Loi (1959), de Jules Dassin, 14 h 30 : Une vie (1957), d'Alexandre Astruc, 17 h 30 : le Salaire de la peur (1953), de Henri Georges Clouzot, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : Marie-Octobre (1958), de Julien Duvivier, 14 h 30 ; En effeuillant la marguerite (1956), de Marc Allégret, 17 h 30 ; Classe tous risques (1959), de Claude Sautet, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris du coq à l'âne : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; les Plumes du canard : les Chéries chantent Un canard dans la mare (1970) de D. Boyer, Aux quatre coin-coin du Canard (1987) de Bernard Baissat, 14 h 30 ; Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre : Souris t'es heureux (1979) de M. Rosier, la Chienne (1931) de Jean Renoir, 16 h 30 ; A bon chat bon rat : le Beatnik et le Minet (1966) de R. Leenhardt, Monsieur La Souris (1942) de Georges Lacombe, 18 h 30 ; Chat échaudé craint l'eau froide : la Combine de la girafe (1983) de T. Giloo, Gibier de potence (1951) de Roger Richebé, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris du coq à l'âne : Un vilain petit canard : le Cygne (1983) de D. Delouche, Aux quatre coin-coin du Canard (1987) de Bernard Baissat, 14 h 30 ; Avec sa maison sur le dos : la Tortue sur le dos (1978) de L. Béraud, Fil, escargot et point sur un plan (1984) de S. Garcia Moreno, 16 h 30 ; le Lion et le Rat : Actualités Gaumont, le Rat (1981) de E. Huppert, le Signe du lion (1962) de Eric Rohmer, 18 h 30 ; Chimères : la Dame à la licorne (1981) d'A. Ferrari, Garou Garou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 20 h 30.

Samedi 4 - Dimanche 5 juin

Exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6 (43-26-48-18).
AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ARDIENTE PACIENCIA (All., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
CAMOMILLE (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

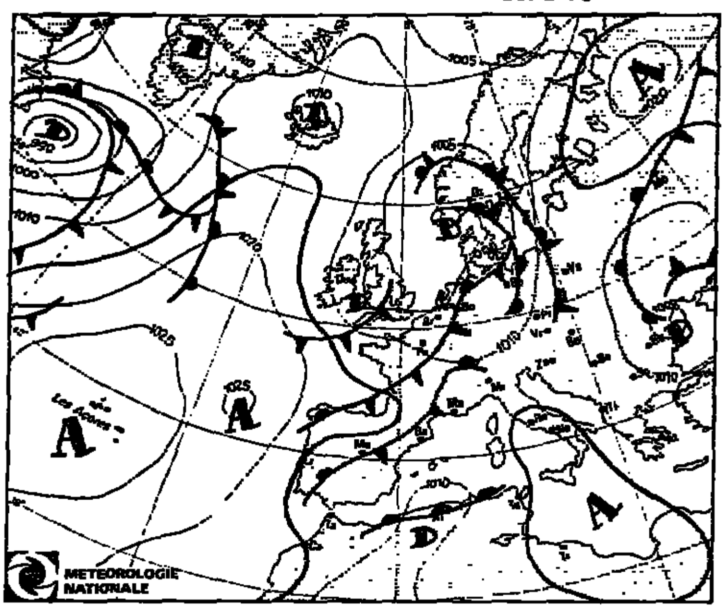
LE BEAU-PÈRE. (*) Film américain de Joseph Ruben, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BILOXI BLUES. Film américain de Mike Nichols, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BIRD. Film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
DE BRUIT ET DE FUREUR. (**) Film français de Jean-Claude Brisseau : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
EDDIE MURPHY SHOW. Film américain de Robert Townsend, v.o. : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
KARU-KERA. Film français de Constant Gros Dubois : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).
LA MAISON DU CAUCHEMAR. (*) Film américain d'Humphrey Humbert, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MON PÈRE C'EST MOI. Film américain de Rod Daniel, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
POWAQQATSI. Film américain de Godfrey Reggio, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
VILLE ÉTRANGÈRE. Film français de Didier Goldschmidt : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
DANCERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DE SABLE ET DE SANG (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
DEUX MILLIONS DE DOLLARS AUX CARAIBES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
L'ENFER VERT (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).
MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
UNE FEMME EN PÉRIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 juin à 0 heure UTC et le dimanche 5 juin à minuit.

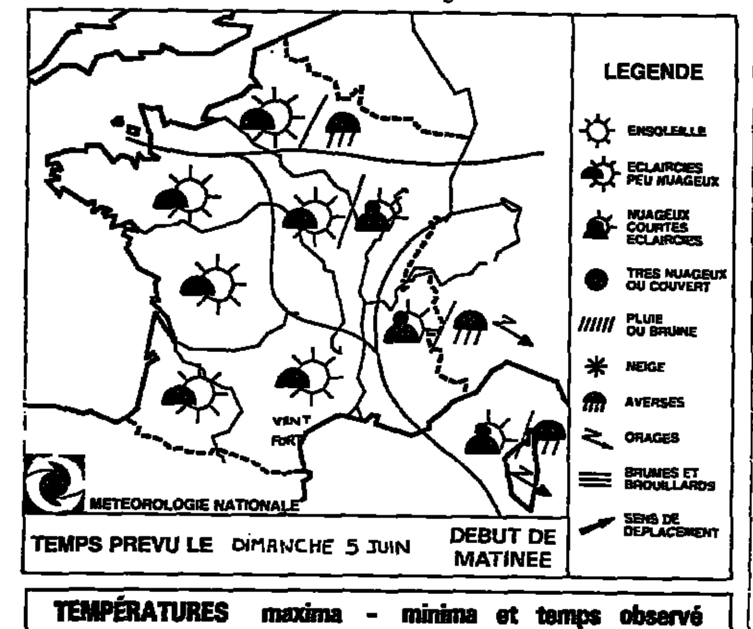
Une perturbation pluvio-orageuse s'éloigne vers l'est. A sa suite, la poussée de l'anticyclone des Açores limitera le risque d'averse. Mais le flux de nord-ouest, frais, sera toujours dépressionnaire en altitude, et les passages nuageux risquent d'être abondants. Le creusement d'un minimum en Méditerranée maintiendra un temps perturbé sur le Sud-Est, et provoquera un fort mistral.

Dimanche : si l'on excepte les régions méditerranéennes, c'est un temps variable, alternant les passages nuageux et les éclaircies, qui nous attend pour la journée. Il fera assez frais : au lever du jour le thermomètre oscillera entre 6 et 8 degrés. L'après-midi nous aurons entre 16 et 18 degrés, 14 et 15 degrés dans l'Est, 13 et 14 degrés sur les côtes de la Manche, mais jusqu'à 20 degrés dans le Sud. Le vent de nord-ouest sera modéré.

Les averses seront assez rares et toucheront surtout le Nord et l'Est : le matin, quelques averses en Normandie et au nord de la Seine : vers la mi-journée, ce risque d'averse gagnera l'Ile-de-France, la Bourgogne et la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes, ainsi que les Pyrénées, où le ciel sera plus chargé qu'ailleurs toute la journée. L'après-midi, encore quelques averses en Lorraine et en Alsace, en Franche-Comté et Bourgogne, en Lyonnais.

Du Roussillon aux Bouches-du-Rhône, mistral et tramontane souffleront fort et dégageront le ciel. Il fera de 9 à 10 degrés le matin, 18 à 20 degrés dans l'après-midi, où la tramontane faiblira.

A l'est du Rhône, le ciel sera en revanche chargé. Des ondées, voire de l'orage, sur la moitié sud des Alpes, la Provence, la Corse ; ce temps orageux touchera toutes les Alpes le matin. Sur les côtes provençales le vent de nord-est soufflera fort. Sur ces régions il fera assez doux le matin : 12, 15 ou 16 degrés sur la côte. L'après-midi, il fera de 18 à 20 degrés.



TEMPS PREVU LE DIMANCHE 5 JUIN — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-6-1988 à 6 heures TU et le 4-6-1988 à 6 heures TU — le 4-6-1988

FRANCE			
AJACCIO	25	12	C
BIARRITZ	17	13	P
BORDEAUX	18	12	P
BOURGES	21	10	C
BREST	15	10	D
CAEN	17	10	P
CHERBOURG	15	10	A
CLERMONT-FERR.	25	12	P
DIJON	21	13	P
GRENOBLE St-M-H	30	18	F
LILLE	18	9	A
LIMOGES	16	9	A
LYON	27	14	P
MARSEILLE-MAR.	27	15	B
NANCY	21	13	P
NANTES	19	11	P
NICE	22	16	N
PARIS-MONTS.	20	12	C
PAU	19	12	P
PERPIGNAN	26	18	A
RENNES	20	10	D
ST-ÉTIENNE	28	13	P
STRASBOURG	24	14	P
TOURS	19	10	C
TOULOUSE	26	13	P
POINTE-A-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	33	20	P
AMSTERDAM	17	9	A
ATHÈNES	26	18	D
BANGKOK	32	27	C
BARCELONE	23	13	N
BELGRADE	21	10	D
BERLIN	21	13	N
BRUXELLES	16	10	N
LE CAIRE	37	21	N
COPENHAGUE	18	10	P
DAKAR	26	22	N
DELHI	42	31	O
DJERBA	28	21	N
GENÈVE	25	15	A
HONGKONG	33	25	D
ISTANBUL	20	17	N
JÉRUSALEM	30	18	D
LISBONNE	24	15	D
LONDRES	17	9	A
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	18	10	C
MADRID	32	14	N
MARRAKECH	32	17	C
MEXICO	31	15	B
MILAN	27	18	C
MONTRÉAL	18	8	D
MOSCOU	22	14	C
NAIROBI	24	18	N
NEW-YORK	18	11	A
OSLO	15	11	P
PALMA-DE-MAJ.	31	18	C
PÉKIN	30	18	C
RIO-DE-JANEIRO	25	16	D
ROME	25	15	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	16	11	C
SYDNEY	21	14	N
TOKYO	25	23	N
TUNIS	30	22	P
VARSOVIE	21	7	D
VENISE	23	15	D
VIENNE	23	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

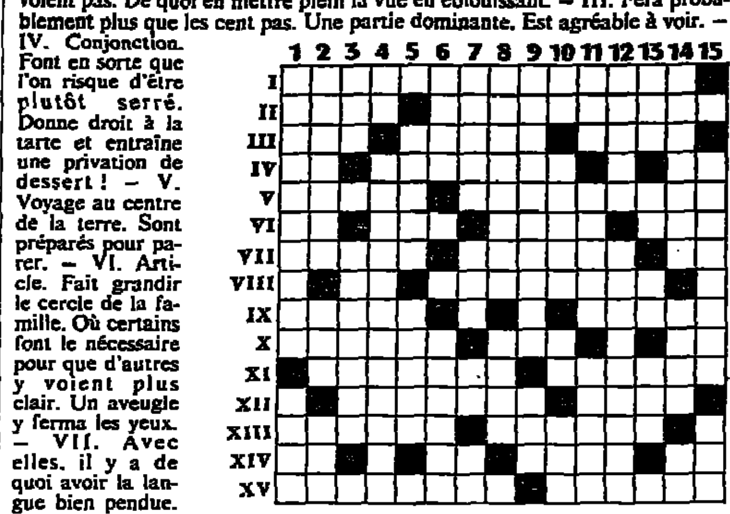
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4758

HORIZONTALEMENT

I. Poussent à bien se mouiller après que l'on eut flotté. – II. Ses yeux ne voient pas. De quoi en mettre plein la vue en éblouissant. – III. Fera probablement plus que les cent pas. Une partie dominante. Est agréable à voir. – IV. Conjonction. Font en sorte que l'on risque d'être plutôt serré. Donne droit à la tarte et entraîne une privation de dessert ! – V. Voyage au centre de la terre. Sont préparés pour parer. – VI. Article. Fait grandir le cercle de la famille. Où certains font le nécessaire pour que d'autres y voient plus clair. Un aveugle y ferma les yeux. – VII. Avec elles, il y a de quoi avoir la langue bien pendue. Sac que d'aucuns n'hésitent pas à vider. Contribue à faire les grandes rivières. – VIII. Pronom. Où ce ne sont généralement pas des cabots que l'on entend aboyer le plus. – IX. On peut le prendre au collet. Se complaît près de l'eau. – X. Un diadème qui ne saurait plaire aux femmes. Plus il y a de cachets, plus leur santé est bonne. Conjonction. – XI. Tache difficile à effacer. Ne se dispute heureusement pas à chaque fois qu'il y a une scène. – XII. Comptent parmi eux des souffleurs qui ne disent mot. Rend possible une certaine circulation. – XIII. Certains l'ont régulièrement sur leurs talons. A plus d'une dent contre elle. – XIV. De bonnes surprises s'y sont multipliées. Pris pour cible. Etre amené à tirer les ficelles. Avec lui, c'est le meilleur qui gagne. – XV. Remise plus ou moins importante. Crée une nouvelle société.



VERTICALEMENT

1. Ses va-et-vient visaient à faciliter des départs. De quoi clouer ou au contraire décrocher. – 2. Il y passe beaucoup d'air. A des pépins : ce qui n'est pas véritablement ennuyeux. Il fut un temps où nombreux étaient ceux qui partaient en y allant. – 3. Est maintes fois appelée à se renseigner. Difficile à garder quand on trouve à qui parler. – 4. Pronom. Nombreuses sont celles qui se font manger par les racines. – 5. Sont visibles parmi des découpures. Faisait collection de pièces. – 6. Est employée à la direction. Faire une sortie. – 7. Occasion de servir. D'où certaines personnes ont l'habitude de sortir un bâton. Quartier de Nice. Paradis d'archéologues. – 8. Parmi lesquelles peuvent figurer bien des bêtises. A fait une brillante carrière politique. – 9. Crée la surprise. Prend racine au pays des Indiens. – 10. Pronom. Un homme qui fait profiter de sa voix ou bien qui vise à recueillir celles des autres. Possessif. Emprunte une autre voie. – 11. Où, la veille d'un 14 juillet, on ne s'occupa certes pas à préparer la fête. Avec elles, il est parfois nécessaire de prendre des gants. Nombreux sont ceux qui y laissent des plumes. – 12. Est à l'origine de batailles pacifiques. Sont visibles sous des ailes. – 13. Fait grand bruit. Conjonction. Qu'on a donc vu et revu. Longue durée. – 14. S'exprimait fortement. Répand l'encens. Membre d'un corps étranger. – 15. Fait la police. Héritage paternel.

Solution du problème n° 4757

Horizontalement

I. Coiffeurs. – II. Antée. Réa. – III. Néel. Sent. – IV. Armure. Fa. – V. Ré. Rançon. – VI. Duvet. Ur. – VII. Ss. Elite. – VIII. Entais. – IX. Eau. Sol. – X. Topo. Téta. – XI. Arène. Set.

Verticalement

1. Canards. Eta. – 2. Onéreuse. Or. – 3. Item. Nèpe. – 4. Fêlure. Taon. – 5. Fe. Râteau. – 6. Sen. Li. – 7. Ure. Cuisses. – 8. Renfort. Oté. – 9. Satan. Eclat.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Stéphanie ERNOULT**
et
Frédéric PLUSKWA
sont heureux d'annoncer la naissance de

Raphaëlle

le 29 mai 1988 à Paris.

24, rue Beccaria, 75012 Paris.

Mariages

– **Virginie YVERNEAU**
et
Claude-Serge BAKOUCHE

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré à Deauville le 4 juin 1988.

11, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly.

Décès

– M. et Mme Michel Coquery,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Coquery,
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Coquery,
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raoul Pioger,
ses frère et belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul COQUERY,
née Hilda Pioger,

survenu le 24 mai 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Sully-sur-Loire dans l'intimité familiale.

50, rue Corvisart,
75013 Paris.

– Mme Jules Leclerc, née Françoise Dumançais,
son épouse,
M. Philippe Leclerc,
son fils,
Mme Yonne Rosa, née Leclerc,
sa fille,
M. Robert Rosa,
son gendre,
La famille Dumançais,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules LECLERC,

survenu le 1er juin 1988, dans sa soixante-quatorzième année.

60, avenue Rosemond,
Westmount,
Montréal (Canada).
60, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

– Sant-Julia-de-Loria.

Les obsèques religieuses de

M. Paul MÉTADIER,

décédé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, seront célébrées le mardi 7 juin 1988 à Sant-Julia-de-Loria (Andorre).

De la part de ses quatre enfants et toute la famille.

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
La communauté éducative des Pères jésuites de Toulouse,
La communauté éducative du Caousou,
Les amis du camp Bernard-Rollot de Barèges,
font part du décès du

Père François SOUILHE,
s.j.,

décédé le 3 juin 1988 dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 juin 1988, à 15 h 30, en l'église du Christ-Roi à Toulouse.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès d'

Esther GORBATO,

une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir.

– Une pensée est demandée à la mémoire de

Jean PUCELLE.

5 juin 1981.

– Le 5 juin 1987,

Maryse TUCOO-CHALA,
épouse Rodriguez,

nous quittait.

...y seguimos andando y andando sin ir a ninguna parte...

Environnement

Une conférence sur les déchets industriels

Le tiers-monde, dépotoir des pays riches

Une conférence des Nations unies sur la gestion des déchets industriels se réunit les 5 et 6 juin à Caracas (Venezuela). Elle vient à point nommé, au lendemain de l'odyssée des déchets italiens retrouvés sur le cargo syrien *Zénobie*, et après la découverte, à Bruxelles et à Strasbourg, de multiples contrats passés entre pays industriels du Nord et petits pays pauvres du Sud, notamment en Afrique.

L'affaire du *Zénobie* est tristement exemplaire. Ce cargo syrien qui vient d'être admis à décharger à Gênes ses fûts de déchets industriels – manifestement toxiques, puisque plusieurs membres de l'équipage ont été incommodés par les émanations de soute – symbolise à lui seul l'incroyable trafic auquel donnent lieu les résidus de la société industrielle développée.

Une firme milanaise spécialisée, la Jelly Wax, a collecté dans toute l'Italie industrieuse ces déchets « spéciaux » que, depuis l'affaire des quarante et un fûts de Seveso (1), on n'ose plus confier à d'autres pays de la Communauté européenne. Le 10 février 1987, le cargo *Lynx* quitte le port de Massa-di-Carrara, en Toscane, avec plus de dix mille fûts plein de déchets chimiques divers, soit plus de 2 000 tonnes de chargement. Cap sur Djibouti, petit pays pauvre adossé à la grande et tout aussi pauvre Ethiopie, où l'Italie a conservé des liens... Mais Djibouti refuse le douteux chargement et le *Lynx* doit traverser l'Atlantique pour essayer une autre filière italienne : le Venezuela.

Déjà, l'an dernier (*le Monde* daté 9-10 août), le Venezuela avait renvoyé en Italie dix mille fûts de déchets industriels entreposés quelques mois plus tôt près de Puerto-Cabello, le second port vénézuélien. La population avait protesté contre ce qu'elle appelait « *les barils de la mort* », qui avaient rendu les plages proches impraticables. Mais, pour une cargaison réexpédiée dans son pays d'origine, combien d'autres ont-elles trouvé finalement un – discret – havre de paix ?

Le *Lynx* tente donc sa chance, et avec succès puisque les fûts sont débarqués à Puerto-Cabello. Une nouvelle fois, cependant, les autorités vénézuéliennes exigent la réexportation des déchets. Les fûts sont chargés à bord d'un nouveau navire, le *Makiri*, qui fait route vers l'Italie. On tente un débarquement à Cagliari, en Sardaigne. C'est non. Cap donc sur Tartous, le deuxième port de Syrie. Les fûts sont débarqués du *Makiri* mais les autorités syriennes se ressaisissent et exigent leur départ. On les rembarque sur un cargo local baptisé *Zanoobia* (Zénobie) qui, le 18 mars dernier, reprend la mer. Cap sur Salonique (Grèce) où les fûts suspects, et en outre très cabossés après ces multiples manipulations, sont refusés. Il ne reste plus, après treize mois d'errance vaine, qu'à renvoyerr la maudite cargaison à son expéditeur. Interdit de séjour à Massa-di-Carrara, le *Zénobie* échoue finalement à Gênes, où l'on ne sait trop que faire des dix mille fûts en souffrance...

Cette affaire, la dernière en date, en rappelle d'autres, comme la barge d'ordures ménagères de New-York qui, pendant cinq mois, en 1987, avait erré jusqu'au Mexique pour revenir finalement à son point de départ. Ces déchets – des ordures ménagères surtout – sont donc rentrés aux Etats-Unis. Mais bien d'autres barges ont fait leur chemin dans les Caraïbes ou en Amérique latine. Rien qu'en Haïti les arrivages se sont multipliés ces derniers temps, ne rencontrant qu'une assez molle résistance de la part des autorités, aux prises avec des difficultés économiques et politiques écrasantes.

Mais c'est l'Afrique qui, à cet égard, offre le terrain le plus favorable – dans tous les sens du terme. Rien que cette année, une série de contrats ont été signés entre des sociétés européennes – ou multinationales – et des pays pauvres d'Afrique qui voient dans l'accueil des déchets un moyen simple de faire de l'argent. En janvier dernier, c'est le Bénin (ex-Dahomey) qui conclut avec la SESCO – une filiale de la société britannique Hamilton Resources Limited basée à Gibraltar et bien implantée au Nigéria – un accord pour la réception, pendant dix ans, de déchets industriels au tarif de 2,5 dollars la tonne. « *Ce projet*, explique un document officiel, *permettra de créer au moins deux cents emplois et rapportera à l'Etat béninois près de 4 milliards de francs CFA.* »

15 millions de tonnes pour la Guinée-Bissau

En avril, un parlementaire européen portugais révélait à Strasbourg que la Guinée-Bissau s'apprêtait à signer un accord semblable pour la livraison, pendant cinq ans, de quelque 15 millions de tonnes de déchets industriels provenant d'Europe, des Etats-Unis et même d'Australie. Un comble, si l'on songe aux tailles respectives de la Guinée-Bissau – micro-Etat coincé entre le Sénégal et la Guinée – et de l'Australie, île-continent grande comme quatorze fois la France ! Mais le contrat portait sur un pactole de 600 millions de dollars. Qu'importe donc le contenu du flacon, pourvu qu'on ait l'argent. Il aura fallu un sommet de l'OUA pour que le Bissau renonce.

Le mois suivant, on apprenait que la Guinée, par l'entremise d'une société norvégienne spécialisée dans les matériaux de construction, avait importé 15 000 tonnes de déchets toxiques américains, entreposés depuis lors dans une île au large de Conakry. La supercherie a été découverte alors qu'il était prévu de faire venir au total 85 000 tonnes de déchets, au prix de 50 dollars la tonne. La Guinée a officiellement demandé la réexportation du chargement.

On pourrait ainsi multiplier les exemples, tant la filière Nord-Sud a prospéré dans les années 80. Et l'on ne voit pas comment ce trafic pourrait cesser, alors même que les pays industriels, sous la pression d'une opinion publique de plus en plus exigeante, n'osent plus entreposer chez eux les rebuts de leurs usines. Depuis l'affaire des fûts de Seveso, la réglementation européenne rend difficile l'exportation des déchets chez les partenaires européens eux-mêmes. Le tiers-monde devient une solution de facilité, d'autant plus tentante que les petits Etats pauvres sont peu regardants sur le contenu.

On s'indignait du pillage des matières premières du tiers-monde. Va-t-on maintenant vers la transformation des Etats pauvres en dépositaires des matières « secondaires » du monde industriel, c'est-à-dire en dépotoir des pays riches ?

ROGER CANS.

(1) Après l'accident survenu en 1976 à l'usine chimique ICMESA du groupe suisse Hoffmann-La Roche, près de Seveso, en Italie, quarante et un fûts de déchets contaminés à la dioxine ont été transportés en France, en 1983. Il avait fallu plusieurs mois aux autorités françaises pour découvrir la « cachette » des fûts et les réexpédier en Suisse.

PARIS EN VISITES

LUNDI 6 JUIN

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Versailles : petite et grande écuries du château », 14 h 30, grilles de la petite écurie (Monuments historiques).

« L'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland (Isabelle Hauller).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (Pierre-Yves Jaslet).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », entrée rue Lobau, carte d'identité (Didier Bouchard).

« Le faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de l'église de la Madeleine (Michèle Pohyer).

« Hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Flâneries).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Le Palais de justice en activité » 15 heures, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Montmartre insolite », 15 heures, métro Blanche (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Promenade entre la Villa des Fleurs et l'église de Monsieur Vincent », 15 heures, métro Brochant (Paris et son histoire).

Monuments historiques

« Passages couverts, de la Madeleine à la Chapelle expiatoire », 11 heures, façade de l'église, place de la Madeleine.

« La plaine Monceau », 15 heures, métro Monceau, sortie.

« Le Musée Kwok On », 15 heures, 41, rue des Francs-Bourgeois.

« Le jardin du Luxembourg et ses sculptures », 15 heures, entrée du jardin, rue de Médicis

Les projets du ministre des finances

M. Bérégovoy donne la priorité au renforcement des fonds propres des entreprises

Malgré la controverse sur le rôle des certificats d'investissement, il n'est pas douteux qu'une des premières préoccupations du ministre de l'économie, des finances et du budget reste le renforcement des fonds propres des entreprises françaises, publiques ou privées.

Autant dire qu'attirer les Français à la Bourse est un des axes de la politique du gouvernement. Est-ce compatible, à la longue, avec l'arrêt des privatisations ? Pour l'instant, on laisse de côté cette grande question. Mais l'importance attachée au développement du marché financier devrait inspirer plusieurs des réformes fiscales que le gouvernement de M. Michel Rocard sera amené à mettre à l'étude et, éventuellement, à présenter au Parlement.

Fidèle à sa pensée, M. Pierre Bérégovoy, souligne-t-on dans son entourage, entend encore fonder son action sur l'idée qu'un franc fort sert les intérêts de l'économie et de l'industrie française ; que la solidité de la monnaie est la condition nécessaire pour abaisser substantiellement les taux d'intérêt en France.

La baisse d'un quart de point des taux d'intervention, arrachée à la Banque de France le 26 mai dernier, sera-t-elle suivie prochainement par d'autres ? ? Nos interlocuteurs sont sur ce point très circonspects. L'impression qu'on peut retirer de leurs propos est qu'une certaine marge qu'ils se refusent à chiffrer – serait-elle de l'ordre d'un point ? – reste disponible. On agira donc avec prudence, malgré la tentation de bousculer les vieilles habitudes de l'administration et de l'institut d'émission, toujours prêts à reprendre d'une main ce qu'ils donnent de l'autre.

Réinstaurer l'IGF en rassurant

La politique du change ramène à nouveau à la fiscalité et notamment au sujet le plus brûlant sur ce chapitre, le rétablissement de l'IGF. Celui-ci, assure-t-on, ne doit pas être une incitation à la fuite des capitaux, d'où l'intention du nouveau ministre de proscrire toutes méthodes inquisitoriales. Mais on ne désire pas, Rue de Rivoli, accroître le nombre de contribuables qui acquittaient l'ancien IGF. Cette prise de position ne préjuge-t-elle pas une certaine raideur en ce qui concerne le problème du taux et de l'assiette ? « *Il ne s'agit pas en réalité, comme on le dit, d'un problème Rocard-Bérégovoy, mais plutôt d'un problème Mitterrand-Rocard* », nous dit un haut fonctionnaire de la Rue de Rivoli, faisant sans doute allusion au double problème de l'exemption de l'outil de travail et des œuvres d'art, deux décisions prises naguère par le président de la République.

Cette boutade ne signifie évidemment pas que l'affaire n'est pas prise au sérieux par le ministre et son cabinet. Dans l'IGF, dont ils reconnaissent pourtant les défauts sous la forme qu'on lui connaît, ils voient une des pièces essentielles de la politique des revenus qu'ils entendent pratiquer pour empêcher le retour de l'inflation ou, si l'on préfère, la fin de la désinflation.

Il a quelques jours, M. Pierre Bérégovoy déclarait (*le Monde* du 31 mai) qu'il trouvait « *déplorable que l'argent des entreprises soit détourné de l'investissement au profit du jeu spéculatif* ». Comment remédier à cette situation ? On reconnaît, dans l'entourage du ministre, que cela est « *plus facile à dire qu'à faire* ». La réflexion ministérielle s'oriente-t-elle, dans ce domaine aussi, vers une révision de la fiscalité ? Actuellement, les plus-values des sociétés, encaissées dans un délai inférieur à deux ans, sont considérées comme des bénéfices et, à ce titre, taxées au titre de l'impôt sur les sociétés (42 %). Mais, au-delà de deux ans, les plus-values en question ne sont plus taxées qu'au taux de 16 %, comme c'est le cas pour les plus-values mobilières encaissées par les particuliers.

Ce traitement de faveur accordé aux sociétés est-il justifié et a-t-on l'intention de modifier ce régime ? On ne confirme ni ne dément que cette intention existe. On se borne à insister sur le principe qui devrait inspirer l'analyse ministérielle : il convient autant que cela est possible de faire régner une neutralité fiscale. Qu'une société décide d'affecter ses bénéfices à l'augmentation de son capital ou, au contraire, à faire des placements financiers, les deux options ne devraient pas être influencées par un poids différent de l'impôt.

Cependant, M. Pierre Bérégovoy, semble-t-il, reste attaché à l'idée que, les bénéfices non distribués devraient être moins taxés que les bénéfices distribués aux actionnaires. On espère que cette discrimination favorisera le renforcement des fonds propres. Mais on ne nie pas la contradiction avec le principe de neutralité.

C'est encore à des réformes fiscales que devraient conduire les négociations en cours au sein de la Communauté sur la libération des capitaux. Comme on le sait, les Allemands, qui assurent jusqu'à la fin du mois la présidence du conseil des ministres des Douze, sont pressés. Ils voudraient obtenir une décision avant la fin juin. Paris, qui est toujours favorable à une large libération au sein de l'Europe, mais sans poser à proprement dit de conditions, entend que cette décision soit accompagnée par deux engagements : d'ici à 1992, harmoniser la fiscalité sur l'épargne et franchir de nouvelles étapes pour renforcer le SME.

En ce qui concerne le premier point, il existe actuellement une très grande diversité de taux. Ceux-ci varient de 0 % (les livrets A en France) jusqu'à 46 % et 51 % (régime des bons de caisse anonymes en France). Un rapport devrait être prochainement remis au ministre. Il proposerait un taux uniforme pour les différentes formes d'épargne. Quand, il y a deux ans, le gouvernement allemand avait décidé d'instituer une retenue à la source de 10 % sur les obligations, cette décision avait soulevé un tollé de la part des Américains et des Britanniques.

Il semble aujourd'hui que cette mesure pourrait faciliter un compromis à Bruxelles. Au départ, Paris aurait voulu faire admettre par nos partenaires que soit adoptée la méthode française de la déclaration par les tiers. En France, ce sont les banques qui déclarent au fisc les revenus mobiliers (bordereaux de coupons). Seuls les Pays-Bas et le Danemark appliquent le même système. Les autres pays, à commencer par l'Allemagne, y sont fortement opposés et il n'y a aucune chance de les faire changer d'avis sur ce point. Mais la retenue à la source apporte une solution puisqu'elle rend automatique le paiement de l'impôt (mais pas nécessairement la déclaration du nom du contribuable). Compte tenu du fait que les obligations sont taxées à 26 % en France (prélèvement obligatoire), peut-on penser, la négociation pourrait s'orienter vers l'adoption d'un taux intermédiaire entre ces 26 % et les 10 % allemands.

Le taux de la future retenue à la source devrait donc être sensiblement inférieur au taux actuel d'imposition des obligations. Une question importante qui se pose est de savoir si cette retenue à la source garderait malgré tout le caractère libératoire que possède l'actuel prélèvement, au choix des épargnants ?

Si la réponse était négative, il en résulterait qu'un certain nombre de petits épargnants, qui sont actuellement exemptés de l'impôt sur le revenu, auraient à le payer s'ils ajoutaient à leurs autres revenus celui de leurs valeurs mobilières. Aussi peut-on penser que l'option actuelle (prélèvement obligatoire ou bien assujettissement à l'impôt sur le revenu) serait maintenue : une telle position serait conforme au souci général de favoriser le marché boursier.

Français et Allemands ne sont pas seuls : les Anglais, et c'est bien là que le bât blesse, sont opposés à toute solution de ce genre. Il y va du rôle international de la place de Londres.

En ce qui concerne le renforcement du SME, il semble que la position du nouveau gouvernement français soit plus souple, tout au moins dans sa formulation, que celle du précédent. Quand on évoque l'idée d'une banque centrale européenne, on reçoit la réponse suivante : il s'agit d'une œuvre de longue haleine et ce n'est pas pour demain qu'un tel institut d'émission commun sera créé.

La solution vers laquelle on s'oriente à Paris serait du type « une banque centrale des banques centrales » chargée de gérer des réserves communes. Mais on s'empresse d'ajouter : ce n'est pas une solution institutionnelle que nous avons à l'esprit. Le juridiscime de la tradition française et de la Commission de Bruxelles n'est pas conseiller en la matière. Ce dont il s'agirait, c'est d'une gestion souple dont se chargerait le comité des gouverneurs des banques centrales de la Communauté européenne. Quant à l'ECU, on voit mal, comme Pierre Bérégovoy l'a déjà dit publiquement, comment il pourrait jouer un rôle de monnaie européenne aussi longtemps que la livre sterling continuera à flotter.

PAUL FABRA.

Une croissance plus forte et mieux équilibrée

Le PIB français a augmenté de 1,2 % au premier trimestre

Au cours du premier trimestre de cette année, la croissance française s'est accélérée. Elle a été tirée par les investissements et les exportations, alors que la consommation des ménages a accusé un net ralentissement. Tels sont les principaux éléments qui ressortent des comptes nationaux trimestriels rendus publics le vendredi 3 juin par l'INSEE.

Etablis sur la base des prix 1980, ces comptes – susceptibles de révisions – indiquent en effet que le produit intérieur brut marchand a augmenté de 1,2 % au cours du premier trimestre 1988 par rapport au dernier trimestre 1987. Il avait alors progressé de 0,7 %. En rythme annuel et en termes réels, la croissance du PIB a été ces trois derniers mois de 2,5 %. En 1987, le PIB français avait crû de 2,3 %. Le gouvernement de M. Jacques Chirac avait retenu comme hypothèse pour 1988 une croissance de 2 %.

Cette accélération de la croissance résulte d'abord d'une hausse globale des investissements (plus 2,8 % par rapport au quatrième trimestre 1987 et plus 4,6 % en rythme annuel). L'investissement des entreprises en particulier a été très dynamique. En rythme annuel, il progresse de 5,9 % au cours du premier trimestre (plus 4,2 % en 1987).

La croissance sensible des exportations a également contribué à doper l'activité nationale. Elles ont augmenté de 1,7 % par rapport au trimestre précédent, un rythme annuel de 5,3 % (plus 1,7 % en mars 1987). En légère baisse (moins 0,3 %) par rapport au trimestre précédent, les importations continuent néanmoins de progresser en rythme annuel (plus 2,5 %).

Moteur principal de l'activité, la consommation des ménages a en revanche accusé au premier trimestre un net ralentissement. Elle n'a augmenté que de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, une progression de 1,4 % en rythme annuel (plus 2,4 % en 1987). Le ralentissement de la consommation affecte l'ensemble des produits – notamment les achats d'automobiles et les biens d'équipement ménager, mais ne concerne pas les services marchands. Les Français ont dépensé davantage pour les transports, les télécommunications et la santé.

Sensible hausse des importations

Le Japon ouvre ses portes

Le premier ministre japonais, M. Takeshita, était attendu le dimanche 5 juin à Paris. Il rencontrera, lundi, avant de partir pour Bruxelles, M. Mitterrand et M. Rocard. Deux thèmes économiques seront abordés lors de ces entretiens : le déficit commercial français avec le Japon, qui reste important en dépit d'une récente amélioration, et les mesures protectionnistes japonaises à l'encontre de certains produits et notamment les alcools.

L'idée prévaut encore que le Japon est un pays fermé. Les pratiques protectionnistes qui subsistent clairement dans l'agro-alimentaire et les travaux publics expliquent peut-être la survivance de ce qui est en train de devenir un mythe. Car le Japon s'est enfin ouvert. Déjà les statistiques douanières de 1987 avaient enregistré la première baisse, en cinq ans, de l'excédent commercial nippon.

Depuis lors, chaque mois confirme une tendance qui pourrait s'apparenter à une véritable révolution sociale, alimentée par une demande intérieure (+ 5 % l'an) qui a pris le relais des exportations comme moteur de l'économie grâce à la hausse du pouvoir d'achat et à la puissante relance (280 milliards de francs) opérée par le gouvernement au second semestre 1987. Ainsi, en avril, les importations ont-elles atteint 15,67 milliards de dollars en données brutes, soit une hausse de 31 % par rapport à avril 1987.

Symbole s'il en est, à la fin du mois de mars, une cargaison d'automobiles Honda fabriquées aux Etats-Unis a accosté dans le port de Tokyo. Obligés par le renforcement du yen à délocaliser une partie de leur production, les Japonais – comme de longue date les Américains – vont importer de manière croissante des produits qu'ils fabriquent hors de leurs frontières.

Il est vrai que les exportations continuent elles aussi de croître, rendant pessimistes les experts occidentaux – du Fonds monétaire comme de l'OCDE – sur un rééquilibrage rapide des échanges internationaux. Mais qui pourrait en faire grief aux industriels japonais, dont la monnaie s'est réévaluée de quelque 55 % à l'égard des autres grandes devises (et de plus de 100 % par rapport au dollar) dès lors que les Américains poursuivent leurs agapes ?

Les exhortations de M. Nakasone pour que chacun de ses concitoyens achète pour 100 dollars par an de produits étrangers, celles de son successeur Noboru Takeshita prônant l'envoi à l'étranger de dix millions de touristes japonais (leur nombre va doubler de 1987 à 1988) ont donc porté leurs fruits. Même si la crainte d'un léger ralentissement de ce mouvement (les achats à l'étranger des 302 plus importants importateurs, qui avaient progressé de 38 % en 1987-1988, n'augmenteraient « *que de 17 %* » dans l'année fiscale en cours) a encore conduit le ministre du commerce international et de l'industrie Hajime Tamura à convoquer ces entreprises pour poursuivre cette « *campagne d'éducation* » et leur demander de revoir à la hausse leurs objectifs d'importation.

Bref, fort d'un revenu par tête désormais supérieur à celui des Américains (même s'il ne faut pas mésestimer les phénomènes monétaires dans de telles comparaisons), les Japonais, longtemps fourmis, consomment et n'hésitent pas à consommer « étranger ».

72 000 allemandes

Les quatre « tigres » d'Asie sont les premiers à bénéficier de cette évolution. Les importations de Hongkong, Singapour, de la Corée du Sud et de Taïwan ont progressé de plus de 50 % entre 1986 et 1987 et les deux boutiques de Masayuki Ohyama qui ne vendent que des produits originaires de ces pays à des prix inférieurs de 30 % aux prix nippons – et qui connaissent un formidable succès – viennent faire la preuve que les prix intérieurs sont élevés et que la qualité n'est plus l'apanage du seul Japon. Les industriels de l'archipel implantés dans ces nouveaux pays industrialisés d'Asie n'y sont pas pour rien.

L'Europe de son côté a su profiter mieux que les Etats-Unis de cette ouverture. Dans un pays réputé pour ses véhicules, les Allemands ont réussi à vendre 72 000 automobiles l'an passé (soit plus que les Japonais n'en ont vendu en France pendant la même période). Les importations de produits manufacturés de pays membres de la Communauté ont ainsi progressé de 32 % au cours de l'année fiscale 1987.

La France elle-même est parvenue à accroître sa part du marché japonais, mais celle-ci est encore inférieure à 2 %. Dans un secteur comme l'automobile, les constructeurs hexagonaux ont fait moins bien non seulement que les Allemands, mais même que les Italiens et les Suédois. Cette timidité française est d'ailleurs symbolisée par un chiffre : l'an passé alors que 508 000 Japonais ont fait le voyage vers Paris, 35 322 Français seulement se sont rendus dans l'archipel.

Une enquête publiée par la revue de l'Office franco-japonais *Japon Economie* sur « Qui réussit au Japon ? » (1) souligne la réalité de cette ouverture en même temps qu'elle rappelle que ce marché – le deuxième du monde avec ses 120 millions de consommateurs – n'en est pas facile pour autant.

Une enquête de Booz, Allen et Hamilton menée en 1987 auprès de 2 000 dirigeants d'entreprise investissant au Japon ne cite ni les barrières non tarifaires ni les normes de sécurité et les règles bureaucratiques parmi les principaux obstacles à une implantation dans l'archipel. La longue période nécessaire avant de rentabiliser son investissement (38 %), la complexité du marché, la difficulté de faire des affaires, apparaissent plus déterminants.

Le « sans défaut »

Les *success stories* françaises existent et permettent ainsi de se faire une meilleure idée des règles – le plus souvent banales – de pénétration de ce marché.

Louis Vuitton y a multiplié son chiffre d'affaires par huit en huit ans, et détient le cinquième du marché des sacs importés ; Baccarat Pacific KK a enregistré en 1987 une croissance de ses ventes de 70 %, Salomon Japon est la première filiale du groupe de fixations et de chaussures de ski en terme de chiffre d'affaires comme de résultats, Chipie Japon est déjà le numéro deux sur son créneau (jeans et sweats) et le chiffre d'affaires d'Agnès B Sunrise dépasse désormais celui de sa maison mère.

Les entreprises ont tout appliquées les mêmes règles : une bonne connaissance du marché, une forte agressivité sur un marché excessivement concurrentiel, la patience, l'argent (« *Ce n'est pas possible, refaites vos calculs* », aurait demandé le PDG de Cellier SA devant son budget d'implantation), le travail à la japonaise et surtout l'apprentissage du « sans défaut ». Mme Kuwabara, de Vuitton Japon a ainsi reconnu que les rares produits défectueux renvoyés par les boutiques étaient expédiés en France, où ils avaient plus de chance d'être écoulés.

Alors que les constructeurs automobiles ont mis dix ans à se rendre compte que les Japonais savaient faire autre chose que de copier en moins bien les véhicules occidentaux, les Français ne devraient pas être les derniers à s'apercevoir de l'ouverture d'un marché qui sera bientôt la norme indispensable en matière de nouvelles technologies mais aussi de qualité et de compétitivité. Comment alors ne pas être inquiet des 12,5 petits millions de dollars investis par an par les industriels français dans l'archipel ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Japon Economie* « Qui réussit au Japon ? », Office franco-japonais, 14, rue Cimarosa 75116 Paris.

Quand les prévisionnistes font leur autocritique

Les docteurs Knock de l'économie

(Suite de la première page.)

C'est là une situation qui conduit les économistes, jusque-là pessimistes, à corriger le tir pour ne pas se trouver en porte à faux. Au lendemain du krach, l'OCDE et tous ceux qui lui ont emboîté le pas, avaient prévu un sévère ralentissement de l'activité, voire une récession. Ensuite, alors que le ciel économique restait dégagé, ces Cassandre – qui considèrent, à la manière du docteur Knock, que la santé est un état précaire ne présageant rien de bon – chuchotaient que le répit constaté ne devait pas faire illusion, qu'immanquablement la conjoncture allait bientôt se retourner. Ils attendent toujours. Le marasme s'installera peut-être, mais, pour l'instant, huit mois après le déconfiture du marché financier, rien de tel ne s'est produit. La croissance est sensiblement plus forte que prévu. La production industrielle et les investissements progressent. L'inflation, nouveau sujet d'inquiétude, demeure cependant maîtrisée. Les exportations américaines s'envolent, réduisant de manière significative le déficit du commerce extérieur. Bref, les économistes se sont trompés.

A Bruxelles, pressés par M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, de réfléchir sur les raisons de cette défaillance, les services de M. Antonio Costa, directeur général des affaires économiques et financières, ont identifié huit raisons pour lesquelles le ralentissement annoncé ne s'est pas produit. Un inventaire qui, par force des choses, a des allures d'autocritique !

1. – L'effet bénéfique sur la croissance du contre-choc pétrolier – la forte baisse des prix des hydrocarbures en 1986 – s'est effectivement produit, mais six mois à un an plus tard que ce qui avait été annoncé.

2. – Les interventions massives pratiquées par les banques centrales sur les marchés des changes, conformément aux accords du Louvre pur freiner la chute du dollar, se sont traduites par la création de liquidités qui, elles-mêmes, ont nourri la croissance.

3. – La réduction du déficit des finances publiques aux Etats-Unis, qui avait atteint 50 milliards de dollars en 1987 (au cours de l'exercice fiscal allant du 1er octobre 1986 au 31 octobre 1987), s'est ensuite ralentie. Il y a quelques semaines encore, on envisageait pour 1988 une baisse du déficit budgétaire limité à 15 milliards de dollars. Si la croissance se maintient au niveau du premier trimestre, l'assainissement pourrait être plus net grâce à des recettes fiscales accrues. Il reste que le relâchement de l'effort par rapport à ce qui avait été projeté a contribué au maintien d'une demande soutenue.

4. – Les économies occidentales recueillent aujourd'hui les bénéfices des adaptations structurelles auxquelles elles se sont pliées, moyennant une douloureuse perte d'emplois au cours des années passées. Elles se montrent à la fois plus souples et plus résistantes. C'est là un facteur positif pour la croissance :

5. – Les entreprises américaines sont plus compétitives, grâce à la chute du dollar. Les efforts qu'elles ont déployés pour regagner des parts de marché et réduire de la sorte le déficit du commerce extérieur national se sont heurtés aux résistances de leurs concurrents extérieurs ; il en est résulté une émulation propice, un épanouissement du commerce mondial. Ce dernier progresserait ainsi de 5 % en 1988, au lieu de 2 % prévus il y a six mois.

6. – La reprise des investissements est très forte aux Etats-Unis, plus sans doute que prévu, afin de tirer profit des gains de compétitivité et des flots de commandes à l'industrie qu'ils suscitent. Même chose en Europe, où les industriels s'équipent de façon accélérée pour mieux faire face au choc du marché unique de 1993.

7. – La politique de relance de la demande, pratiquée de manière spectaculaire au Japon, y soutient la production interne et suscite également un net accroissement des importations. La zone Pacifique – c'est là une vraie révolution culturelle – concourt de manière grandissante à la stimulation de l'économie mondiale.

8. – Enfin, *last but not least*, depuis 1986 les entreprises, choyées par les pouvoirs publics depuis plusieurs années, améliorent leurs résultats et gagnent de l'argent. Ce phénomène, qui se vérifie partout en Occident, est lui aussi favorable au développement de l'investissement et de l'activité.

Le dynamisme actuel retombera-t-il une fois les élections américaines passées et alors que les Etats-Unis ne pourront, en principe, plus différer les mesures nécessaires à la réduction de leurs déficits commercial et budgétaire ? Les démentis que les faits viennent de donner aux prévisions de l'automne incitent à la prudence. Cependant, les experts bruxellois, favorablement impressionnés par le tonus dont fait preuve l'économie du monde industriel, se montrent plutôt optimistes. « *A condition de gérer sans précipitation la réduction des déficits américains, la croissance doit pouvoir continuer* », affirme confiant, M. Antonio Costa.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Grève des équipages d'UTA.** – Les syndicats des pilotes (SNPL) et des mécaniciens (SNOMAC et SNORAC) de la compagnie aérienne UTA appellent le personnel navigant technique à faire grève pendant cinq jours, du samedi 4 au mercredi 8 juin à minuit. Les syndicats veulent s'opposer « *à la volonté de la direction d'exploiter des avions appartenant à l'UTA avec du personnel navigant n'appartenant pas à l'UTA* ». En effet, la direction veut obliger les navigants à réduire leurs avantages acquis et à accroître leur productivité, sous la menace d'utiliser à leur place les personnels de sa filiale charter Aeromaritime, nettement moins payés. Selon la direction, tous les vols seront assurés, mais des modifications d'horaires pourront intervenir.

★ Renseignements : 42-66-46-46 ou 47-76-95-75.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 30 mai au 3 juin

L'ouverture ?

ENCORE une semaine, la deuxième de suite, placée sous le sceau de la hausse. Enhardie par ses propres audaces, la Bourse de Paris a, sur sa lancée de la Pentecôte, poursuivi ces derniers jours son avance et encore mis à son actif un gain de 3,8 %. Ce qui fait que, au total, depuis le 19 mai dernier, les valeurs françaises ont en moyenne monté d'un peu plus de 8 %. Cette fois, cependant, le marché n'a pas fait un parcours sans faute. Derechef, les trois premières séances se déroulèrent dans d'excellentes conditions, les divers indices progressant au total de 5 % environ. Mais il est arrivé ce qui devait arriver. Huit journées de hausse sans interruption dans l'environnement actuel, cela fait beaucoup. Aussi, après avoir deux jours de suite frappé sans succès à la porte, la facteur technique entrait jeudi, sans attendre la réponse, réduisant un peu (– 0,76 %) le très bon score obtenu. Des ventes bénéficiaires furent encore au rendez-vous vendredi. Mais l'on sentait déjà sourdre la reprise (– 0,2 %). De sorte qu'il n'y eut pas vraiment de fausse note.

Le bilan est limpide. A l'issue de cette reprise printanière, la Bourse se situe désormais à son plus haut niveau de l'année, très exactement à 35 % au-dessus du point bas touché fin janvier après quatre semaines épouvantables, et à 8 % seulement de la cote affichée le 16 octobre 1987, trois jours avant le grand krach dévastateur.

Quelle vitalité ! Surprenante à plus d'un titre, d'ailleurs. Celle-ci se manifeste quand les craintes d'un renchérissement du loyer de l'argent sont dissuasives pour les placements en actions. Si l'effet Bérégovoy n'a encore rien perdu de sa force, il n'a pas empêché le monde financier de tressaillir en apprenant le relèvement des taux outre-Manche.

D'autre part, la Bourse aurait pu s'inquiéter du retour rapide à un résultat déficitaire (– 2,1 milliards de francs) de la balance commerciale française en avril. L'excédent de mars n'aura été qu'une embellie, et le sombre tableau brossé par le premier ministre, Michel Rocard, sur l'état de délabrement des échanges industriels de la nation avec l'étranger n'est guère réconfortant. Mais singulièrement, la Bourse a pris le parti de tourner le dos à ses tracas. Sans prétendre qu'elle a de bonnes raisons de le faire, ses motifs paraissent quand même, à tort ou à raison, fondés.

S'agissant des taux d'intérêt, beaucoup pensent, à Paris comme à New-York, qu'ils pourraient bien avoir atteint un sommet outre-Atlantique, à partir duquel une décrue devrait s'opérer. D'abord parce que la Réserve fédérale américaine paraît très réticente à placer la barre à un niveau plus élevé. Ensuite parce que la croissance économique américaine, dont la rapidité est inquiétante car de nature inflationniste, est moins solide qu'il n'y paraît. Les dernières statistiques publiées cette semaine témoignent de l'essoufflement avec la progression de l'indicateur avancée limitée à 0,2 % pour mars (révision à la baisse) et à 0,2 % également pour avril (+ 1,5 % en février), avec, en plus, la stabilité des dépenses de construction le même mois.

Pour le commerce extérieur, les spécialistes affirment que la Bourse a anticipé le pire. Plus rien ne l'intéresse que les affaires. Or que constate-t-on ? Contrairement à toutes les prévisions défaitistes, l'expansion semble devoir s'accentuer en France. Le Conference Board américain crédite notre pays d'un taux de croissance de 3 % (au lieu des 2 % attendus). Cela ne signifie pas qu'il faille trop se réjouir puisque le Conference Board table sur un ralentissement de l'expansion dans les autres vieux pays industriels. Mais au moins le diagnostic apporte-t-il un certain soulagement. Il survient à l'instant précis où les liquidités sont surabondantes. Paris entre de plain-pied dans la période du détachement des coupons.

En 1987, la masse des capitaux rendus disponibles s'était élevée à 28,6 milliards de francs. Avec les résultats souvent somptueux annoncés par les entreprises, la barre des 30 milliards de francs sera probablement franchie cette année. Une bonne partie de cet argent sera probablement réinvestie sur place avec les sommes importantes provenant de l'étranger. Car Paris est pour l'instant considéré comme un refuge idéal. Dans sa dernière analyse sur les marchés internationaux, Morgan Stanley, le douzième broker des Etats-Unis, note que *« la Bourse française est fondamentalement très bon marché »*.

Bref, tout paraît se conjuguer pour faire de Paris, un temps du moins, une sorte de petit paradis financier. Car, facteur non négligeable, la situation du marché est remarquablement saine. La position de place, c'est-à-dire le montant des achats à découvert, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Fin mai, elle s'est établie à 2,5 milliards de francs. Avant la crise, elle était supérieure à 8 milliards. En d'autres termes, les ventes bénéficiaires latentes peuvent être absorbées en moins de deux séances. La preuve en est qu'à peine commencée cette semaine, elles se sont taries.

Les *« chartists »*, ces analystes pointus qui travaillent sur les courbes, sont formels : la Bourse de Paris se situe à 2 % seulement au-dessous d'une zone de très forte résistance. En la traversant rapidement et sans encombre, elle serait dès lors capable de franchir une nouvelle étape de hausse. Est-ce possible ? La question reste posée. Ce n'est pas, en tout cas, l'écueil électoral qui devrait gêner le marché. Avant le premier tour des législatives, professionnels et opérateurs affichaient la plus parfaite sérénité devant ce que l'on juge au palais un *« non-événement »*.

Le petit monde de la Bourse est, en revanche, beaucoup plus friand des bruits et chuchotements sur les prochaines OPA. LVMH a été, ces derniers jours, au centre de telles rumeurs. Près de 4 % de l'équivalent en capital ont changé de mains en cinq séances. Le nom du groupe britannique Grand Metropolitan est cité. Mais l'on parle aussi d'importants achats japonais. Chez LVMH, on se refuse à entretenir la discussion, propre déjà à faire monter les cours. De toute façon, si prédateurs il y a, ses moyens financiers devront être coquets. En termes de capitalisation boursière, LVMH pèse plus de 28 milliards de francs. C'est le sixième poids lourd de la cote. Quoi qu'il en soit, ce genre de remous est stimulant pour le marché, car de nature à aiguiser les appétits des investisseurs, petits et grands.

Des événements survenus cette semaine, l'on retiendra la revente pour 275 millions de francs par Remy-Martin des Vins Nicolas au négociant girondin Castel, et la contre-OPA à 1 500 F de la firme britannique Emess sur Holophane. Premier candidat au rachat, Thorn Emi propose 1 222 F. Une déception cependant : l'annonce par Suez d'une baisse de 10 % de ses résultats pour 1987.

Mais tout ne peut pas être rose au royaume de la finance, désormais pleinement acquis au socialisme. Qui l'eût cru ? Mais n'est-ce pas là la vraie ouverture ?

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

	3-6-88	Diff.
Alcatel	2 085	+ 265
Alsthom	308	+ 1,80
CGE	275	+ 12
Crouzet	275	+ 5,10
CSEE (ex-Signaux)	550	– 10
Générale des Eaux	1 195	+ 40
IBM	660	+ 33
Intertechnique	1 250	+ 19
ITT	279,50	+ 10,50
Legrand	2 685	+ 5
Leroy-Somer	735	+ 74
Lyonnaise des Eaux	1 335	+ 67
Matra	165	inch.
Merlin-Gérin	2 275	+ 95
Moulinex	74,80	– 0,70
PM Labinal	656	+ 4
Radiotechnique (1)	700	– 71
Schlumberger	217	– 52
SEB	805	+ 10
Siemens	1 270	+ 96
Thomson-CSF	191	inch

(1) Coupon de 27 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	3-6-88	Diff.
Géophysique	480	+ 15
Imétal	200	+ 2
Michelin	193	+ 4,10
Min. Penarroya	63,10	+ 9
RTZ	46,40	+ 1,80
ZCI	1,47	+ 0,03

Alimentation

	3-6-88	Diff.
Béghin-Say	439,40	+ 7,40
Bongrain	2 250	+ 99
BSN	4 440	+ 70
Carrefour	2 259	+ 20
Casino	140,80	– 8,20
Euromarché	2 450	+ 51
Guyenne et Gasc.	554	– 11
Lesieur	1 902	– 58
Moët-Hennessy	2 376	+ 234
Nestlé	34 180	+1 230
Occidentale (Gle)	717	– 8
Olida-Caby	344	+ 5,30
Pernod-Ricard	904	– 3
Promodès	1 585	+ 120
St-Louis-Bouchon	996	– 4
Source Perrier	780	– 18

Métallurgie construction mécanique

	3-6-88	Diff.
Alspi	300,60	+ 60,60
Avions Dassault-B.	711	inch.
De Dietrich	1 650	– 60
FACOM	850	– 21
Fives Li	120,50	+ 2,40
Marine Wendel	289	– 10
Penhoët	316	+ 19,50
Peugeot SA	1 070	+ 19
Sagem	1 560	+ 100
Saulnes-Châtillon	173	+ 0,50
Strafor	443	– 8
Valéo	440	+ 12,50
Vallourec	122	+ 6

Mines d'or, diamants

	3-6-88	Diff.
Anglo-American	102,80	+ 3,80
Amgold	496	+ 25
Buf. Gold M.	110	+ 4,50
De Beers	70,50	+ 6,45
Drief. Cons.	69,10	+ 5,15
Gencor	99,10	+ 8,30
Gold Field	112	+ 2,90
Harmony	44,60	+ 3,40
Randfontein	525	+ 65
Saint-Helena	59,10	+ 4,30
Western Deep	227,40	+ 19,30

Pétroles

	3-6-88	Diff.
Elf-Aquitaine	313,10	– 12,10
Esso	315	+ 15
Exxon	258,50	+ 0,50
Petrofina	1 901	+ 120
B.P.France	76	+ 1,90
Primagaz	605	– 10
Raffinage	70,80	+ 2,30
Royal Dutch	677	+ 12
Sogerap	260	+ 10
Total	363	+ 12

Filatures, textiles, magasins

	3-6-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 830	–
BHV	334	+ 3
CFAO	1 442	– 18
Damart-Serviposte	2 450	+ 100
Darty	405,10	+ 6,60
DMC	441,60	+ 6,60
Galeries Lafayette	835	+ 10
La Redoute	2 575	+ 150
Nouvelles Galeries	420	+ 18
Printemps	487	+ 42
Roudier	183	– 2
SCOA	55,60	+ 4,90

Bâtiment, travaux publics

	3-6-88	Diff.
Auxil. d'entr.	870	– 5
Bouygues	959	– 21
Ciments Français	980	– 4
Dumez	597	+ 25
GTM	583	– 12
J. Lefebvre	811	+ 61
Lafarge	1 261	+ 16
Maisons Phénix	53,10	+ 2,10
Poliet et Chausson	536	+ 11
SCREG	539	– 42
SGE-SB	35,10	– 1,25

Valeurs diverses

	3-6-88	Diff.
Accor	440 50	+ 5,50
Agence Havas	606	+ 35
Arjomari	2 047	+ 7
Bic	653	– 32
Bis	1 280	+ 80
CGIP	999	– 30
Club Méditerranée	447	+ 30
Essilor	2 521	+ 143
Europe 1	588	+ 80
Hachette	2 170	+ 156
L'Air liquide	539	+ 19
L'Oréal	3 347	+ 190
Navigation Mixte	1 065	+ 45
Nord-Est	92	+ 5,15
Presses Cité	2 480	+ 40
Saint-Gobain	458,50	+ 0,20
Sanofi	695	– 18
Skis Rossignol	730	inch.

Produits chimiques

	3-6-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 300	+ 39
Labo. Bell.	1 285	+ 55
Roussel UC	861	+ 42
BASF	861	+ 34
Bayer	950	+ 50
Hoechst	922	+ 33
Imp. Chemic.	105	+ 3,50
Norsk Hydro	178,50	+ 9,40

Banques, assurances sociétés d'investissement

	3-6-88	Diff.
Bail Équipement	305	+ 15
Bancaire (Cie)	448	– 7
Cetelem	675	+ 25
Chargeurs SA	1 033	+ 38
CFF	847	+ 9
CFI	395	+ 25
Eurafrance	1 360	+ 70
Hénin (La)	439	+ 16
Imm. Pl.-Monceau	310	inch.
Locafrance	412	+ 4
Locindus	840	+ 42
Midi	1 557	+ 92
Midland Bank	184,50	+ 3,50
O F P	1 020	+ 30
Paris. de résc	365	– 4,50
Prétabail	1 130	+ 10
Société Générale	333	+ 31
Schneider	314,90	+ 17,90
Suez (Cie Fin.)	251	– 1,50
UCB	178	– 1

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	3-6-88	Diff.
10,30 % 1975	102	– 0,55
PME 10,6 % 1976	102,85	inch.
8,80 % 1977	128	+ 0,10
10 % 1978	102,90	– 0,10
9,80 % 1978	102,25	+ 3,25
9 % 1979	100,35	+ 0,20
10,80 % 1979	104,57	+ 0,27
16,20 % 1982	111,98	+ 0,08
16 % 1982	114,20	– 0,02
15,75 % 1982	109,14	– 0,12
CNE 3 % (1)	3 785,50	+ 12,10
CNB bq. 5 000 F	102,68	+ 0,08
CNB Paribas 5 000 F	102,65	+ 0,05
CNB Suez 5 000 F	102,65	+ 0,05
CNI 5 000 F	102,72	+ 0,11

(1) Coupon de 110,60.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Alspi	+ 24,7	SCREG	– 7,2
Majorette	+ 16,5	Luchaire	– 6,6
Penarroya	+ 14,3	Radiotechnique	– 5,4
BNP CI	+ 13,1	SFIM	– 4,9
Alcatel	+ 12,3	Marine Wendel	– 4,3
Min. Salsigne	+ 11,8	Bic	– 4,1
SCOA	+ 11,2	CGIP	– 3,7
LVMH	+ 10,7	Ecco	– 3,7
Crédit national	+ 10,3	De Dietrich	– 3,6
Leroy-Sommer	+ 9,9	Bouygues	– 3,4
Sté générale	+ 9,2	Casino	– 3,4
Jean Lefebvre	+ 8,9	SGE	– 3,3
Au Printemps	+ 8,9	UFB Locabail	– 3,3
Dév. P.-de-C.	+ 8,3	Facom	– 3,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
LVMH	418 044	992 023 546
Peugeot SA	393 589	431 831 365
Thomson CSF	1 804 335	353 719 180
Michelin B	528 897	243 932 562
CGE	845 575	227 634 143
Soc. Générale	669 300	222 008 846
Lafarge	161 580	206 232 474
Paribas	522 491	202 610 319
Cap Gém. Sog.	95 030	179 083 014
BSN	39 544	175 756 693
Midi	108 030	161 022 867
Bouygues	164 086	160 059 570
Source Perrier	188 426	149 725 733
Air Liquide	280 862	148 981 127

Séance du 27 mai au 2 juin.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30 mai	31 mai	1er juin	2 juin	3 juin
RM	1 400 450	2 054 878	2 413 228	1 837 506	1 454 437
Comptant					
R. et obl.	9 098 434	11 086 160	12 129 299	9 741 599	7 319 902
Actions	161 364	286 335	160 791	240 830	137 393
Total	10 660 248	13 427 373	14 703 318	11 819 935	8 911 732
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	118,4	119	120,8	119,7	–
Étrangères	106,4	107	109,8	110,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	121,9	122,7	124,5	123,4	123,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	328,1	332,7	340,9	338,9	335,2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
Or fin (kilo en barre)	83 300	86 100
– (kilo en lingot)	83 250	85 500
● Pièce française (20 fr.)	502	503
Pièce française (10 fr.)	350	351
Pièce suisse (20 fr.)	522	529
Pièce latine (20 fr.)	485	485
● Pièce tunisienne (20 fr.)	480	490
Souverain	602	624
● Souverain Elizabeth II	612	616
● Demi-souverain	385	394
Pièce de 20 dollars	2 900	3 000
– 10 dollars	1 420	1 422,50
● – 5 dollars	850	850
– 50 pesos	3 130	3 205
● – 20 marks	622	638
– 10 florins	500	515
● – 5 roubles	318	330

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 juin 1988

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	103,30	101,85	100,85	–
+ bas	103,10	101,55	100,65	–
Dernier	103,25	101,75	100,85	–
Compensation	103,25	101,75	100,85	100,25

Nombre de contrats : 57 249.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 3-6-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 88	92,88	92,85	92,88	+ 0,03
Sept. 88	92,70	92,67	92,70	+ 0,01
Déc. 88	92,50	92,50	92,50	– 0,02

EMESS candidat au rachat de Holophane

Plus de problème pour Holophane (numéro 2 européen du verre de phare), convoité contre son gré par le groupe britannique Thorn EMI. EMESS, la toute jeune société, anglaise aussi, surenchérit et propose un prix supérieur de 23 %, soit de 1 500 F (1 222 F pour Thorn EMI) pour enlever l'affaire. Cette proposition a été favorablement accueillie par 57 % des actionnaires d'Holophane (Astorg, PFA, Banexi, Tayninh), qui jugent plus réaliste de graviter dans l'orbite d'EMESS, *success story* de la *Bourse* de Londres, mais aussi *leader* de l'éclairage outre-Manche. Thorn EMI *n'*est, en effet, intéressé que par la filiale d'Holophane, Europhane, deuxième fabricant français de balises pour aéroport.

Le président d'EMESS, M. Michael Meyer, est ravi de son coup et se compare à Astérix portant un mauvais coup aux légions romaines (Thorn EMI). Dans le camp de l'adversaire, l'on assure que les jeux ne sont pas encore faits.

REPÈRES

Chômage

Augmentation aux Etats-Unis en mai

Pour la première fois depuis octobre dernier, le nombre des chômeurs a augmenté en mai aux Etats-Unis, a indiqué, le vendredi 3 juin, le département du travail. Avec 173 000 sans-emploi supplémentaires et 6,78 millions de chômeurs, le taux de chômage est passé de 5,4 % en avril à 5,6 % en mai. Cette augmentation du chômage résulte d'un net ralentissement des créations d'emplois enregistré en mai. Seul le secteur des services a été à l'origine d'emplois nouveaux, les effectifs employés ayant baissé dans le bâtiment.

Les marchés financiers ont accueilli avec une relative satisfaction cette nouvelle. Le renversement de tendance que traduit l'augmentation du chômage est en effet considéré comme un nouveau signe d'un ralentissement de l'activité, condition d'un rééquilibrage des comptes internes et externes aux Etat-Unis.

Production industrielle

Hausse en Allemagne en avril

La production industrielle a augmenté en Allemagne fédérale en avril de 0,8 % par rapport à mars (en données corrigées des variations saisonnières), a indiqué le vendredi 3 juin, le ministère fédérale de l'économie à Bonn. Elle a ainsi atteint son niveau mensuel le plus élevé depuis le début de l'année, l'indice CVS se situant à 105,7 (base 100 en 1985). En mars, la production industrielle allemande avait baissé de 0,7 %. L'estimation provisoire publiée il y a un mois avait fait croire à une chute de 2,5 %. – (AFP.)

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nette reprise

L'apaisement temporaire des craintes d'une reprise de l'inflation, entraînant une détente des taux d'intérêt obligataires, a encouragé une forte reprise à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a refranchi la barre des 2 000 points pour la première fois depuis le 16 mai pour terminer la semaine sur une hausse record de 114,87 points par rapport au vendredi 27 mai. Au lendemain de sa fermeture pour le Memorial Day lundi, la place new-yorkaise est subitement sortie de sa torpeur. L'indice Dow Jones enregistrait alors sa plus forte hausse depuis le 4 janvier avec un gain de 74,68 points (près de 4 %). Toutefois, un accès d'inquiétude provoqué par l'annonce d'un indicateur sur les commandes industrielles a freiné la hausse jeudi. L'optimisme est cependant revenu vendredi lorsque les taux d'intérêt se sont à nouveau détendus. Indice Dow Jones du 3 juin : 2 071,30 (contre 1 956,43).

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
Alcoa	44 5/8	49
Allegis (ex-UAL)	80 3/8	82
ATT	26	27 1/8
Boeing	53 7/8	55 1/8
Chase Man. Bank	25 3/4	27 7/8
Du Pont de Nemours	80 1/2	85 3/8
Eastman Kodak	40 1/2	44 1/8
Exxon	43 3/8	44 3/8
Ford	45 7/8	49 1/4
General Electric	40	42 5/8
General Motors	72 7/8	76 1/2
Goodyear	61 1/4	64 7/8
IBM	108 1/4	113 3/8
ITT	46 3/8	49 1/4
Mobil Oil	43 3/4	44 7/8
Pfizer	50 1/2	52 1/4
Schlumberger	36 5/8	36 1/4
Texaco	49 3/8	50
UAL Corp. ex-Allegis	81	84 5/8
Union Carbide	19	20 1/4
USX	30 5/8	31 1/2
Westinghouse	50 7/8	54 3/4
Xerox Corp	50 3/4	52 5/8

LONDRES

Légère hausse

La semaine s'achève sur une hausse au terme de séances relativement calmes. Au lendemain du Spring Bank Holliday de lundi, le Stock Exchange a ouvert ses portes sur un marché hésitant, après la publication d'un rapport de conjoncture morose du patronat britannique. Les valeurs reprenaient ensuite leur progression en milieu de semaine, favorisées par le repli de la livre. Cette reprise était vite tempérée par la crainte d'une hausse des taux d'intérêt.

Les secteurs des valeurs alimentaires étaient moins recherchés. En revanche, une nouvelle OPA était lancée, cette fois-ci dans le domaine pétrolier. British Gas envisage de prendre le contrôle de Acre Oil pour 370 millions de livres.

Indice « FT » du 3 juin : industrielles, 1 444,4 (contre 1 430) ; mines d'or, 232,1 (contre 215,7) ; Fonds d'Etat, 89,43 (contre 89,91).

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
Beecham	461	480
Bowater	374	370
Brit. Petroleum	259	269
Charter	338	343
Courtaulds	350	345
De Beers (*)	11 3/8	12
Free Gold (*)	9 1/8	9 5/8
Glaxo	887	919
Gt. Univ. Stores	16 5/32	16 35/64
ICI	950	988
Reuters	472	496
Shell	10 19/64	10 21/32
Unilever	435	463
Vickers	160	163
War Loan	39 3/32	38 29/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Regain d'optimisme

Après de nombreuses déceptions au mois de mai, un nouvel espoir a gagné le marché des valeurs allemandes, où la remontée du dollar et une progression continue de l'activité économique ont été les éléments majeurs.

Indice de la Commerzbank du 3 juin : 1 407,8 (contre 1 352,6).

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
AEG	209	207,50
BASF	248	254,70
Bayer	268,70	284
Commerzbank	215,30	221
Deutschebank	398	425
Hoechst	263,50	275
Karstadt	449	448
Mannesman	143	152
Siemens	354,50	379,50
Volkswagen	241	251,50

TOKYO

Nouveau record

L'indice Nikkéi a battu un nouveau record en hausse le samedi 4 juin à la Bourse de Tokyo approchant la barre des 28 000. Encouragé par la hausse de Wall-Street, le marché a ouvert en hausse mené par les sidérurgiques. L'annonce la veille d'une hausse de 0,2 % du taux de chômage aux Etats-Unis a contribué à la progression en éliminant les craintes d'une baisse du taux d'escompte américain.

Indices du 4 juin : 27 906,48 (contre 27 821,54), général 2 177,23 (contre 2 166,28).

	Cours 27 mai	Cours 3 juin
Akaï	649	667
Bridgestone	1 450	1 450
Canon	1 210	1 220
Fuji Bank	3 100	3 250
Honda Motors	1 680	1 710
Matsushita Electric	2 520	2 510
Mitsubishi Heavy	706	735
Sony Corp.	5 100	5 140
Toyota Motors	2 280	2 280

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

« Balkanisation » de l'ECU

La confiance des investisseurs fait toujours défaut sur le marché euro-obligataire, interdisant le lancement de nouvelles émissions à long terme. Trois ans, cinq ans peut-être, sont des échéances que, la semaine passée, on ne s'est pas aventuré à dépasser. De New-York, d'où l'on espérait une indication précise sur l'orientation des taux d'intérêt américains, rien n'est parvenu à pleinement dissiper les attentes diffuses d'une poursuite du mouvement de hausse, même si les dernières statistiques du chômage publiées vendredi sont loin de justifier les craintes manifestées la veille à leur sujet. L'hésitation générale a été bien illustrée dans le compartiment du dollar par la brièveté d'une des rares opérations émises en cette monnaie. IBM a annoncé jeudi un emprunt de 250 millions de dollars pour trois ans, offrant un coupon de 8,625 % au prix de 101,15 %.

La fragilité du marché a également été mise en évidence dans le secteur de l'unité de compte européenne. Faute de réunir l'approbation du plus grand nombre de prêteurs, le compartiment de l'ECU se fragmente. Dans la plupart des cas, les emprunteurs et les banques mandatées se préoccupent surtout de repérer une zone bien définie où placer l'essentiel du papier. Pour diverses raisons qui peuvent tenir aussi bien au crédit accordé à telle ou telle signature qu'au niveau nominal de l'intérêt, des limites précises se dessinent rapidement autour de groupes restreints d'investisseurs.

La forme de l'opération demeure celle d'une euro-transaction, mais il est difficile de lui en reconnaître toujours le caractère. Les rendements offerts sont bien souvent trop justes pour attirer l'intérêt de tous. Plus généralement, le manque d'envergure d'une telle évolution fait déplorer l'incapacité de l'ECU à s'imposer parmi les vraiment grandes devises sur le marché international des capitaux. On redoute que la juste ambition placée dans une monnaie commune capable de cimenter le rapprochement européen ait cédé la place à la prétention dans l'esprit de ceux qui pourraient promouvoir le rôle global de l'ECU. C'est du moins ce qui ressort de leur attitude. La sévérité du jugement est à la hauteur des immenses espoirs que l'on craint de voir déçus.

Mascarade

Pourtant nombreux sont aussi les inconditionnels de la monnaie européenne, qui sont beaucoup plus nuancés dans leurs propos. Ils se refusent à parler de « balkanisation » du marché de l'ECU, un mot qu'ils jugent trop dur pour une devise dont la vocation demeure fondamentalement celle de la cohérence et de l'unité.

La dispersion actuelle n'est nullement nuisible, disent-ils, car elle permet d'accoutumer l'usage de la devise européenne dans des milieux différents. C'est une étape nécessaire et le rapprochement se fera de lui-même, ultérieurement. La Communauté européenne, qui, dit-on, s'apprête à lancer prochainement un vaste emprunt de plusieurs centaines de millions, pourrait contribuer à accélérer le mouvement et à reconcilier les points de vue divergents. Quoi qu'il en soit, l'activité primaire de la semaine passée montre bien la disparité et aussi la confusion de la situation présente.

Une des deux dernières émissions tient de la mascarade. L'américaine Chase Manhattan Corporation sollicite le marché pour 60 millions d'ECU pour une durée de cinq ans, le prix d'émission étant le pair et le coupon 7,375 %. L'émission doit en fait être considérée en grande partie comme une opération en euro-francs belges revêtue de l'atour de l'ECU. A l'échéance, le remboursement du principal se fera, certes, en ECU, mais à un cours qui permettra à l'investisseur de retrouver exactement sa mise initiale exprimée en francs belges. L'intérêt annuel toutefois sera en ECU, comme cela se fait normalement pour toute opération classique libellée dans la devise européenne.

L'émission est à l'évidence destinée aux portefeuilles de la clientèle privée belge qui, depuis assez longtemps, déjà n'a plus confiance dans la force de l'ECU par rapport à sa propre monnaie. L'euro-apparence des obligations Chase Manhattan présente l'avantage de l'exemption de la retenue à la source, ce fameux « précompte mobilier » déduit directement du paiement des intérêts des titres en francs belges. Rappelons que, formellement, il n'y a pas d'euro-obligations en francs belges et que, en partie, mais en partie seulement, la place est prise par les titres en francs luxembourgeois. L'opération Chase est dirigée par le groupe Kredietbank.

La seconde émission lancée en ECU la semaine passée est pour le compte de la Banque mondiale. D'un montant de 100 millions sur cinq ans, elle est émise à 101,375 %, ce qui, sur la base d'un intérêt nominal de 7,375 %, procure un rendement brut à échéance de 7,04 %. Si l'on déduit les commissions totales pour les banques de 1,75 % (la Banque mondiale a un barème spécial), le rendement est alors de 7,47 %, ce qui se compare aux rapports de 7,3 %, 7,26 % que l'on pouvait obtenir vendredi matin sur le marché secondaire pour une émission précédente du même organisme supranational. Le profil est entièrement celui d'un euro-emprunt et la composition du groupe international de direction, conduit par Bank of Tokyo Capital Markets, en témoigne largement. L'opération vise manifestement les investisseurs institutionnels, et particulièrement les banques centrales, sans que la zone de placement soit délimitée sur le plan géographique. Le produit de l'emprunt est « swappé » contre des fonds en yens à taux fixe.

La Caisse centrale de coopération économique a tiré le meilleur parti possible des excellentes dispositions affichées récemment par les marchés des titres libellés en francs français. Son euro-émission de 800 millions de francs lancée mercredi se caractérise par des conditions assez étroites qui, pourtant, ont obtenu l'assentiment du plus grand nombre. C'est qu'elle est apparue à point nommé. Les doutes relatifs à une poursuite de la baisse des taux d'intérêt en France n'étaient pas encore formulés de façon suffisante pour assombrir le climat général. Ils ne se sont répandus que plus tard, notamment en relation avec les sautes de taux de la livre sterling.

Les prêteurs ont accueilli avec quelque empressement cet emprunt, le premier en francs à être garanti par l'Etat depuis novembre 1987. Son coupon se monte à 8,75 %, ce qui, sur la base d'un prix d'émission de 101,625 %, correspond à un rendement brut à échéance de 8,34 %. Au pied des commissions bancaires, le rendement est de 8,814 %. Il est difficile de le mesurer avec précision avec celui des fonds d'Etat parce qu'il n'existe pas d'obligations du Trésor directement comparables pour des échéances inférieures à sept ans. On en est réduit à des approximations et à des extrapolations qui situent l'écart entre quatre ou cinq et 22 points de base. C'est le Crédit lyonnais qui dirige la transaction dont le produit est « swappé » contre des fonds en francs français à taux variable.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Une semaine à secousses

Cardiaques s'abstenir ! Cette semaine, on aurait pu apposer cette pancarte sur les portes de salles de change dans tous les pays, car la période sous revue a été fertile en secousses et changements rapides de tendance : repli brutal de la livre sterling, remontée du dollar, raffermissement soudain du mark... Il faut dire que, lorsque les parités ne varient plus guère, les mouvements propres des marchés s'amplifient et, surtout, « l'effet taux d'intérêt » se met à jouer avec toute sa force.

La livre sterling d'abord, qui a été l'objet de la variation la plus spectaculaire. En pleine « flambée », au début de la semaine, avec une ascension à près de 3,20 marks, elle commençait à fléchir les jours suivants, sa chute s'accentuant jeudi matin, où son cours tombait à moins de 3,12 marks. A l'origine de ce reflux, on trouvait à la fois des « débouclages » d'engagements spéculatifs à l'achat et des reventes de livres sterling au profit de dollars américains, canadiens ou australiens, offrant des taux d'intérêt aussi intéressants ou même davantage. Le mouvement faisait boule de neige, la baisse appelant la baisse, au profit, notamment, du mark allemand, en plein redressement. Pour stopper la chute de la livre, ou pour en profiter, au choix, la Banque d'Angleterre, au milieu de la journée de jeudi, relevait d'un demi-point son taux directeur, porté de 7,50 % à 8 %. Le résultat fut... nul sur les marchés des changes, où la livre sterling s'enfonça encore, revenant à 3,10 marks à la veille du week-end.

« Les taux n'ont rien fait », soulignait un spécialiste, à la hausse comme à la baisse d'ailleurs, depuis plusieurs semaines. On s'attend, la semaine prochaine, à un nouveau relèvement du taux directeur de la Banque d'Angleterre, qui pourrait être porté à 8 1/2 %. La Banque centrale britannique a, en effet, été contrainte d'abaisser par trois fois son taux directeur ramené, en deux mois, de 9 % à 7,5 %, alors que tout l'incitait à n'en rien faire : surchauffe de l'économie, consommation trop importante, dérapage des salaires et déficit commercial fortement accru. Elle va donc s'employer à regagner une partie du terrain qu'elle a dû céder.

Sur le continent, le fait notable a été la reprise du mark, faible depuis quinze jours en raison des taux d'intérêt très bas pratiqués à Francfort, au profit des monnaies à forte rémunération. Cette faiblesse ne faisait pas l'affaire de la Bundesbank, qui aime un mark fort, bon moyen pour lutter contre l'inflation. Son président, M. Karl-Otto Poehl, réaffirmait lundi que la baisse du mark n'était que « temporaire ». Le vif recul de la livre sterling a favorisé le redressement de la devise allemande, dont le cours à Paris, tombé un moment à moins de 3,36 F non loin de son cours pivot (médian) de 3,3538 F, se retrouvait à la veille du week-end à 3,38 F, cours jugé plus normal : il ne faut tout de même pas exagérer...

Quant au dollar, très fort en début de semaine sur la rumeur d'une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, il a cédé un peu de terrain, mais pas beaucoup, sur le reflux de ces taux, terminant à 1,7250 DM après avoir un moment dépassé 1,73 DM. Il s'est montré ferme à Tokyo, montant à 126,75 yens avant de revenir à 125,90 yens. Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, a qualifié sa hausse de *« temporaire »*. On a cru noter, sur les marchés, des ventes de dollars effectuées par les banques centrales, bonne occasion pour la Bandesbank de revendre un peu de la masse de dollars achetés l'an dernier, pour le plus grand dam de sa masse monétaire, gonflée excessivement.

Le raffermissement du mark a fait une victime en tout cas : la lire italienne. A Milan, le cours de la devise allemande, qui était revenu à 741 lires après une pointe à 746 lires, record historique, au début de mai, vient de retrouver ce cours record, signe de faiblesse intrinsèque, comme nous le signalions dans ces colonnes au début de mai. Les milieux financiers internationaux estiment que les parités actuelles de la devise italienne au sein du système monétaire européen (SME) *« auront du mal à passer l'année »*. A Rome, la Banque centrale, par la voix de son président, M. Carlo Ciampi, s'exprimant lors de l'assemblée annuelle, a lancé derechef un cri d'alarme mettant en garde contre le dérapage budgétaire du gouvernement. Il a, aussi, lancé un appel inhabituel pour ralentir la consommation intérieure, dont la vigueur accentue la dégradation du commerce extérieur : pour le premier trimestre de l'année 1988, le déficit commercial de l'Italie a déjà atteint plus de 30 milliards de francs, soit la moitié du déficit de l'année 1987 tout entière.

La peseta espagnole continue de bien se porter : les capitaux affluent toujours, que ce soit à court terme, grâce à une rémunération supérieure à 10 %, ou à long terme, en raison du boom des investissements étrangers dans la péninsule Ibérique. Si on ajoute les entrées de devises procurées par les touristes, tout va très bien *« tras los montes »*.

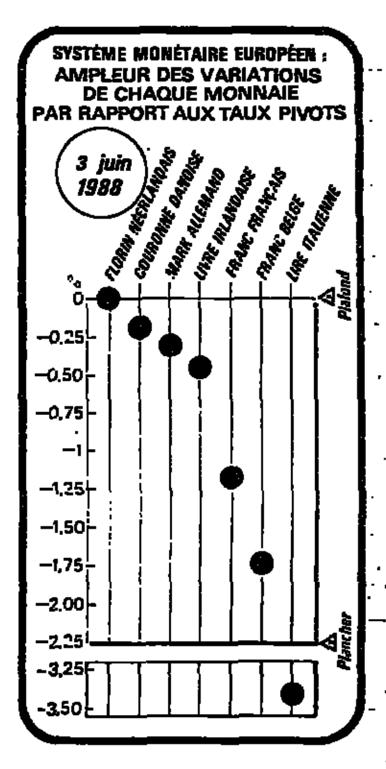
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 MAI AU 3 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7970	–	17,1527	69,5894	57,9710	2,7724	51,6396	0,0780
	1,8570	–	17,3461	69,9301	58,3431	2,7972	52,1376	0,0787
Paris	10,4765	5,8300	–	405,71	337,97	16,1630	301,06	4,5476
	10,7056	5,7650	–	403,15	336,35	16,1259	300,57	4,5358
Zurich	2,5823	1,4370	24,6484	–	83,3043	3,9839	74,2060	1,1209
	2,6555	1,4300	24,8049	–	83,4306	4	74,5568	1,1251
Francfort ...	3,0998	1,7250	29,5883	120,04	–	4,7824	89,0782	1,3455
	3,1829	1,7140	29,7311	119,86	–	4,7944	89,3639	1,3485
Bruxelles ...	64,8178	36,07	6,1870	25,1009	209,10	–	18,6264	2,8136
	66,3878	35,75	6,2012	25	208,58	–	18,6392	2,8127
Amsterdam ..	3,4799	1,9365	33,2161	134,76	112,26	5,3687	–	1,5105
	3,5617	1,9180	33,2697	134,13	111,90	5,3650	–	1,5090
Milan	2303,75	1282	219,90	892,14	743,19	35,5420	662,02	–
	2360,25	1271	220,47	888,81	741,54	35,5524	662,67	–
Tokyo	226,33	125,95	21,6038	87,6479	73,0145	3,4918	65,0400	0,0982
	231,75	124,80	21,6479	87,2727	72,8121	3,4909	65,0678	0,0982

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 juin, 4,6288 F contre 4,6194 F le vendredi 27 mai.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Menaces sur l'Accord international du café

« L'Accord international sur le café sera modifié ou ne sera pas. » Cette remarque d'un professionnel donne bien le ton des discussions qui se sont tenues pendant quatre jours à Londres dans le cadre de l'Organisation internationale du café (OIC). En effet, comme à l'accoutumée, producteurs et consommateurs se sont affrontés à coups de propositions et de contre-propositions, mais, pour la première fois, l'éventualité d'un retour au marché libre a été relevée par les observateurs.

Dans le camp des pays importateurs, les Etats-Unis, premier consommateur mondial, se montrent toujours indécis quant à leur participation à un nouvel accord sur le café, le pacte actuel devant expirer en septembre 1989. Si le département d'Etat, conscient de la nécessité d'une stabilité économique des alliés américains en Amérique latine, se montre plutôt conciliant, Clayton Yeutter, le représentant spécial pour le commerce (USTR), n'a jamais caché son hostilité aux accords sur les produits de base.

Au Brésil, premier producteur mondial, la politique de l'Institut du café (IBC) ne fait plus l'unanimité depuis longtemps, et sa dernière décision de faire passer la rétention de un à trois sacs par sac (de 60 kilos) enregistré à l'exportation, a provoqué la colère du négoce national. Un lobby important d'exportateurs et de gros producteurs souhaite la disparition pure et simple de l'IBC, ce qui aurait comme corollaire le retrait du Brésil de l'Accord international.

On n'ose imaginer la mise en place d'un mécanisme de stabilisation des cours d'un produit qui n'aurait pas l'aval du numéro un mondial de chaque camp. A Londres, ce cas de figure n'a bien entendu pas été officiellement évoqué, puisqu'il s'agissait de discussions préliminaires, mais l'opposition entre producteurs et consommateurs s'est une nouvelle fois manifestée.

« Quota universel »

L'Accord international sur le café n'est plus vraiment efficace, puisque, malgré la réintroduction des contingents à l'exportation et les réductions successives du quota global accordé dans le cadre de l'OIC, les cours n'ont pas quitté le bas de la fourchette de prix (115 cents la livre). De plus, le système des quotas qui ne prend pas en compte les différentes qualités de café est aujourd'hui accusé de freiner la consommation d'arabica. Or, comme le soulignait la récente réunion de la Pacific Coast Coffee Association, l'engouement pour les qualités supérieures devrait entraîner une augmentation de la consommation.

Aux Etats-Unis, les ventes au détail du café « gourmet » composé des meilleurs arabica de Colombie, d'Afrique et d'Amérique centrale représentent aujourd'hui 4 % du marché, alors qu'elles n'atteignaient pas 1 % en 1980. Plusieurs pays consommateurs ont donc avancé des propositions. La Suisse a suggéré la création d'un « marché unique » et une distribution des quotas prenant en compte les quantités mais aussi les qualités souhaitées par les consommateurs. Reprenant cette argumentation, les Allemands ont avancé l'idée d'un système de *« quota universel »* qui aurait comme avantage d'éliminer le « café touriste » (ventes hors quota aux pays non membres de l'OIC, soit 15 % du café mondial). Plus radicale, la proposition britannique propose d'abandonner les contingents et d'instituer un mécanisme de rétention volontaire, déjà utilisé (sans succès) pour le sucre et existant comme deuxième ligne de défense dans l'accord (moribond) sur le cacao.

Ces différentes propositions ont été rejetées par les producteurs, qui ont toutefois reconnu les problèmes posés par le « café touriste ». Ce café, vendu à bas prix aux pays non-membres de l'OIC, notamment aux pays de l'Est, revient régulièrement dans le circuit régi par l'accord en tirant les prix vers le bas. Sur les marchés, les négociations de Londres n'ont eu que peu d'impact, et les opérateurs se sont plus inquiétés de l'existence d'un front froid dans le sud du Brésil. En dépit des prévisions optimistes de la météo, tout le négoce craint l'arrivée de gelées. A Paris, la tonne sur juillet a terminé la semaine sur une note soutenue, en clôturant à 1 160 F.

ROBERT RÉGUER.

PRODUITS	COURS DU 3-6
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1269 (+ 179) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 530 (+ 215) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	13 600 (+ 100) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	1 500 (+ 40) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 123 (+ 81) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 585 (– 14) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	362,6 (+ 23,1) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	234,4 (+ 17,9) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	262,70 (+ 31,5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une brise plus favorable

Le vent d'ouest, le vent d'Amérique, a encore soufflé cette semaine, mais il était nettement plus chaud. Aux Etats-Unis, on a vu les rendements des emprunts à long terme du Trésor chuter brutalement, revenant à leur niveau d'il y a deux mois, soit 9,10 % à 9,12 %, contre près de 9,40 % huit jours auparavant. De l'autre côté de l'eau, les analystes s'interrogent sur ce reflux : changement de tendance ou simple réaction technique après une montée trop rapide et avant qu'elle ne reprenne ? Apparemment, c'est l'absence de toute initiative de la Réserve fédérale américaine, toute prête, suivant la rumeur, à relever son taux d'escompte à la veille du week-end dernier, qui a provoqué cette réaction, technique ou non, favorisée, au surplus, par la fermeté du dollar.

Aux Etats-Unis, les pessimistes trouvent cette réaction tout à fait irrationnelle et faisaient état de la hausse continue du prix des matières premières outre-Atlantique. La légère remontée du chômage, 5,6 % de la population active en mai contre 5,4 % en avril, fait peut-être présager un ralentissement d'une activité économique jugée trop « chaude » par la Réserve fédérale. Pour l'instant, on en est réduit à des conjectures.

A Paris, bien que le marché paraisse de plus en plus « déconnecté » de celui de New-York ou de Chicago, le recul de rendement a été bien accueilli, d'autant qu'il s'est produit aussi en Allemagne, où les emprunts d'État à dix ans donnaient, en fin de semaine, du 6,58 % contre près de 6,80 % huit jours auparavant. On a vu le cours de l'échéance juin passer de 102,85 à 103,30, après avoir touché 103,90, et celui de l'échéance septembre, qui doit désormais être pris en compte, passer de 101,65 à 101,80 après 102,20, ce qui correspond à un rendement de 9,30 % à 9,35 % pour un emprunt d'Etat à dix ans. Cette modération est jugée « saine » pour le marché, qui ne tient pas à s'emballer.

La rumeur démentie

Certes, M. Bérégovoy a réaffirmé que après la diminution d'un quart de point du taux directeur de la Banque de France la semaine dernière, la France disposait encore d'une *« marge par rapport à d'autres pays »*. C'est tout à fait exact en ce qui concerne le court terme, qui pouvait revenir, sans dommage, de 7 % à 6,75 %, ou même 6,50 %. Ce l'est beaucoup moins pour le long terme, où la marge d'écart avec l'Allemagne est inférieure à un point (hors inflation) contre deux à court terme.

Le ministre de l'économie ayant formellement démenti la rumeur d'une réduction des taux du livret A des caisses d'épargne, il est très peu probable que les banques abaissent leur taux de base, fixé à 9,60 % depuis mai 1986, puisque le taux des comptes sur livret, une part appréciable de leurs ressources, est aligné sur ceux du livret B des caisses d'épargne, non exonéré, aligné, lui aussi, sur celui du livret A, exonéré. Au reste, si une nouvelle baisse des taux directeurs de la Banque de France était décidée, il est très probable que cette dernière « épongerait » immédiatement le bénéfice qui en résulterait pour les banques : l'Institut d'émission observe un gonflement du crédit bancaire aux entreprises, en sus de celui aux particuliers, et n'entend pas lâcher les rênes.

Sur le front des émissions, une forte activité a été enregistrée cette semaine, dans un climat nettement meilleur, empreint, toutefois, d'une élémentaire prudence. L'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) a reflété une baisse des taux dont l'ampleur a surpris. Ainsi, pour l'OAT mai 1995, à sept ans, le taux de rendement est revenu à 8,84 % contre 9,21 % en avril dernier, et celui de l'OAT novembre 2002 (15 ans) s'est abaissé à 9,27 % contre 9,54 %. Le Trésor a levé un peu plus de 9 milliards de francs, en réduisant fortement la demande (de près de moitié). On a noté, paraît-il, des achats de l'étranger, toujours très intéressé par les émissions françaises.

La Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) a levé un milliard de francs à 10 % brut, ce qui correspond à un rendement réel de 9,18 % en tenant compte de la forte réduction « exceptionnelle » des deux premiers coupons encaissés en décembre 1988 et 1989 (225 F). L'accueil fait à cette émission, excellent au départ, notamment dans le public, a été plus frais lorsque celui-ci a réalisé qu'il ne toucherait ses 10 % pleins qu'en 1991. De même, l'émission de titres subordonnés remboursables (TSR) du Crédit national, pour un milliard de francs à 9,20 % brut (9,10 % net) à dix ans, a été très modérément recherchée, le taux offert paraissant un peu maigre pour un « papier » qui ne vient qu'au deuxième rang, après les obligations classiques : le marché aurait voulu 9,30 % à 9,35 %.

F. R.

Le Monde

Fin de la grève à Eurodif

Le mouvement de grève qui affectait depuis le mercredi 1er juin l'usine européenne d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse (Eurodif) de Pierrelatte (Drôme) a pris fin le samedi 4 juin au matin. Le travail a repris normalement dans la plus importante usine d'enrichissement d'uranium d'Europe. L'équipe de surveillance – une cinquantaine de techniciens supérieurs et d'ouvriers – a été relevée normalement samedi matin comme elle l'avait été la veille au soir.

Au terme d'une troisième nuit de négociations entre la direction et les organisations syndicales CGT, CFDT, FO et le Syndicat interprofessionnel des agents de l'énergie nucléaire, un protocole d'accord a été signé. Seule la CGT a refusé de la signer mais n'a pu s'opposer à la reprise du travail. Les revendications des grévistes – près d'un millier sur les mille cent employés du site – portaient sur une augmentation des salaires. Les détails du protocole d'accord devraient être portés à la connaissance du personnel dès lundi.

En deux ans et demi

La réorganisation de Thomson-CSF fera perdre sept mille emplois

La direction de Thomson-CSF devrait annoncer, le 13 juin, lors d'un comité central d'entreprise, la suppression de plus d'un millier d'emplois découlant du plan de réorganisation affiché dans l'électronique de défense lors d'un précédent CCE (*le Monde* du 21 mai). Ces mesures ne constituent qu'une partie des contractions d'effectifs à attendre chez Thomson-CSF, qui ne devrait plus employer, dans deux ans et demi, que vingt mille personnes environ, soit sept mille de moins qu'actuellement et dix mille de moins qu'il y a un an.

Selon les estimations actuelles, les suppressions d'emplois toucheraient quelque deux mille cinq cents personnes (dont le millier qui sera annoncé le 13 juin), mille cinq cents salariés sortiront du groupe, en raison de cessions d'activités, un autre millier risque, en outre, de ne pas accepter les transferts géographiques, qui concerneront au total trois mille personnes. Enfin deux mille deux cents suppressions d'emplois, résultant du précédent plan annoncé il y a un an, restent encore à opérer. La CGT, pour sa part, avance le chiffre de dix mille emplois supprimés, mais raisonne sur un périmètre élargi à d'autres filiales travaillant également pour la défense.

C'est la deuxième fois que Thomson-CSF annonce des suppressions d'emplois. La situation est, cette fois, différente, car elle découle d'une complète réorganisation de l'électronique de défense, et non d'une simple réduction homothétique suivant la baisse du plan de charge.

M. Gomez, qui a systématiquement recentré son groupe depuis six ans, en l'allégeant des métiers satellites comme le médical, les composants ou le téléphone, estime qu'il est temps maintenant d'agir de même au cœur de son activité d'électronique de défense. Son objectif : s'organiser comme si le chiffre d'affaires de l'entreprise devait baisser de 20 % d'ici à 1991, sans compromettre pour autant l'effort de recherche-développement du groupe.

Chasser les foyers de perte

D'où une chasse systématique à tous les foyers de perte, doubles emplois, redondances qui peuvent se nicher dans un groupe pesant 35 milliards de francs de chiffre d'affaires, et une rationalisation minutieuse des activités par le biais du regroupement d'unités de production, d'un désengagement de certaines activités annexes ou, au contraire, le renforcement dans certains métiers (l'optronique, par exemple).

Le maintien de Thomson-CSF au deuxième rang dans le classement mondial des industriels de l'électronique de défense sur fond de concurrence exacerbée est à ce prix.

FRANÇOISE VAYSSE.

Les élections législatives

Le Conseil constitutionnel rejette la requête de M. Le Pen

Les élections législatives auront bien lieu les 5 et 12 juin, contrairement au souhait de M. Jean-Marie Le Pen. Ainsi en a décidé le Conseil constitutionnel le samedi 4 juin.

Le président du Front national estimait que les délais de dépôt de candidature et de campagne électorale prévus par le code électoral n'avaient pas été respectés, le président de la République ayant précipité les élections consécutives à sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale (*le Monde* du 2 juin).

Fidèle à une jurisprudence qu'il avait établie en 1981, le Conseil n'a pas suivi M. Le Pen en faisant remarquer que la Constitution dispose qu'en cas de dissolution « *les élections générales ont lieu vingt jours au moins* », après le décret prononçant la dissolution de l'Assemblée (celui-ci a été signé le samedi 14 mai) et que « *ces dispositions de nature constitutionnelle prévalent nécessairement (...) sur les dispositions législatives du code électoral, qui d'ailleurs ne concernent point le cas d'élections consécutives à la dissolution de l'Assemblée nationale* ».

● **ALLIER : M. Giscard d'Estaing confirme son choix.** – En venant participer, le vendredi 3 juin, à un meeting à Vichy, M. Valéry Giscard d'Estaing a confirmé son soutien à M. Jacques Lacarin, député sortant UDF-PR, candidat dans la quatrième circonscription de l'Allier, à qui s'oppose M. Claude Malhuret, qui a reçu l'appui de M. François Léotard et l'investiture de l'URC. Entouré des principaux responsables du conseil régional d'Auvergne, dont il est le président, et devant quelque six cents sympathisants, l'ancien président de la République a déclaré : *« Mon soutien à Jacques Lacarin est une question de morale et de respect des règles ; nous avions convenu de reconduire les sortants, et, à ma connaissance, cette règle n'a pas été transgressée en France ; à Vichy, cette règle doit être suivie de la même façon. »*

● **FOOTBALL : Strasbourg champion de deuxième division.** – Face à une équipe sochalienne que l'entraîneur avait privée de nombreux titulaires en vue de la demi-finale retour de Coupe de France contre Nice, les Strasbourgeois ont logiquement dominé (1-0) le match retour de la finale du championnat de deuxième division, le vendredi 3 juin. Le but de Christen a assuré le titre aux Alsaciens, qui s'étaient déjà imposés au match aller (2-1).

Le conflit israélo-arabe

M. Shultz a entamé sa quatrième tournée dans le scepticisme général

Un Palestinien a été tué par balles, le vendredi 3 juin en Cisjordanie, et un autre mortellement blessé dans la nuit de vendredi à samedi, également en Cisjordanie, alors que les territoires occupés étaient le théâtre d'une nouvelle grève générale destinée à protester contre la nouvelle tournée dans la région que vient de commencer le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, par des entretiens au Caire. – *(AFP.)*

LE CAIRE
de notre correspondant

La quatrième tournée du secrétaire d'Etat américain George Shultz a commencé, vendredi 3 juin, sous le signe du scepticisme.

Scepticisme en Israël, où les milieux politiques ont déjà estimé qu'il ne fallait s'attendre à « *aucune percée spectaculaire* » lors de la tournée de M. Shultz. Pour un responsable israélien, qui a requis l'anonymat, la tournée du secrétaire d'Etat a pour principal objectif « *de maintenir son initiative de paix sur sa lancée* ». D'ailleurs, on voit mal les Israéliens changer de position sur l'initiative Shultz à quelques mois de l'élection prévue en novembre.

Tandis que le Likoud campe sur son intransigeance, les travaillistes ne peuvent rien apporter de nouveau à M. Shultz. Ils ont déjà accepté le principe de la conférence internationale depuis septembre 1986, lors du sommet Moubarak-Pérès à Alexandrie. Ils peuvent difficilement aller plus loin que leur acceptation du principe de concessions territoriales en échange de la paix.

Scepticisme aussi du côté de l'OLP, dont le chef Yasser Arafat a estimé vendredi, à Tunis, que le plan Shultz « *n'est pas porteur de paix* ». Dans une interview à la télévision d'Abou Dhabi, Arafat avait par ailleurs affirmé que le secrétaire d'Etat américain « *tourne dans un cercle vicieux* (...) *et cherche à protéger Israël du tremblement de terre constitué par l'« intifada » dans les territoires occupés* ».

Le scepticisme généralisé semble avoir gagné le secrétaire d'Etat américain lui-même. Lors de son arrivée au Caire, vendredi soir, M. Shultz a déclaré à sa descente d'avion qu'il y avait entre Arabes et Israéliens « *une tendance croissante à faire ressortir les divergences et à se soustraire au compromis* ». Or c'est justement le compromis que cherche le secrétaire d'Etat. M. Shultz a renvoyé dos à dos Arabes et Israéliens qui, selon lui, se sont « *enfermés dans des cercles de haine se renforçant mutuellement* ». Presque amer, il a accusé, sans les nommer, les Israéliens de pratiquer « *une discrimination et une ségrégation incompatibles avec les valeurs de la démocratie et de la liberté* », et les Palestiniens de recourir « *à la violence et au terrorisme, incompatibles avec les droits politiques* ».

M. Shultz, qui a estimé qu'il existait « *un espace physique suffisant pour qu'Israéliens et Palestiniens puissent vivre en voisins en Israël, Cisjordanie et Gaza* », a ajouté qu'il fallait réévaluer le concept de sécurité, l'emplacement des frontières étant devenu moins important que les relations de bon voisinage et la paix étant selon lui la vraie solution aux problèmes de sécurité.

Les seuls à ne pas être ouvertement sceptiques sont les Egyptiens. Le vice-chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid, a en effet déclaré au terme du communiqué lu par le secrétaire d'Etat américain que « *Le Caire soutient totalement les efforts de M. Shultz et lui souhaite de réussir* ». Toutefois les responsables égyptiens ne se font pas trop d'illusions, même s'ils estiment que le sommet Reagan-Gorbatchev pourrait avoir un impact positif sur le processus de paix. Le pragmatisme de la position soviétique, qui semble moins calquée sur le point de vue arabe, est considéré comme un élément « *encourageant* » dans la capitale égyptienne.

Mais cet « *élément encourageant* » sera-t-il suffisant pour renverser la vapeur à la veille du sommet arabe d'Alger ? Les membres de la Ligue restent en effet très réticents ou ouvertement hostiles au plan Shultz. La tournée de ce dernier favorisera-t-elle le camp arabe modéré ou au contraire apportera-t-elle de l'eau au moulin des durs, qui rejettent toute solution négociée avec Israël ?

ALEXANDRE BUCCIANTI.

SOMALIE : après les combats à Hargeisa

Les Occidentaux évacuent leurs ressortissants installés dans le Nord

L'ONU a commencé à mettre en place, le vendredi 3 juin, un pont aérien pour l'évacuation des étrangers bloqués à Hargeisa, dans le nord de la Somalie. Samedi, plusieurs dizaines de membres d'organisation caritatives avaient déjà quitté la région à bord de trois petits avions. Les Nations unies ont demandé à la France de l'aider dans cette opération, à partir de Djibouti, où elle dispose d'une base aérienne. Paris est prêt à répondre à cette demande humanitaire à condition que les autorités de Mogadiscio donnent leur accord.

Depuis plusieurs jours, le gouvernement du général Syad Barre et les rebelles du Mouvement national somalien (MNS) se livraient à une guerre des communiqués au sujet du résultat des combats en cours (*le Monde* des 1er et 3 juin). Dans un pays particulièrement pauvre, où les voies de communication et les moyens de transmission sont rares, il était bien difficile de se faire une opinion depuis l'étranger. Maintenant, les Occidentaux ont au moins une certitude : la situation est trop confuse pour qu'on puisse se contenter des déclarations de Mogadiscio et prendre le risque de laisser les étrangers sur place.

L'ONU, qui compte de nombreux fonctionnaires dans le nord du pays, a, semble-t-il, été la première à tirer la sonnette d'alarme. Selon l'AFP, un seul Français se trouve parmi les cent soixante-dix personnes qu'il s'agit d'évacuer d'Hargeisa. Mais, du fait de sa présence militaire à Djibouti – ancien territoire d'outre-mer bien disposé au dialogue depuis l'indépendance, – la France est concernée par tout ce qui se passe dans cette région de la Corne, souvent en proie à des conflits sanglants. Ainsi, en janvier 1986, les étrangers surpris par la guerre civile à Aden avaient-ils été évacués par voie maritime sur Djibouti.

Selon des témoignages recueillis au Kenya, un millier de personnes ont été tuées à Hargeisa lors des combats commencés le 31 mai. Samedi matin, les troupes somaliennes tenaient l'aéroport et plusieurs quartiers de la ville ainsi que la localité de Burao, qui sert d'étape pour l'évacuation des étrangers. En revanche, la route entre Hargeisa et le port de Berbera paraît coupée. Aménagée par les Soviétiques, la base aérienne et maritime a changé de mains après le grand renversement des alliances dans la région, Moscou accordant son aide au régime révolutionnaire installé à Addis-Abeba après la déposition de l'empereur Hailé Selassié tandis que le président Barre se tournait vers Washington, qui avait soutenu auparavant le Roi des rois.

Jusqu'à l'« *accord de paix* » conclu en avril, la Somalie et l'Ethiopie se querellaient à propos de frontières héritées de la période coloniale. La région de l'Ogaden donna lieu à une véritable guerre en 1977, avec l'intervention de Cuba et de l'URSS du côté éthiopien. En dehors de cet affrontement direct, chacun s'est servi pendant longtemps des différents mouvements de « libération » pour essayer de déstabiliser l'autre, sans voir que cette arme était un boomerang.

Aussi déterminés que les rebelles érythréens, ceux du MNS revendiquent l'indépendance de l'ancienne Somalie britannique, habitée essentiellement par la tribu des Isaqs. Leur chef, M. Ahmed Mohamed Solanyo, se trouve actuellement à Londres, où il a promis que ses hommes « *protégeraient la vie des étrangers* ».

En janvier 1987, le MNS avait fait parler de lui en France en enlevant une équipe de Médecins sans frontières. Leur libération fut précédée de tractations complexes, les ravisseurs cherchant essentiellement à se poser en interlocuteurs officiels des autorités françaises. On avait cru à l'époque qu'il s'agissait d'un « coup » organisé par un mouvement à bout de souffle. Deux mois après l'accord de paix somalo-éthiopien, et quelques jours après la rencontre des présidents Barre et Mengistu au sommet de l'OUA à Addis-Abeba, les rebelles rappellent de façon spectaculaire qu'ils existent toujours, avec ou sans l'aide éthiopienne.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un nouvel attentat a fait quatre morts près de Johannesburg

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Quatre personnes, trois Noirs et une métisse, ont été tuées, le vendredi 3 juin, à Roodepoort, à 15 kilomètres à l'ouest de Johannesburg, par l'explosion d'une bombe. L'engin avait été déposé dans un pot de fleurs devant le siège d'une banque. La déflagration s'est produite à 13 h 30 au milieu des passants. Dix-neuf d'entre eux ont été blessés, dont certains très grièvement.

Cet attentat est le quatrième en huit jours. Le 26 mai, quatre femmes avaient été blessées à Pretoria. Le lendemain, un éboueur était légèrement touché par un engin déposé dans une poubelle à Johannesburg. Enfin, samedi 28 mai, trois autres personnes étaient atteintes sans gravité par l'explosion d'une bombe à la gare de Johannesburg.

Depuis le début de l'année, quatorze ressortissants sud-africains, pour la plupart des Noirs, ont péri à la suite d'attentats à la bombe ou à la grenade. Trois d'entre eux avaient trouvé la mort le 17 mars à Krugerdorp, lors d'une explosion au palais de justice. Pour le seul mois d'avril, sept bombes ont explosé, dont l'une près du Parlement du Cap et une autre à proximité d'un cinéma à Pretoria, entraînant la mort du poseur.

Assiste-t-on à une recrudescence du terrorisme urbain, alors que l'année dernière avait été marquée par une légère baisse d'actes de terrorisme de toute nature par rapport à 1986 ? Il est indéniable que les récents attentats ont eu pour cible des civils. Ces attentats aveugles indiqueraient un changement de tactique de l'ANC (Congrès national africain), si ce mouvement est effectivement à l'origine de ces actions.

Officiellement, l'organisation en exil n'a pour objectif que des cibles militaires et policières, même s'il peut arriver que des civils soient touchés. Mais si les engins sont relativement de faible puissance, ils sont la plupart du temps placés dans des endroits très fréquentés. Reste à savoir dans quelle mesure l'ANC contrôle ses troupes en Afrique du Sud, et si ce regain d'explosions n'est pas l'œuvre de francs-tireurs.

MICHEL BOLE-RICHARD.

EN BREF

● **NOUVELLE-ZÉLANDE : Fort tremblement de terre.** – Un séisme d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter s'est produit le samedi 4 juin, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, ont annoncé les services géologiques américains (USGS). Ce tremblement de terre a perturbé l'électricité dans certaines villes, brisé des vitres, rompu des canalisations d'eau et provoqué des glissements de terrain, mais n'a pas fait de blessés. – *(AFP, AP.)*

● **GRANDE-BRETAGNE : British Gas rachète la troisième firme pétrolière britannique.** – Le plus important producteur de gaz du Royaume-Uni, British Gas, est parvenu à reprendre pied dans le domaine pétrolier. Après plusieurs essais infructueux au Canada et en Nouvelle-Zélande, il a racheté, le vendredi 3 juin, pour 370 millions de livres (3,8 milliards de francs), Acre Oil, troisième producteur britannique de pétrole. Il a annoncé qu'il détenait 50,3 % du capital de Acre Oil, avant même que les actionnaires de celui-ci aient accepté son offre d'achat, au prix de 220 pence par action.

● **IRLANDE DU NORD : un soldat tué.** – Un membre du Régiment de défense de l'Ulster (UDR), le caporal Michael Darcy, vingt-huit ans, a été tué dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 juin, à Castlederg. Il s'agit du huitième membre de ce régiment tué cette année, a annoncé la police. – *(Reuter.)*

● **COLOMBIE : vingt-cinq guérilleros tués dans un accrochage avec l'armée.** – Les corps de vingt-cinq guérilleros antigouvernementaux ont été retrouvés après de violents affrontements avec l'armée dans la région bananière d'Uraba, dans le nord de la Colombie, a annoncé le vendredi 4 juin, le porte-parole du ministère colombien de la défense.

Il a précisé que l'offensive de l'armée dans la région d'Uraba, l'une des opérations anti-guérilla les plus importantes de ces derniers mois, avait duré trois jours et s'était terminée lundi. Elle a opposé un bataillon de l'armée soutenu par des hélicoptères et des véhicules blindés à environ trois cents rebelles. L'armée a perdu sept hommes. – *(Reuter.)*

● **SUÈDE : grenadage anti-sous-marin.** – La marine suédoise a procédé, le jeudi 2 juin, à un grenadage en mer en raison de la présence supposée d'un submersible étranger dans les eaux territoriales suédoises près du port côtier d'Oxeloesund, à 100 kilomètres au sud de Stockholm. Un porte-parole de l'état-major suédois a indiqué que cette action avait pour but de « *contraindre l'éventuel submersible à faire surface* ».

Lundi dernier, la marine militaire suédoise avait déjà procédé, pour les même raisons, au tir d'une mine au sud de l'archipel de Stockholm, près des îles d'Ornoe et de Utoe. L'opération n'avait donné aucun résultat. – *(AFP.)*

● **AFGHANISTAN : nomination de quatre vice-présidents à Kaboul.** – Le président Najibullah, quelques heures avant de partir pour New-York, le vendredi 3 juin au soir, a nommé par décret quatre vice-présidents parmi lesquels le ministre de la défense, le général Mohammad Rafi, a annoncé, samedi 4 juin, l'agence de presse afghane Bakhtar. Les trois autres vice-présidents sont MM. Abdul Rahim Hatef, Abdul Hamid Muhtat et Abdul Wahid Sarabi. – *(AFP.)*

A B C ˜ E F G H

Le numéro du « Monde » daté 4 juin 1988 a été tiré à 546 116 exemplaires